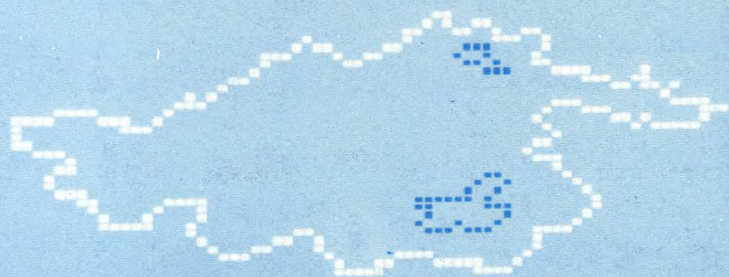


Armenia



ԱՐՄԵՆԻԱ

CONNEXION FIN

loupe	Répétition	Annulation	Retour /	1	2	3
	Sommaire	Correction	Suite >	4	5	6
Guide		ENVOI		7	8	9
				*	0	#

, . ' ; - : ?

A	Z	E	R	T	Y	U	I	O	P
Q	S	D	F	G	H	J	K	L	M
W	X	C	V	B	N				
Espace									

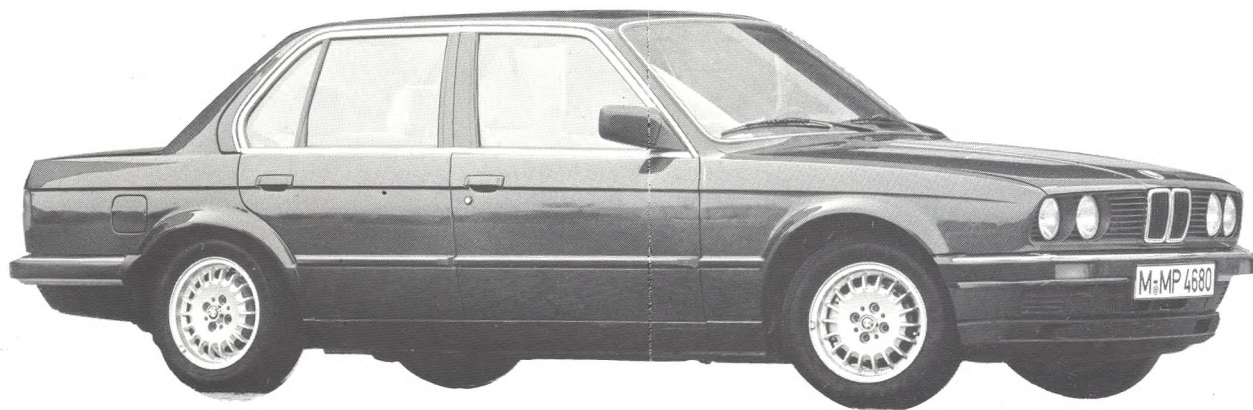
N° 85

JUILLET-AOUT 84

17 F



Le plaisir de conduire



BMW Série 3, 4 portes : la nouvelle grande compacte.

Venez la découvrir chez votre concessionnaire.
4 MODÈLES À PARTIR DE 8 CV : 316, 318i, 320i, 323i.

GARAGE CONTINENTAL ALBERT DEPOYAN
Concessionnaire exclusif **BMW**

COMMERCIAL
• 8, av. de Lattre de Tassigny

(42) 23.24.33

SERVICE APRES-VENTE
• Les Platrières Celony

(42) 21.19.14

PIECES DETACHEES
• Les Platrières Celony

(42) 21.05.04

13090 AIX-EN-PROVENCE

Fonds A.R.A.M

sommaire



page 6



page 22



page 34

Réflexion	5
Vazken 1 ^{er} à Paris	6
A Buenos-Aires : « Les sentiments des ecclésiastiques »	9
Attentat à la maison d'Arménie : La fin d'un défi	10
Vienne : Oublier Lisbonne	12
Etat de siège à Bobigny	13
Une interview de Solidarité Franco-Arménienne	14
Armenia à l'heure de la télématique	18
Tribune libre	19
La situation scolaire à Téhéran	20
L'éducation arménienne en France : le Tebrozassere	22
Dans la presse française	24
Les Kurdes et la question kurde : en Iraq	26
A travers la presse arménienne	30
Nouvelles d'Arménie Soviétique	32
Après l'exposition les fleurs de Sarian	34
Un jardin des fleurs à Paris : Une interview de C. Khatchatrian	37
Atlas d'Arménie : Manazkert	38
Le C.R.D.A. a soufflé sa 1 ^{re} bougie	40
Livres	41
Les mémoires d'Armen Garo	45
Communauté	48



bulletin d'abonnement

A découper et à retourner à : ARMENIA — BP 2116 — 13204 Marseille Cédex 01

Je désire recevoir 10 numéros d'Arménia pendant 1 an

NOM _____ Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

France et DOM-TOM : _____ 170,00 F.

Etranger : _____ 250,00 FF. par avion

Ci-joint mon règlement par
chèque bancaire * ou postal *
à l'ordre d'Arménia.

* Rayer les mentions inutiles.

MOTEL MONT ARARAT

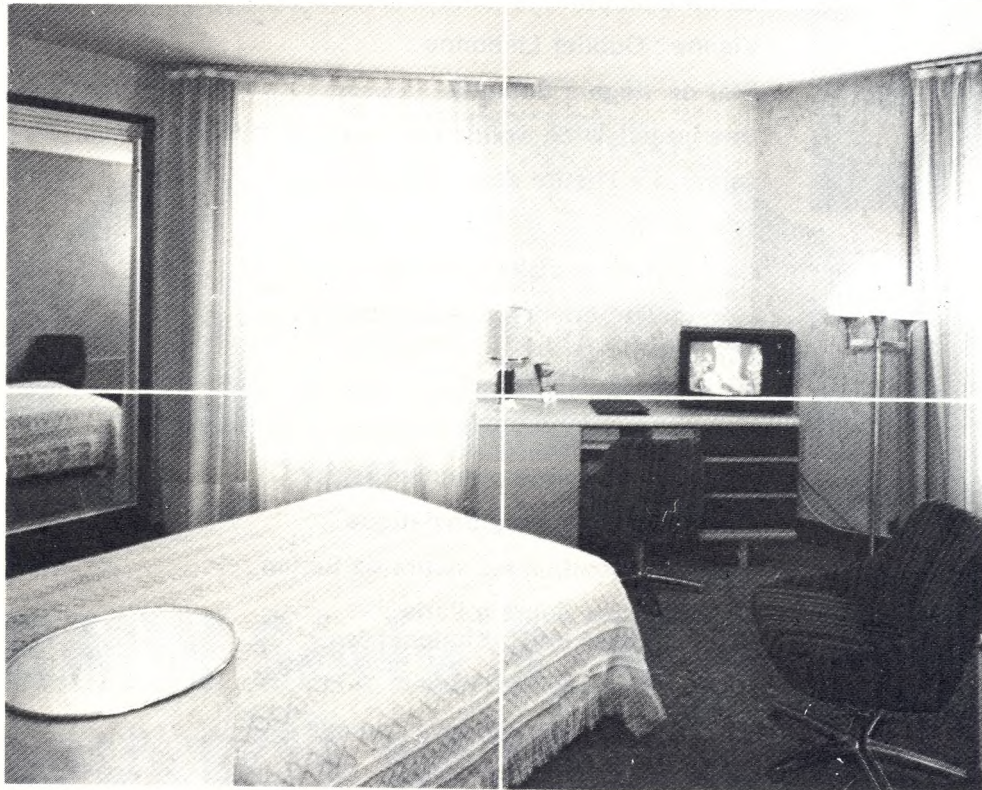
Situé sur l'Autoroute de l'Aéroport

Mr YEZEGUELIAN

ABIDJAN COTE D'IVOIRE

LOCATIONS MEUBLEES AU MOIS

avec: Refrigerateur Televiseur Climatiseur Kitchnette Mobilier moderne Telephone



Appartement: 3500 F (PAR MOIS)

Studios: 2800 F

Electricité comprise

**2 Restaurants - Night Club -
Banque - Pharmacie**

TEL direct (225)35 26 13-35 49 94

NOMBREUX VOLS QUOTIDIENS : AIR AFRIQUE - UTA - SWISSAIR - SABENA - ALITALIA

ABIDJAN LA PERLE DE L'AFRIQUE NOIRE

Fonds A.R.A.M

ECHANGEONS CAUSE ARMENIENNE CONTRE CONTRAT D'ARMEMENT

La fin des illusions

Souvenez-vous : le 7 janvier 1984, dans une église arménienne, le Président de la République française déclarait : « J'ai veillé constamment à ce que la position de la France soit clairement définie... Je vous aiderai de mon mieux... Il n'est pas possible d'effacer la trace du génocide qui vous a frappé. Il faut que cela s'inscrive dans la mémoire des hommes. »

Le 11 juillet 1984, sept mois après seulement, M. Manac'h, envoyé spécial de M. Mitterrand à Ankara, chargé de rétablir entre la Turquie et la France de « bonnes relations commerciales », déclare à des journalistes turcs : « Quand le gouvernement socialiste est arrivé au pouvoir, il y a eu certaines actions romantiques en France. Des ministres ont fait des déclarations à Marseille et à Lyon... J'espère que de telles erreurs ne se reproduiront pas. J'ai le sentiment que le Président de la République ne le souhaite pas ».

Autrement dit, le soutien du gouvernement français à la cause arménienne, c'est terminé. La diplomatie reprend ses droits et le commerce international aussi. Si nous avons cru un moment que le soutien à notre cause pouvait résister à l'achat d'usines françaises et de matériels d'armement, il est encore temps de revenir sur nos illusions. La seule question qui se pose aujourd'hui est de savoir quel est le prix qu'il faut payer pour qu'un président de la République française revienne sur sa parole.

Arméniens en gage

La Turquie est un Etat : pour elle, seuls comptent les actes. A la suite des entretiens avec M. Manac'h, les officiels turcs ont demandé à ce que la nouvelle position pro-turque de la France se traduise pas des gestes concrets. Sans doute, ne verrons-nous plus MM. Deferre, Hernu, Franceschi, Laurain, Dumas, Cheysson, Lang et bien d'autres ministres en exercice venir nous assurer de leur soutien. C'est sûr. Mais pour la Turquie, l'absence de paroles ne peut être un geste concret. Non, il lui faudra du solide, du palpable.

Par exemple : dès le mois d'octobre, plus d'une dizaine de jeunes Arméniens passeront en jugement pour s'être engagés dans la lutte contre l'Etat turc.

Il n'est pas exclu qu'à cette occasion le gouvernement français veuille donner des gages à son nouvel allié par quelques lourdes peines.

Quelques années de prison pour quelques Exocets. Reste à savoir à quel prix le gouvernement vendra la peau d'un Arménien.

Naïveté

Il y a six mois de cela, nous le disions dans ces colonnes : nous sommes un peuple de naïfs, si peu habitués à l'exercice du pouvoir qu'on croit encore que le Droit des Peuples résiste au commerce international. Que nous faut-il voir pour comprendre ?

Voici donc un Etat, la France, défenseur des Polonais, des Chiliens et autres Sakharov, faisant alliance avec un Etat fasciste, où l'on torture des prisonniers, où on pend des innocents, où on emprisonne des intellectuels, un Etat dont la barbarie n'est même plus à démontrer. Voici donc la France, terre de liberté, amie de la Turquie, terre de meurtres. Et tout cela pour une poignée de dollars !

Allons, Monsieur le Président de la République, le soir du 7 janvier, vous disiez qu'entre la France et nous, il n'y avait pas de malentendu. Aujourd'hui nous disons : il n'y a plus d'illusions. Car on sait qu'aujourd'hui la cause arménienne ne vaut pas plus qu'un contrat d'armement.

Et il en sera ainsi tant que notre communauté ne sera pas ce que sont les Etats : organisés et cyniques.

R. DZAGOYAN

réflexions
REFLEXIONS

armenia
Fondateur 1ère série :
André GUIRRONNET
Fondateur 2ème série
M E L C A (Mouvement
pour l'Enseignement de
la Langue et de la Culture
Arménienne)
Association régie
par la loi de 1901
Bouches-du-Rhône
N° 4 943
Président :
Grégoire TAVITIAN
Directeur de la publication
Ohan HEKIMIAN
ABONNEMENTS :
B.P. 2 116
Marseille Cédex 1
Tél. 67 46 74
C.C.P. 1166-59 T Marseille
Commission paritaire :
CPPAP 59 029
IMPRIMERIE J. ARAKEL
103, Av. Roger Salengro
13003 Marseille

VAZKEN I^{er} A PARIS :

« NOTRE PEUPLE EST UN ET INDIVISIBLE SUR LES QUESTIONS FONDAMENTALES »

Au début de juin, Vazken I^{er}, patriarche suprême de tous les Arméniens, arrivait en France après une importante visite dans les principaux pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Uruguay) où la communauté arménienne jouit d'une considération toute particulière.

A Paris, le catholicos a été reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac. Le maire de Paris a souligné notamment que la communauté arménienne de France, qui était devenue la plus importante d'Europe occidentale, avait maintenu sa spiritualité, sa culture et sa fierté de l'attachement à son passé. Pour sa part, le patriarche a souligné les efforts que faisait la France en faveur de la reconnaissance du génocide par la communauté internationale.

Après s'être entretenu avec les différents représentants de la communauté, un dîner en son honneur a précédé son départ. Prenant la parole, il a manifesté son optimisme en voyant l'ensemble du peuple arménien et a remarqué que les différences entre l'Arménie et la diaspora sont des différences de mode de vie et de mentalité, qui sont secondaires et superficielles. Il est convaincu que tous les Arméniens prient de la même manière, parlent la même langue, chantent les mêmes chansons, vivent avec les mêmes souvenirs, les mêmes soucis et les mêmes joies en voyant l'Arménie renaissante, qu'ils font les mêmes rêves vers un avenir encore plus brillant. Se penchant sur les problèmes d'éducation, il a insisté pour que se poursuivent les efforts de structuration des écoles arméniennes de France, moyen essentiel pour maintenir la langue, la culture et l'histoire, même si les conditions ne sont pas très favorables aujourd'hui. En outre, il a souligné que le 24 avril, jour de la



Vazken I^{er} à Alfortville



Alfortville : Vazken I^{er} et J. Franceschi

commémoration du génocide, ne devait plus être une journée de deuil mais de pèlerinage et d'espoir. Il a continué son allocution en précisant les quatre points fondamentaux qui doivent être poursuivis par les Arméniens de la diaspora. Tout d'abord l'église, ensuite l'éducation, puis les liens culturels avec la même patrie qui est une source de vie pour tous les Arméniens, et enfin, dernier point, faire connaître le génocide

de 1915 au plus grand nombre. Il considère que même si la reconnaissance du génocide ne résoud pas tous les problèmes, elle est une étape essentielle dans le contexte actuel et doit constituer le fer de lance de tous les Arméniens en tant que force d'inspiration.

Il a ajouté : « Notre peuple est un et indivisible sur les questions fondamentales. » Puis il a conclu en notant que, même si certains se demandent si nous

pouvons résoudre nos problèmes avec nos seules forces, il est juste et moral de persévérer dans cette voie. Avant de quitter la France, S.S. Vazken I^{er} a eu, du 13 au 15 juin, des entretiens avec le catholicos de la Grande Maison de Cilicie, entretiens au terme desquels un communiqué commun a été publié (voir encadré).

H.H.

A J. CHIRAC

« Puissiez-vous rencontrer une réussite complète sur la voie de votre mission nationale. »

Prenant la parole à l'Hôtel de Ville de Paris lors de sa visite officielle du 4 juin dernier, S.S. Vazken I^{er} a prononcé l'allocution suivante :

Monsieur le Maire,

Vous me faites, de nouveau, l'honneur de m'accueillir dans ce somptueux Hôtel de Ville de Paris, avec chaleur et amitié.

Particulièrement sensible à ce témoignage de sympathie, je me permets de penser que, par delà ma personne, c'est à l'Eglise apostolique arménienne tout entière que s'étend votre sollicitude. A cette Eglise, intimement soudée au peuple arménien, depuis que tous deux se sont donnés au Christ, et dont, par la miséricorde de Dieu, je suis le premier serviteur.

Je rentre d'un voyage pastoral effectué en Amérique latine où j'ai visité les diocèses arméniens d'Argentine, d'Uruguay et du Brésil. Pays fortement imprégnés de christianisme et où vivent plus de 120 000 Arméniens qui, descendants des rescapés du génocide de 1915, s'y sont installés après la Première Guerre mondiale.

J'avais, essentiellement, entrepris ce voyage pour porter ma bénédiction aux fidèles de notre Eglise. Pour les exhorter, par la prière, à se conformer, dans toutes les circonstances de leur vie familiale et communautaire, au message spi-



J. Chirac

rituel et moral de l'Evangile, et à se comporter, comme toujours ils l'ont fait, en citoyens loyaux, actifs et créateurs, de leurs pays respectifs.

De retour d'Amérique du Sud, je puis témoigner que les fidèles de l'Eglise Arménienne ont à cœur de préserver les valeurs fondamentales et permanentes qui constituent l'essence de notre civilisation chrétienne, tant ils sont pénétrés de la conviction que, même de nos jours, le Christ reste le chemin de l'Humanité, de la Vérité, et de la Vie.

Et cette constatation a été pour moi d'un grand réconfort, à l'heure et dans

un monde où l'on a trop souvent tendance à oublier que « l'homme n'a pas seulement besoin de pain, mais aussi de la parole de Dieu ».

Mais j'apporte aussi un autre témoignage. Celui de la profonde gratitude de l'Eglise et du peuple arménien tout entier à l'égard de la France et de ses personnalités politiques représentatives qui, fidèles aux principes traditionnels d'humanisme et de justice de la nation française, défendent, avec générosité et fermeté, les droits imprescriptibles du peuple arménien, en aidant à la reconnaissance, par les instances internationales, du premier génocide du XX^{ème} siècle, ordonné par l'Empire ottoman, qui, anéantissant l'Arménie occidentale, fit près de deux millions de victimes.

Parce que le Christ, notre Sauveur et Soleil de Justice, demeure leur espoir et leur recours, le peuple arménien et son Eglise attendent des Etats civilisés et de l'Organisation des Nations Unies, une prise de position non équivoque, conforme à la Justice et à la Vérité.

Pour l'Eglise arménienne et pour ses fidèles, la reconnaissance du génocide de 1915 est, avant tout, en effet, une exigence morale, une exigence de justice évangélique.

Et c'est sur les seules bases de la justice et de la vérité qu'une conciliation est susceptible d'intervenir entre le peuple arménien et le peuple turc, ainsi que je le souhaite ardemment, priant sans cesse pour l'amitié et la coexistence pacifique entre les nations.

Oui, je me plais à espérer que le jour viendra où les peuples arménien et turc se rapprocheront et prieront, côte à côte, pour nos martyrs de 1915.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de vous exprimer toute ma gratitude pour la magnifique réception que vous m'avez réservée, et qui, soyez-en persuadé, restera à tout jamais gravé en mon cœur.

Veillez recevoir, avec ma bénédiction, mes vœux les plus sincères, pour votre santé et pour votre bonheur. Pour celui des vôtres, de votre famille et de vos collaborateurs.

Que le Dieu de Bonté garde en pleine lumière la patrie des Français sur la voie historique de sa mission civilisatrice.

Que le Dieu de Miséricorde seconde la France et qu'il aide, dans leurs quête, toutes les Nations qui cherchent aujourd'hui le moyen de préserver la paix du monde et la collaboration solidaire de tous les peuples.

N'est-ce pas notre souci à tous de voir réalisée la vision du Prophète Isaïe,

« Que se brisent les armes de guerre, qu'elles deviennent instruments de labour et que la Paix et la Justice s'em brassent »?

Patriarche d'une Eglise et d'un peuple qui ont été victimes de l'un des plus grands cataclysmes de l'Histoire, je ne cesse de former le vœu qu'aucune autre Nation, en aucun autre lieu, ne connaisse pareille tragédie.

Je souhaite à Paris, la Ville Lumière, et à la France un progrès continu et un heureux épanouissement, dans la paix.

Puissiez-vous aussi, Monsieur le Maire, rencontrer une réussite complète sur la voie de votre mission nationale.

Que le Dieu des lumières éclaire votre vie et vous guide de son Esprit saint.

A PARIS LA RENCONTRE VAZKEN I^{er} - KAREKINE II

Karekine II, catholicos de la Grande Maison de Cilicie, est arrivé à Paris le mercredi 13 juin pour y rencontrer Vazken I^{er}, catholicos de tous les Arméniens. Le samedi 16 juin, les deux catholicos ont regagné leurs sièges pontificaux respectifs.

On lira ci-dessous le communiqué commun publié à la suite de cette rencontre, document qui confirme le caractère positif des entretiens qui ont eu lieu et le fait qu'une voie nouvelle s'est ouverte dans le sens d'une élimination des divergences entre les points de vue.

COMMUNIQUE

S.S. Vazken I^{er}, catholicos de tous les Arméniens, et S.S. Karekine II, catholicos de la Grande Maison de Cilicie, ont eu les 13, 14 et 15 juin 1984 à Paris, sur la base d'un accord préalable, une série de rencontres fraternelles.

Les patriarches suprêmes se sont cordialement entretenus des questions intéressant notre Eglise et, à la lumière de leur échange de vues, sont arrivés à la conclusion qu'il était indispensable que d'autres rencontres de ce genre aient lieu à l'avenir, que les négociations se poursuivent entre les deux sièges et que s'aplanissent les divergences existant actuellement, en vue d'affermir encore l'unité de l'Eglise d'Arménie et de couronner d'une fécondité accrue son ministère national et ecclésial.

C'est avec une paternelle sollicitude qu'au terme de cette rencontre fraternelle, les patriarches suprêmes adressent leur affectueux salut à tous les enfants du peuple arménien, dans la patrie et dans la diaspora, priant le Tout-Puissant de daigner, dans son infinie bonté, accorder des forces nouvelles à notre peuple.

ARCHIMANDRITE ANOUCHAVAN DANIELIAN

Secrétaire de S.S. Karekine II, catholicos de la Grande Maison de Cilicie
Paris, le 15 juin 1984

PERE ASSOGHK ARISTAKESSIAN

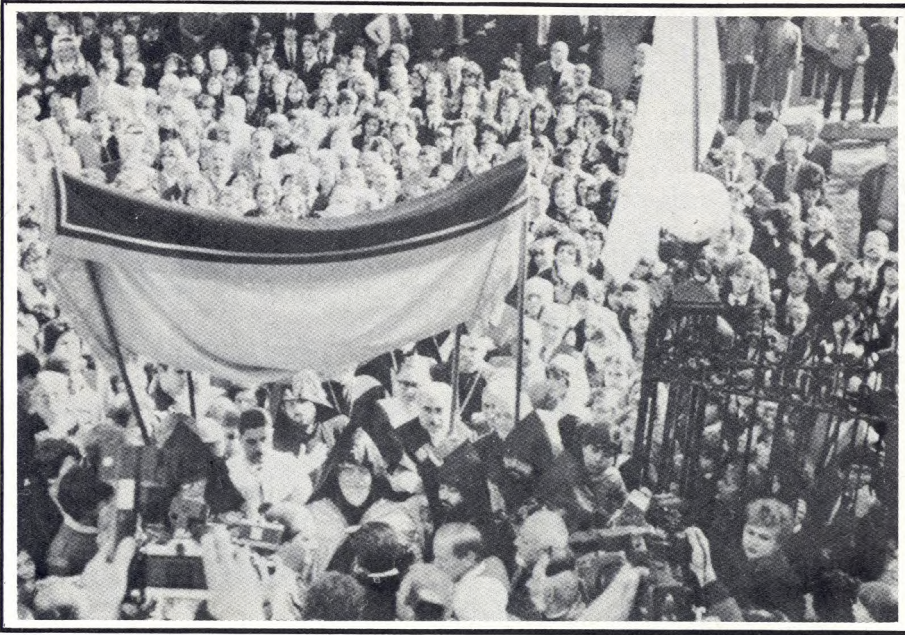
Secrétaire de S.S. Vazken I^{er}, catholicos de tous les Arméniens

(d'après Haratch)

De son côté, le maire de Paris, au cours du déjeuner offert en l'honneur du catholicos, a prononcé une allocution dans laquelle il a notamment déclaré :

« Il était bien naturel que, comme maire de Paris, répondant à la demande de tous les représentants de la communauté arménienne de France, j'accorde la possibilité d'ériger en un lieu convenable de la capitale la stèle signe de votre fidélité et de votre piété à jamais inscrites dans la pierre sous la forme d'une croix brisée. Car la pensée de votre patrie lointaine, patrie mystique et crucifiée demeure en chacun de vous. Cette pensée douloureuse ne vous détourne pas de préparer l'avenir, un avenir très différent de votre histoire séculaire, mais que vous forgez de génération en génération aux sources même de votre être historique.

« Face à tant de courage lucide, je voudrais m'incliner au nom de Paris devant l'immense témoignage de foi qu'incarne Votre Sainteté. C'est dans cet esprit et en union d'espérance que je remets à Votre Sainteté, en gage d'amitié et d'estime, la grande médaille de vermeil de la ville de Paris. »



A BUENOS-AIRES :

“Les sentiments des ecclésiastiques arméniens s'identifient à ceux de leur peuple”

Le mercredi 2 mai, *La Nacion*, un des grands journaux de Buenos-Aires, a publié le texte d'une interview exclusive que venait de lui accorder S.S. Vazken I^{er} lors de son séjour dans la capitale argentine.

Au sujet des aspirations nationales à l'intégrité territoriale, le patriarche suprême a affirmé : « Les sentiments des ecclésiastiques arméniens s'identifient à ceux de leur peuple. »

Au sujet des relations avec l'Eglise catholique, il a dit : « Depuis Paul VI jusqu'aujourd'hui, nos relations avec le Vatican sont bonnes et des représentants de l'Eglise catholique sont invités à chacune des grandes fêtes de l'Eglise arménienne. Le cardinal Willebrands nous a rendu visite à deux reprises, et nous avons reçu également le cardinal Etchegaray, archevêque de Marseille ainsi que le cardinal Koenig, archevêque de Vienne. C'est notre désir chrétien de voir de bonnes relations se poursuivre dans un climat fraternel ».

Autres questions posées au catholicos :

— *Dans quelle mesure vos fidèles, en Union soviétique, remplissent-ils leurs devoirs religieux ?*

Réponse : « Je suis catholicos depuis vingt-neuf ans et pendant cette période, j'ai pu constater que l'activité ecclésiale et la vie religieuse étaient entrées dans un cours normal. L'Etat a une position strictement laïque, mais aujourd'hui chacun peut participer librement à la vie de l'Eglise. Le nombre de fidèles augmente, toutes nos églises sont pleines, en particulier pour la messe dominicale, et lors des dernières cérémonies de Pâques, un grand nombre de gens ont du rester à l'extérieur des églises faute de place. Le nombre des baptêmes augmente également : actuellement, de 65 à 70 pour cent des enfants sont baptisés. Il y a quelques mois, environ 70 000 fidèles ont assisté à Etchmiadzine à la bénédiction du saint chrême. Sur le nombre, 1500 venaient de l'étranger. »

— *Quelle est la position de l'Eglise au sujet du génocide ?*

Réponse : « L'Eglise ne considère pas ces questions sous l'angle politique mais du seul point de vue de la morale chrétienne. Voilà bien des années qu'elle a officiellement fait du 24 Avril un jour consacré à la commémoration du martyre d'un million et demi d'Arméniens ».

— *Y a-t-il des fidèles arméniens en Turquie ?*

Réponse : « Il n'y a de communauté religieuse arménienne qu'à Istanbul. On compte vingt-huit églises dans une grande partie desquelles des services sont régulièrement célébrés sans obstruction de la part de l'Etat. Il y avait jadis dans le pays près de 2300 églises et monastères ».

— *Que pensez-vous du terrorisme arménien ?*

Réponse : « J'estime que ces positions extrémistes ne sont pas bénéfiques. Avoir recours à la violence pour parvenir à la justice n'est pas une bonne méthode ».

En ce qui concerne la condamnation récente portée par le Tribunal pour les Peuples au sujet du génocide, le catholicos a dit qu'il n'était pas bien au courant de la question, mais il a ajouté : « Notre désir à tous est que cette juste exigence soit reconnue par tous les peuples et en particulier par le gouvernement actuel de l'Etat responsable du crime, ainsi que l'a fait le gouvernement allemand au sujet du génocide juif commis par les nazis ».

Indépendamment de cette interview, prenant la parole au Centre Arménien de Buenos-Aires, Vazken I^{er} a déclaré en particulier : « Il y a des gens qui pensent que nous, ecclésiastiques arméniens, à commencer par le catholicos, nous parlons trop fréquemment du génocide et du souvenir de nos martyrs. Et il y a peut-être des gens qui pensent qu'il s'agit là de questions politiques dont nous ferions mieux, nous hommes d'Eglise, de ne pas nous préoccuper. Mais il ne s'agit pas là d'une question politique ; il s'agit tout simplement d'une question d'humanité, d'une question de morale chrétienne, d'une question de justice ».

On peut signaler enfin qu'à son arrivée à Buenos-Aires, dans la première allocution qu'il a prononcée, le catholicos avait déclaré qu'il venait « du pays d'Arménie, du pays d'Ararat, du saint Ararat ».



La maison arménienne à la cité universitaire internationale (photo Alex DUROI)

ATTENTAT A LA MAISON D'ARMÉNIE : LA FIN D'UN DÉFI

La Maison des Etudiants Arméniens (la seule dans le monde) a été frappée par un attentat à la bombe. Les organisations lui manifestent leur solidarité d'un jour... sans lendemain .

Le samedi 23 juin, aux environs de 17, h 30, une bombe de moyenne puissance explosait devant l'immeuble de la Maison des Etudiants Arméniens, à la Cité Universitaire du boulevard Jourdan, à Paris. L'engin, qui avait été déposé devant la porte d'entrée, a

endommagé, outre la façade, le hall d'entrée et le bureau du directeur, M. Zaven Yegavian. Deux personnes ont été légèrement blessées. Au moment de l'attentat, une quarantaine de personnes se trouvaient présentes dans la résidence.

Comme toujours en pareil cas, les représentants des principales organisations arméniennes ont manifesté leur sympathie à la direction de la MEA (voir encadré). Il est cependant regrettable que cette sympathie, d'ailleurs sans grand lendemain, ne se manifeste

qu'en des occasions, disons, spectaculaires.

En effet, soutenue par l'UGAB depuis sa création, la MEA, Fondation Marie Noubar, se heurte depuis une quinzaine d'années déjà à d'importantes difficultés financières qui l'obligent à avoir recours, de manière systématique, aux ressources du ministère de l'Éducation. En contre-partie, le ministère exerce sur la MEA un contrôle de plus en plus strict, en particulier dans le domaine des admissions.

Destinée à l'origine à accueillir les étudiants arméniens désargentés, la MEA, sous la poussée du ministère, se voit contrainte d'héberger en priorité des étudiants de dernière année, voire de doctorat. Quant aux étudiants sans le sou, il y a toutjours les fameux ponts de Paris...

Alerté depuis quinze ans au sujet de cet état de fait, par le précédent direc-

teur, M. Arpiarian de Tcharentz, la communauté arménienne a fait preuve d'une indifférence quasi-totale, alors que d'une part le flot d'étudiants en provenance du Liban et d'Iran ne cesse de grossir, alors que, d'autre part, les organisations prônant la non-violence, ne cessent de souligner le rôle de l'enseignement et celui de la nouvelle intelligentsia arménienne.

Cela dit, ces organisations ont manifesté leur solidarité à la MEA. La solidarité d'un jour, naturellement.

Dans l'ensemble des maisons de la Cité Universitaire, la Maison d'Arménie est la seule à n'être pas subventionnée par un gouvernement propre, mais par une organisation diasporique. Son rôle était certes d'assurer la pérennité de la présence arménienne dans le monde universitaire français, mais encore de symboliser l'existence culturelle et nationale de la communauté. Une sorte de défi à l'Histoire.

Malheureusement, le défi paraît difficile à soutenir. Les locaux sont vétustes, les peintures défraîchies depuis vingt ans, les sanitaires n'ont pas été changés depuis la construction, les étudiants qui veulent « retaper » leur chambre doivent le faire eux-mêmes. Et lorsqu'on demande le pourquoi d'un tel état de fait, la réponse est imparable : Tram Tchiga, réponse curieuse lorsque l'on sait ce que coûte un bal annuel. Pour ceux qui entendent dire que les Arméniens soutiennent leurs institutions, il y a de quoi sourire.

Longtemps, cette Maison d'Arménie a été le symbole de la vigueur d'une communauté et de sa volonté de survie. Un simple visite dans ses locaux a de quoi vous laisser quelques doutes. Tous les Arméniens peuvent la visiter. L'entrée est gratuite. Nos représentants le savent bien, d'ailleurs.

H. ZAKARIAN

MAISON DES ETUDIANTS ARMÉNIENS

FONDATION MARIE NOUBAR

DE LA CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS
57, BOULEVARD JOURDAN - 75690 PARIS CEDEX 14
TEL. : 589.55.53

COMMUNIQUE

Paris, le 24 juin 1984

Suite à l'attentat odieux dont nous, résidents de la Maison des Étudiants Arméniens, avons fait l'objet, nous vous prions de publier dans votre journal les éclaircissements qui suivent :

— La maison des étudiants arméniens est une résidence universitaire qui, si elle regroupe des personnes de tendances diverses s'enrichissant mutuellement, n'a aucune couleur politique. De plus, elle abrite, aux côtés des Arméniens de différentes nationalités, des étudiants d'origines diverses. De par l'attentat dont elle a été victime, nous nous trouvons aujourd'hui exposés à une haine aveugle visant non seulement des biens arméniens, mais qui va jusqu'à la profanation de la sacralité des institutions universitaires françaises.

— Cet attentat a mis en œuvre les

moyens les plus lâches de l'esprit revan- chard et haineux du gouvernement turc, en visant, sans discrimination, des personnes sans défense, ce qui ne nous surprend guère, et s'inscrit dans la ligne des lâches exactions dont on fait l'objet, au cours des derniers siècles, nos parents et grand-parents. Nous sommes, de plus, inquiets devant l'indifférence des masse-média vis-a-vis de cet attentat. En effet, s'il est vrai que l'explosion n'a fait que des blessés légers, l'incident aurait pu prendre des dimensions autrement plus dramatiques vu l'heure (17 h 45) où il s'est produit et l'emplacement de l'engin de mort.

— Finalement nous voulons croire que l'intérêt que porte l'Occident en général, et la France en particulier, à la cause arménienne, va en croissant, et les récentes déclarations des plus hauts représentants du peuple français à ce

sujet sont là pour le prouver ; car ceux qui ont « croupi dans leur sang » ne sont plus là pour témoigner de l'attitude des « défenseurs des libertés » et des « minorités chrétiennes d'Orient » alors qu'ils se faisaient massacrer par millions.

Tout cela ne nous intimide pas ; malgré toutes les épreuves que notre peuple martyr a subies, nous sommes encore là pour témoigner de sa résurrection, au grand dam des institutions qui ont représenté et représentent le peuple turc. Si le corps est périssable, l'esprit ne meurt pas et la question arménienne restera à jamais une épine dans leurs yeux.

**Le Directeur
de la M.E.A.**

Les résidents de la M.E.A.



Presque une année après Lisbonne, l'ARA intervient à Vienne. La reprise des opérations ciblées marque la fin des opérations-suicides.

pas confondre l'ARA avec Hagop Hagopian.

Des hommes seuls

Etrange organisation que l'ARA : peu ou pas de communiqué, jamais de déclaration, pas de visage qui puisse constituer un symbole, pas d'action d'éclat du type de l'Opération Van, qui puisse rappeler les grandes heures de la Banque ottomane. Pour un peu, on les tiendrait pour les pères tranquilles de la lutte ciblée.

Contrairement aux Justiciers, ou au groupe Levonian-Elbekian, qui disposait d'un relais politique, ou à l'ASALA première version, qui possédait, du moins en France, un porte-voix puissant, l'ARA est la seule organisation armée dont aucun courant politique ne réclame la paternité et dont aucun ne se fait le porte-parole.

Le dernier-né des groupes militants est délaissé par ses parents naturels. S'il en a. Et tout se passe comme si les organisations traditionnelles avaient honte de ses enfants terribles.

Le silence des organisations est certes un signe des temps. Après Orly, la façade pacifique est bien trop confortable pour qu'on y renonce pour quelques « excités », (comme on disait dans les années 70 dans les journaux bien pensants), quitte à renier aujourd'hui ce que l'on a adoré hier. Il est vrai que l'on peut préférer l'enceinte du Parlement européen à l'enceinte d'une cour d'Assises. Mais une question cependant : à supposer qu'un des membres de l'ARA soit arrêté et traîné en justice, quelle organisation prendra sa défense ?

A. AVAKIAN

VIENNE : OUBLIER LISBONNE

Juillet 83, le mois d'un double drame. Celui d'Orly est encore dans toutes les mémoires lorsque tombe la nouvelle: cinq jeunes Arméniens investissent l'ambassade de Turquie à Lisbonne. Au dernier assaut de la police locale, les cinq combattants se donnent la mort. Suicide ? Accident ? Erreur ? Les bruits les plus divers courent dans la communauté, comme toujours quand on ne sait rien.

A un mois près, presque jour pour jour, l'ARA, l'Armée Révolutionnaire Arménienne se manifeste à nouveau. Le

20 juin 1984 à 8 h45, la voiture du conseiller de l'ambassade de Turquie, chargé des immigrés turcs en Autriche, explose devant les locaux de la Chancellerie, faisant cinq blessés et un mort autrichien, le policier mis en faction devant l'immeuble. Le conseiller turc, Erdoghan Yeuze, est tué sur le coup.

Quelques heures plus tard, un correspondant anonyme se réclamant de l'ARA revendiquera l'attentat au nom de son organisation. Un point est particulièrement souligné : l'ARA se limite aux attentats ciblés. Sous-entendu : ne



Raki DÜZE

Le plus réputé
depuis 1933

DALAKUPEIAN Fils Aîné

2, rue Scaramelli 13012 MARSEILLE

ETAT DE SIEGE A BOBIGNY

Quatre Arméniens en correctionnelle. La Turquie parvient à enliser le débat dans la procédure.

Lundi 25 juin. Deux rangées de policiers, une vingtaine de cars de CRS, tireurs d'élite sur tous les toits ; le tribunal de Bobigny en état de siège. A l'intérieur du prétoire, où l'on n'entre que soigneusement filtré, fouillé et contrôlé quatre Arméniens comme tout le monde : Artho Pehlivanian, Setrak Kazandjian et Vahé (Soulfalian, comme on voudra) le quatrième mousquetaire étant Ara Toranian. Le chef d'accusation : recel de malfaiteur, chacun des inculpés étant censé avoir aidé Soner Nayir dans ses déplacements, à l'exception de Toranian qui, lui, est accusé d'avoir remis 2000 F à un Arménien qui aurait avoué les avoir remis à Nayir. Autrement dit Toranian est accusé, sous le chef du recel, du délit de « prêt d'argent sans intérêt à un compatriote ». A ajouter : le prétendu intermédiaire entre Toranian et Nayir a nié avoir accompli ce geste, ce qui signifie que le leader du MNA est inculpé au titre d'une dénonciation qui n'a pas été maintenue, et pour un prêt de 2000 F qui n'a pas eu lieu. A l'entrée du prétoire les avocats sont optimistes. Les quatre Arméniens sont défendus par Mes. Leclerc, Bourdon, Tcholakian et Balian, assisté de Me Gotchiguan.

PROCEDURE...PROCEDURE

Contrairement à toute attente, la bataille s'engage non pas sur le terrain des faits, mais sur celui de la procédure. Me de Thezillat, avocat de la partie turque, se lance dans une plaidoirie dont il est sans doute le seul à comprendre le contenu. C'est le juge qui éclairera la lanterne publique en signalant à l'auditoire qu'en fait, l'avocat des victimes turques remettait en cause la compétence du tribunal correctionnel en la matière. Autrement dit, pour la partie turque, les délits dont sont accusés les quatre présents forment un seul et

même délit avec l'attentat d'Orly et doivent de ce fait être jugés dans le cadre d'une cour d'Assises au même titre que Soner Nayir et Garabidjian. Dans l'optique de la partie turque, il s'agit simplement de mettre tout le monde dans le même sac et de juger par paquets de dix. Comme en Turquie. Pas de détail. La finesse n'est bonne que pour les démocraties.

Après délibération, le tribunal correctionnel de Bobigny se déclare compétent et souligne la « non-connexité » des deux affaires, affirmant par là qu'entre les délits dont sont accusés les quatre et l'affaire d'Orly, il n'existe aucune relation. La lecture de la décision une fois terminée, et le juge demandant si la partie civile accepte la décision du Tribunal, Me de thezillat consulte du regard le représentant de l'ambassade de Turquie et, sur un geste de celui-ci, refuse la décision. On est aux ordres ou on ne l'est pas. Le procès est renvoyé au 8 octobre 1984.

VOUS AVEZ DIT « MANOEUVRES » ?...

De fait, la bataille engagée par la partie turque s'est soldée par un échec. Pour la première fois dans un procès, le gouvernement turc se porte partie civile, ce qu'il n'avait même pas fait pour le procès de l'Opération Van, ni pour celui de Kilndjian. Pour la première fois, la requête consistant à tout rapporter au procès d'Orly échoue. Cependant la manœuvre n'est pas gratuite.

Reporté au mois d'octobre, le procès de Toranian, Pehlivanian, Kazandjian et Soulfalian sera proche de celui de Soner Nayir. De toute évidence, le gouvernement d'Ankara mise sur une ambiance défavorable, dont un des effets serait de démobiler la communauté arménienne et de rompre la solidarité qui se mani-

festait ce 25 juin. (Deux cents personnes environ stationnaient autour du tribunal ce lundi après-midi). En un mot, la manœuvre turque peut s'interpréter comme une tentative d'isolement.

NON ! J'AI DIT VIOLENCE

Le deuxième effet de la manœuvre a été de faire passer à l'arrière-plan du débat les sévices dont les prévenus ont été l'objet. Au cours d'un interrogatoire poussé, l'un des accusés, Vahé Soulfalian, a eu en effet le tympan crevé à force de coups. La blessure constatée par les services médicaux de l'hôpital pénitentiaire, est irréversible.

Plainte a été déposée contre la brigade criminelle, ce qui rend peu crédible les dépositions faites par les accusés. A ce régime, on peut accuser n'importe qui d'avoir fait n'importe quoi. Quoi qu'il en soit, de par la bataille de procédure, la violence policière dont les prévenus ont été l'objet est passée complètement sous silence.

ON REMET ÇA

Reportée en octobre, l'issue de ce procès aura un impact certain sur la communauté. Avoué ou non, son objectif est bien d'affaiblir l'aile militante, favorable à la lutte armée, de la communauté, et dont le MNA et plus particulièrement Toranian, sont devenus les symboles. Abatte le MNA et s'occuper ensuite des gens « raisonnables ».

Dans cette optique, sans doute le MNA appellera-t-il en octobre à un soutien massif. Sans doute, la communauté, sollicitée, devra-t-elle apprendre à cette occasion, qu'il n'y a plus aucun procès, aujourd'hui, qui, mettant en cause des Arméniens, ne la mette en cause elle-même.

R.D.

UNE INTERVIEW DE SOLIDARITE FRANCO-ARMÉNIENNE

Armenia : Pouvez-vous nous présenter votre association ?

Solidarité Franco-Arménienne : Elle existe depuis maintenant un an ; en nous engageant dans la création d'une association de ce type nous partions d'un constat révélateur de la faiblesse des liens entre la communauté arménienne et les milieux politiques et intellectuels français. Nous estimions par conséquent primordial d'investir ce terrain et de créer un instrument capable de devenir un intermédiaire actif et efficace dans ces relations. Il est vrai que le contexte se prêtait particulièrement à notre initiative ; en effet le mouvement de renouveau national, perceptible depuis une dizaine d'années dans la diaspora tant sur le plan culturel que politique, a rendu possible une telle démarche. Notre fonction première est de faire en sorte que la classe politique française et les milieux intellectuels apportent leur soutien effectif à la lutte des Arméniens, pour la préservation de l'identité et la réalisation de nos droits nationaux.

A : Quelles ont été les activités concrètes de l'association depuis sa création ?

SFA : Les nombreux contacts noués avec les intellectuels ont permis la constitution du Comité de parrainage que vous connaissez. Mais nous avons consacré l'essentiel de nos efforts à l'action en faveur de la reconnaissance du génocide par les instances internationales. Aussi, lors du débat sur la Turquie au Conseil de l'Europe, des rencontres successives avec MM. Rouquet, Bassinet, Ducolone, Daillet, parlementaires français, ont eu lieu. Nous avons, en cette circonstance attiré leur attention sur le drame arménien et insisté sur l'importance de faire adopter par l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe une résolution de reconnaissance du génocide arménien. Des documents de travail leur ont été respectivement remis, M. Bassinet, député socialiste, s'engageant pour l'année à venir à prendre une initiative dans ce sens. La campagne de signatures lancée en faveur d'une reconnaissance du génocide arménien par les instances de la communauté européenne symbolise le travail d'information en profondeur entrepris auprès des milieux politiques et intellectuels. Pour cette occasion, 2500 personnalités ont été sollicitées ; le dossier : « Approche sur la question du génocide arménien » que nous avons édité a été adressé à plus de 1000 parlementaires et journalistes. Nous avons recueilli l'adhésion de 250 personnalités, l'aboutissement de cette action étant la par-

tion de cet appel dans le journal *Le Monde* quelques jours avant les élections européennes du 17 juin.

En lançant cette initiative, nous cherchions surtout à créer un mouvement d'opinion favorable à notre problème. Nous avons voulu démontrer que la France, à tra-

vers ses intellectuels et créateurs, ses représentants du mouvement associatif, ses élus, ses responsables politiques, ses diverses sensibilités philosophiques, se situait au côté des Arméniens dans son combat pour la reconnaissance de leurs droits.

Nous pensons avoir atteint notre objectif ;

Liste d'union de l'opposition pour l'Europe et la défense des libertés

Paris, le 8 juin 1984

Messieurs,

Vous m'avez fait parvenir un questionnaire sur le génocide arménien, adressé à l'ensemble des têtes de liste aux élections européennes.

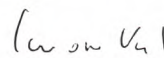
Pour ma part, j'estime que la communauté arménienne, qui a subi au cours de son histoire un tel génocide pour des raisons raciales et religieuses, a droit à toute notre solidarité, notre compassion et notre estime.

Le Parlement Européen a été saisi en septembre 1983 d'une proposition de résolution sur la question arménienne. Celle-ci s'élève contre les attentats organisés par des groupes d'Arméniens qui les revendiquent, attentats indignes de la cause qu'ils prétendent servir, mais elle demande au Conseil des Ministres de la CEE :

- de proclamer la reconnaissance du génocide,
- d'obtenir du gouvernement turc qu'il reconnaisse le fait historique du génocide de 1915,
- de convaincre le gouvernement turc qu'une solution juste et durable du problème turco-arménien ne pourra être obtenue que par l'instauration d'un dialogue politique,
- d'obtenir de l'ONU une déclaration identique.

En cette fin de législature, la commission politique du Parlement Européen n'a pas été en mesure d'organiser un débat approfondi sur cette question. Je suis néanmoins persuadée que le nouveau Parlement, élu en juin 1984, sera appelé à reprendre ce dossier, et suis tout à fait d'accord pour favoriser la recherche d'un dialogue entre les Arméniens et les Autorités turques, afin de parvenir à une solution politique de ce problème.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.



Simone VEIL

SOLIDARITE FRANCO-ARMENIENNE
95, rue du Ruisseau
75010 PARIS

UOPE 225, rue St Honoré - 75001 Paris - Tél.: 261.81.05 - C.C.P. 2 549-89 T Paris

mais des défections de la part de certaines composantes de la vie politique et intellectuelle françaises ont pu être constatées, un certain consensus a pu être dégagé, la présence parmi les signataires des grandes figures du monde intellectuel, des représentants d'organisations politiques et humanitaires, de bon nombre d'élus conforte cette certaine idée de la France, quelque ternie ces temps-ci par la montée de l'intolérance.

Enfin, notre dernière initiative date des élections européennes. A l'occasion de cette échéance, nous avons adressé aux chefs de file des listes représentatives, un questionnaire relatif au génocide arménien. Des huit listes auxquelles nous avons fait parvenir le questionnaire, seule celle de M. Le Pen ne nous a pas retourné de réponse. Nous comp-



S. Veil



L. Jospin

tons bien nous saisir de ces réponses pour veiller à ce que les positions prises soient confirmées lors des réunions des institutions politiques du Parlement européen.

A : Appartenez-vous à une obédience politique ?

SFA : Non, aucune.

A : Vous avez publié un placard dans « Le Monde » pour la reconnaissance du génocide. La plupart des gens qui ont signé cet appel sont des intellectuels ou des élus de gauche : comment expliquez-vous cela ?

LIONEL JOSPIN

17 JUIN 1984.

Paris, le

Monsieur Alain HANEDANIAN
Président de la Solidarité
Franco Arménienne
95 rue du Ruisseau
75018 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre questionnaire et je vous rappelle les éléments de ma réponse en date du 14 mai 1984.

Le Parti socialiste s'est engagé il y a déjà longtemps à reconnaître au peuple arménien le droit à sa culture et à son histoire et, en particulier, à rétablir la vérité sur le génocide subi par les arméniens vivant dans l'Empire Ottoman entre 1915 et 1917.

Ces engagements ont déjà été concrétisés en France dès 1981. Le Gouvernement de la Gauche a officiellement reconnu ce génocide.

Dans le cadre des institutions de la Communauté européenne, la délégation socialiste française au Parlement européen a déposé en septembre 1983 une proposition de résolution allant dans le même sens. Le groupe socialiste européen a repris ce texte à son compte et nous avons pu le déposer au nom du groupe socialiste dans son ensemble.

La procédure d'examen et d'adoption de ce texte n'ayant pas encore abouti, moi-même et mes camarades qui seront élus le 17 juin prochain, auront à coeur de la mener à bien dans les tous premiers mois de la nouvelle législature du Parlement européen.

Le Parti socialiste a témoigné sa détermination face aux odieux attentats perpétrés encore récemment à Alfortville contre la Communauté arménienne en France et dans le monde, et est naturellement favorable aux célébrations destinées à perpétuer le souvenir du génocide arménien.

La position du Gouvernement français a été exprimée à plusieurs reprises aux autorités turques actuelles, qui ne sauraient par ailleurs être

tenues pour responsables du drame vécu par le peuple arménien et des crimes commis il y a plus de 60 ans. Mais, comme le Gouvernement français, les socialistes regrettent la position adoptée sur ces faits par les autorités actuelles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Lionel Jospin

P.J : Les réponses au questionnaire envoyé le 14 mai.

LISTE SOCIALISTE POUR L'EUROPE

10, rue de Solferino, 75333 PARIS CEDEX 07



SFA : Il est utile de préciser qu'il n'y a pas eu de sélection dans le choix des personnalités contactées. Tous les parlementaires, maires de villes de plus de 20.000 habitants, leaders des partis politiques, quelle que soit leur appartenance politique, ont été sollicités. Les réponses reçues montrent à l'évidence que la tradition de solidarité existant à gauche demeure; les cadres et militants des partis de gauche sont de fait sensibilisés par les divers aspects de la cause arménienne. L'attitude des hommes politiques et des élus de l'opposition contraste beaucoup avec celle de la majorité; notre initiative n'a rencontré que peu d'échos parmi les cadres politiques de l'UDF et du RPR. De façon générale, notre appréciation des comportements politiques ne repose pas sur des préjugés idéologiques, mais s'établit sur des faits concrets vérifiables par tous. Dans cette optique, on ne peut que constater la meilleure réceptivité de la gauche au problème arménien.

La récente prise de position de Madame Simone Veil en faveur de la reconnaissance du génocide doit-elle être interprétée comme un geste d'ouverture en direction de la communauté arménienne ?

SFA : Sans doute. L'accueil réservé à notre délégation par les parlementaires de l'UDF atteste de cette volonté. Nous attendons cependant que ces propos soient suivis d'actes concrets. En revanche, les multiples démarches entreprises tant auprès du groupe parlementaire qu'au siège du RPR n'ont guère été couronnées de succès. Tout se passe comme si on éprouvait au RPR quelques difficultés à appréhender la donnée arménienne. Et même si l'érection à Paris, d'un monument à la mémoire du victime du génocide devra beaucoup à l'action du Maire de Paris, nous attendons toujours de M. Jacques Chirac une déclaration ferme et résolue de reconnaissance du génocide. En tout état de cause, la position de chacun des partis politiques français dépend essentiellement de l'importance stratégique de la Turquie dans leur grille d'analyse respective.

Ainsi la droite, à l'époque où elle détenait le pouvoir s'est longtemps refusée à voir s'appliquer le concept de génocide aux massacres arméniens de 1915 (voir la Déclaration de M. Poniatowski en 1976), et ignorait tout bonnement le cas arménien. Aujourd'hui, alors que les positions ont sensiblement évolué, le fait historique du génocide étant généralement admis, on ressent des réticences des partis de l'opposition à mener une campagne au terme de laquelle la Turquie, alliée stratégique de l'Occident, risquerait de sortir affaiblie. Car toute action internationale en faveur de la reconnaissance du génocide jetterait un discrédit sur la Turquie, encouragerait les tentatives de déstabilisation de ce pays, mettrait en péril le dispositif défensif de l'OTAN en Méditerranée orientale, et ne pourrait à terme que profiter à l'expansionisme soviétique. Ce raisonnement rapidement énoncé, présentant la

Solidarité FRANCO-ARMENIENNE

COMMUNIQUE de PRESSE

Faisant suite à une question écrite de Mme Paule Duport demandant que le Président du Conseil, dans le cadre de la Coopération politique des Ministres des Affaires Etrangères des Dix Etats membres, engage les Dix Etats membres à reconnaître le génocide arménien, les Ministres des Affaires Etrangères des Dix réunis dans le cadre de la Coopération politique ont été amenés à préciser leur point de vue sur les événements de 1915.

Ils ont notamment déclaré que : " Nul ne conteste les événements tragiques qui se sont déroulés pendant la première guerre mondiale dans l'Empire Ottoman et dont a été victime en 1915 et 1916 de très nombreux Arméniens. "

L'association " Solidarité Franco-Arménienne " enregistre avec intérêt cette première déclaration de la Communauté Européenne; celle-ci marque sa volonté de rompre le silence qui entoure les événements tragiques vécus par le peuple arménien en 1915; Nous déplorons néanmoins la position prise par le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Dix sur ce problème; En ne se prononçant pas sur la nature du préjudice subi par le peuple arménien, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères des Dix délaisse des valeurs essentielles communes à l'ensemble des pays démocratiques européens; Il prend aussi le risque de renforcer l'intransigeance des groupes extrémistes, partisans de la violence aveugle.

La question arménienne, problème politique s'il en est, doit recevoir des réponses politiques susceptibles de déboucher sur des solutions acceptables par toutes les parties en présence;

Celles-ci passent dans un premier temps par la reconnaissance du génocide arménien par les instances internationales; la Communauté Européenne doit user de toute son influence pour contraindre la Turquie à reconnaître ce fait indéniable et engager un dialogue avec les Arméniens.

Au moment même où l'Avant-projet de traité instituant l'Union européenne vient d'être adopté par l'Assemblée des Communautés Européennes et la relance de l'idée de construction d'une Europe politique basée dans ses fondements sur la défense des libertés et des droits de l'homme se confirme, nous demandons à la Communauté des Dix qu'elle reprenne à son compte, conformément à ses principes, la position courageuse de la France qui, par la voix de son Président François Mitterrand a reconnu le génocide des Arméniens, Premier génocide du XXème siècle.

Paris, le 19 Juin 1984

Le COMITE de FARRAINAGE de l'association " Solidarité Franco-Arménienne " est composé de Mrs :

Claude BOURDET, Gérard CHALIAND, Georges DUBY, André GLUCKSMAN, Yves JOUFFA, Pierre LEPINE, André LWOFF, Henri NOGUERES, Emmanuel ROBLES, Léon SCHWARTZENBERG, Yves TERNON, Paul THIBAUD, Pierre VIDAL-NAQUET, Jean Pierre VERNANT, Yannis XENAKIS

95 RUE DU RUISSEAU 75018 PARIS TEL. 606.20.08 - 606.15.90

Turquie comme une garantie des valeurs du monde libre, peut expliquer bien des hésitations. Il légitime la position de la droite dans son refus de s'engager dans la recherche d'une solution au problème arménien. On retrouve, en partie, des préoccupations similaires dans la position du parti socialiste, qui rejoint celle du gouvernement français : celui-ci ne fait pas mystère de son appartenance au bloc occidental. Néanmoins cette position prend mieux en compte le point de vue arménien; cette tradition de solidarité à l'égard de notre cause exprimée jadis par Jean Jaurès s'est perpétuée. Elle répond aussi à un attachement profond de la mouvance socialiste aux principes des Droits de l'Homme et du droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes; la présence de nombreux élus socialistes dans les villes à forte concentration arménienne explique également cette sensibilité proarménienne. L'option socia-

liste consistant à tenir compte à la fois du désir de justice ressenti dans la communauté arménienne et des intérêts stratégiques de l'Occident en Turquie. Cette problématique aboutit aux prises de positions du premier secrétaire du Parti Socialiste, Lionel Jospin, et du ministre des Relations Extérieures, Claude Cheysson, qui reconnaissent le génocide de 1915 mais n'en rendent pas les autorités turques actuelles responsables; et le PS de préconiser l'instauration d'un dialogue politique entre les deux parties.

Cette politique arménienne définie au PS se heurte à une réalité politique fondamentale : la Turquie, qui par son intransigeance et par son refus de rouvrir le dossier arménien montre les limites actuelles d'une telle alternative.

On retrouve au Parti Communiste un mouvement de solidarité semblable à celui décrit pour le PS. L'histoire des relations du



Paule DUPORT

Deputée
au Parlement européen
Première Adjointe
au Maire de Saint-Egrève

QUESTION ECRITE déposée lors de la session d'Avril 84

Le Président du Conseil peut-il, dans le cadre de la Coopération politique des Ministres des Affaires Etrangères des Dix Etats membres, engager les Dix Etats membres à reconnaître dans une déclaration solennelle que le peuple arménien a été victime en avril 1915 d'un génocide reconnu par tous les experts afin que la communauté arménienne dispersée, en retrouvant le droit à son histoire, retrouve le droit de tous les peuples à leur identité et à leur culture ?

REPONSE

Nul ne conteste les événements tragiques qui se sont déroulés pendant la première guerre mondiale dans l'Empire Ottoman et dont a été victime en 1915 et 1916 de très nombreux arméniens.

Les Dix oeuvrent en faveur du respect des libertés fondamentales et des droits de l'Homme, y compris ceux des minorités.

Dans le même temps, ils condamnent toujours avec fermeté tout acte de terrorisme, quelque soit sa motivation.

PC avec la communauté arménienne a sans doute été influencé par l'existence de l'Arménie soviétique ; celle-ci a fortement contribué au resserrement de ces liens. Cependant, l'absence de réaction de la direction communiste dès lors que se trouvaient posés des problèmes touchant au fonctionnement de la démocratie, et au respect des droits de l'homme en Arménie Soviétique, marque les limites de son engagement. En revanche, non tenu par des considérations d'ordre stratégique, le parti communiste développe sur la question du génocide arménien une position qui donne satisfaction à notre communauté. Il n'hésite pas, en effet, à lier le problème de la reconnaissance du génocide à celui des responsabilités du gouvernement turc actuel. Il évite par contre de se déterminer sur la question des réparations, peu soucieux, dans le contexte international actuel, d'embarrasser l'URSS qui ne manquerait sûrement pas d'être associée à un éventuel règlement politique du problème arménien.

A : Autres questions auxquelles vous souhaiteriez répondre ?

S.F.A. : Quelles sont les perspectives à venir ? Tout d'abord l'échéance européenne passe pour être une étape nécessaire et capitale dans la lutte pour la reconnaissance du génocide par les instances internationales. La récente prise de position des ministres des Affaires étrangères des dix Etats membres

de la Communauté, si peu satisfaisante soit-elle, puisqu'elle n'évoque pas la nature du préjudice subi par les Arméniens, constitue une première en son genre. Il ressort de cette réunion que la réponse des Dix s'est trouvée en retrait par rapport à la position française du fait de l'opposition de la RFA, du Royaume-Uni et de la Belgique. Cela nous indique dans quelle direction il sera nécessaire de concentrer nos efforts.

En tout état de cause, l'évolution de la position européenne dans un sens plus conforme aux intérêts arméniens dépendra aussi de la pression et du travail d'information systématique de nos associations et organisations. L'échéance européenne, ce sera aussi la relance de la procédure d'examen d'une résolution au Parlement européen. Suite au questionnaire sur le génocide arménien que nous leur avions adressé, les grands leaders politiques se sont prononcés sur ce problème. Il est vrai que Lionel Jospin, dans sa réponse, a été la tête de liste à s'engager le plus précisément sur ce sujet. Dans toutes les hypothèses, nous entendons saisir l'ensemble des groupes parlementaires, afin qu'ils appuient ou prennent l'initiative de la reconnaissance du génocide, conformément aux engagements pris.

Nous voudrions faire à ce propos quelques remarques : tout laisse à penser que certains, parmi les politiciens européens, s'accommoderaient bien d'une résolution européenne

qui reprendrait les thèses françaises sur la question. Ceux-là ne peuvent ignorer que les autorités turques actuelles, en niant la réalité du génocide, assument de fait l'héritage de ce crime contre l'humanité commis par leurs prédécesseurs.

Nous ne saurions envisager d'apporter notre soutien à une proposition de résolution qui reconnaîtrait le génocide de 1915 mais qui dans un même temps affirmerait que les autorités turques actuelles ne sont pas responsables de ces faits. D'ailleurs, tous les juristes s'accordent pour affirmer qu'une telle position est intenable sur le plan juridique et qu'elle va à l'encontre des principes généraux du droit international. Nous devons en effet toujours garder à l'esprit que la reconnaissance du génocide arménien par les instances internationales ne représente qu'une étape permettant de poser la question du préjudice subi par notre peuple. Désresponsabiliser aujourd'hui l'Etat turc, c'est priver le peuple arménien des moyens juridiques de faire valoir ses droits en Arménie occidentale et d'obtenir un jour des réparations.

La sentence du Tribunal Permanent pour les Peuples proclamait à juste titre : « Le génocide arménien est aussi un crime international dont l'Etat turc doit assumer la responsabilité, sans pouvoir prétexter pour s'y soustraire d'une discontinuité dans l'existence de cet Etat. Cette responsabilité entraîne principalement l'obligation de reconnaître officiellement la réalité de ce génocide et du préjudice en conséquence subi par le peuple arménien ».

Enfin, une autre échéance nous interpelle : celle de la réunion de la sous-commission des Droits de l'Homme qui vient d'être récemment renouvelée. Comme vous pouvez le constater, un travail en profondeur nous attend. Il sera ponctué par deux actions d'envergure sur le sujet desquelles nous aurons bientôt l'occasion de revenir.

RECTIFICATIF

Notre article du numéro de mai dernier publié page 16, « Tribunal pour les peuples » commençait ainsi : « La Sorbonne accueillait du 13 au 16 avril 1984, sous la présidence de Gérard Chaliand, le tribunal permanent pour les peuples. » En fait, Gérard Chaliand n'a pas présidé le tribunal mais il était président de l'Association pour la Reconnaissance du Génocide des Arméniens auprès du Tribunal Permanent pour les Peuples.

ARMENIA A L'HEURE DE LA TÉLÉMATIQUE

Dans la presse arménienne, *Armenia* a innové par sa présentation, par son objectivité et continuera ainsi sa mission.

Par les progrès scientifiques et les conséquences qui en découlent, l'information circule de plus en plus vite, les événements se succèdent à une telle allure que les moyens d'information classiques ne suffisent plus à leur diffusion. Seule l'informatique pouvait porter remède à cette lacune.

Depuis le 1^{er} juin 1984, *Armenia* vient de franchir cette étape importante en matière de diffusion d'information. Il a accédé à cette nouvelle technique qu'est la *Télématique* (association informatique + téléphone) par l'intermédiaire du *Minitel*.

Vous avez certainement entendu parler du *Minitel*. C'est un petit appareil appelé « Petit Terminal », composé d'un écran et d'un clavier qui reçoit la fiche de votre téléphone, la sienne allant dans la prise téléphonique de votre pièce.

A quoi sert un Minitel ?

Cet appareil, un *centre serveur* en



Photos Simon TANITIAN.

Pages du Minitel

terme informatique, est conçu pour diffuser une masse incommensurable de renseignements et d'informations. Il offre et offrira des services dont le nombre ne cessera d'augmenter. Par exem-

plé, l'annuaire classique sur impression papier est à présent sur Minitel en annuaire électronique. Il vous suffit de composer le nom de votre correspondant pour connaître son numéro de téléphone instantanément. Dans la plupart des banques, le Minitel vous permet de connaître de chez vous la situation de votre compte. Les renseignements SNCF, les compagnies aériennes utilisent également le Minitel : vous pourrez, dans un proche avenir, réserver vos places de chez vous. La plupart des journaux nationaux et de province utilisent le Minitel pour diffuser des flashs d'informations. Les sociétés juridiques mettent en relation leur « banque de données » avec le Minitel installé dans les cabinets de juristes qui pourront ainsi consulter les textes de lois.

Tous ces exemples démontrent l'importance de cet appareil qui va bouleverser complètement le comportement des individus dans très peu de temps.

ARMENIA à l'heure de la Télématique

Armenia ne pouvait pas ignorer l'importance de cet outil d'avant-garde. Il a voulu être présent dans cette *nouvelle ère de l'informatique*. Il est de notre devoir d'utiliser les moyens les plus modernes de communication. Pour être à même d'exister, d'analyser, d'extrapoler, de tirer des enseignements. Pour ce faire, un programme d'information

Comment utiliser votre minitel

- Allumer votre minitel
 - ... la lettre F s'inscrit sur l'écran en haut à droite
- Décrocher le combiné téléphonique
- Composer le numéro d'accès 16 (36) 15 91 77
- Attendre la tonalité de décrochage puis
- Appuyer sur la touche CONNEXION FIN
 - ... Vous verrez apparaître sur l'écran la page d'accueil
- Composer le mot ARMEN (sur le clavier de l'appareil) puis
- Appuyer sur la touche ENVOI
 - ... Vous avez accès au service ARMENIA
- Suivre les indications qui vous sont données sur l'écran

a été introduit. Vous pouvez en prendre connaissance en suivant la procédure d'utilisation ci-dessous :

Ci-après une liste non exhaustive des services :

- Les flashes d'information et le sommaire du dernier numéro d'*Armenia*.
- Les établissements qui enseignent l'arménien.
- Les lieux de culte
- Les spectacles et expositions
- Les manifestations diverses
- Les petites annonces
- La vie pratique
- Divers



Les possibilités du Minitel sont inépuisables. Si certains d'entre vous veulent participer à l'élaboration de certaines rubriques, qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

Exceptionnellement, en accord avec les services de Télécommunications, *Armenia* a offert un Minitel à tous les abonnés marseillais. Pour ceux qui habitent hors Marseille, il leur suffit de s'adresser au service des télécommunications de leur ville.

Armenia, toujours à l'affût du progrès, vient de mettre à votre service, au service de la communauté un moyen de communication ultra-rapide et efficace. Nous sommes persuadés de son importance. Nous avons agi dans ce sens, avec l'espoir que notre communauté en prendra conscience et se manifesterait également pour soutenir, encourager et développer nos initiatives.

Sachez que nous faisons le maximum avec nos possibilités actuelles. Nous pourrions faire plus si nos moyens augmentaient, humainement et matériellement, au fur et à mesure de nos entreprises.

O. HEKIMIAN

TRIBUNE LIBRE

ARMÉNITÉ...

Monsieur le Rédacteur en Chef
Fidèle lecteur de votre revue, je me décide à vous écrire pour vous exprimer quelques réflexions personnelles qui me sont venues à propos du court article sur W. Saroyan dans votre avant dernier numéro.

Cette inadéquation que vous relevez entre ses écrits et sa vie personnelle, ce clivage en somme entre l'homme public et l'homme privé sont en fait exemplaires du fonctionnement mental des Arméniens dispersés dans le monde depuis le génocide.

De par mon métier, je vois le plus souvent le côté négatif du fonctionnement, mais à mon avis cette part d'ombre nous l'avons tous en nous, en diaspora. Chez W. Saroyan, comme chez le père de Michael Arlen (autre écrivain américain d'origine arménienne), comme chez mon propre père, quelque chose est mort avec le génocide. Quelque chose qui ne peut plus s'exprimer et qui de plus est intransmissible et empêche les survivants de jouir de la vie comme tout le monde. Le simple fait d'avoir survécu, alors que la plupart de leurs proches sont morts dans l'horreur, a entretenu chez eux un sentiment inconscient de culpabilité, comme si c'était à cause d'eux et de leur non-intervention que les autres sont morts... On retrouve ce même sentiment de culpabilité inconsciente, entretenant un clivage à l'intérieur du « moi », chez les survivants des camps de la mort de la dernière guerre. C'est un véritable clivage psychotique : une schizophrénie.

Les enfants issus de cette génération (donc la première née en diaspora) ont été investis du rôle de « fétiche » réparateur. C'est la réalité sous forme de réussite sociale et d'accumulation de biens ou de diplômes qui doit effacer l'autre réalité insoutenable, traumatisante du génocide. D'où les revendications répétées (comme dans toute névrose traumatique) de l'identité arménienne, y compris pour ceux qui n'en ont cure. Nous avons tendance à annexer comme Arméniens ceux qui de près ou de loin ont quelques gouttes de sang arménien. Ainsi par exemple d'Henri Troyat (cf. l'article d'*Armenia* dans le même numéro) qui est avant tout un Russe Blanc, qui a la sensibilité d'un Russe Blanc et ne revendique aucune reconnaissance d'arménité, même si son père portait un nom arménien.

De même pour la reconnaissance du génocide et des stèles en son nom qui se multi-

plient comme à foison ; comme si notre vie en dépendait. L'imaginaire arménien de la diaspora est mort avec le génocide. C'est en cela que ce génocide est exemplaire comme l'écrit J.M. Carzou. Nous ne vivons que de souvenirs, répétant inlassablement les mêmes choses jusqu'au rabachage. Prenez tous les numéros de toutes les revues arméniennes paraissant en diaspora ! Ils se ressemblent tous. On y retrouve pratiquement les mêmes articles sur les mêmes sujets.

La littérature et les œuvres d'art se sont arrêtés à 1915 et depuis aucun nom n'a émergé en diaspora pour prendre l'héritage en compte et le faire évoluer. Sorti du folklore et de la répétition il n'y a rien. Heureusement, en quelque sorte, que le terrorisme arménien est venu prendre la relève, pour changer le menu des quotidiens et des revues. Bien piètre consolation que ces œuvres de mort pour les « zombis » que nous sommes devenus.

Ceux qui auraient quelque chose à dire, s'ils ne peuvent l'exprimer en arménien, ne sont pas pris au sérieux ! La langue elle-même a été fétichisée... Seul la diaspora libanaise (du fait du contexte particulier du Liban) et l'Arménie Soviétique ont échappé à la répétition mortifère. Ce n'est pas pour rien que les Arméniens du monde entier, toutes tendances confondues, tiennent au moins une fois dans leur vie à poser le pied sur le seul sol arménien actuellement reconnu. Ils y retrouvent en effet des Arméniens en chair et en os, sur une terre leur appartenant et non plus les cadavres sans sépultures du génocide. Ils sont déculpabilisés...

La reconnaissance du génocide : oui, mais pas seulement cela. La vie doit continuer ! Toujours diverse dans ses manifestations, elle est du côté de l'ennui, de la névrose, du retour au degré zéro, de la mort ! Les revues arméniennes respirent l'ennui, alors qu'elles devraient ouvrir leurs colonnes aux chantres de la vie, à l'utopie quelle que soit la langue dans laquelle ils s'expriment. Sans cela nos bourreaux de 1915 peuvent se réjouir : ils auront réussi non seulement à anéantir le corps mais aussi l'esprit des Arméniens dispersés.

Avec l'expression de ma grande considération et l'espoir que ce changement se manifeste dans *Armenia*.

Dr. Vahan Yeghicheyan
Psychanalyste
8, rue des Déportés
23200 Aubusson

LA SITUATION SCOLAIRE A TEHERAN

Les autorités islamiques contre les écoles arméniennes. Grèves des examens, directeurs démis de leurs fonctions, écoles fermées...

Le 6 mai dernier, l'archevêque Artak Manoukian, du diocèse de Téhéran, adressait à l'Ayatollah-ol-ozma Montazeri, à Qom, un télégramme lui rappelant leur entrevue du 9 avril précédent et les espoirs que le chef religieux chiite lui avait donnés de voir résoudre les difficultés auxquelles sont en butte les écoles arméniennes du pays. Le prélat ajoutait dans cette correspondance que non seulement la situation à cet égard ne s'était pas améliorée mais que des directeurs d'établissement avaient été remplacés par décision de la direction de l'enseignement, que des professeurs de langue et d'instruction religieuse arméniens avaient été démis de leurs fonctions et certaines écoles fermées (Nor-Ani et les cinq écoles Sainte-Marie), toutes mesures extrêmement regrettables à l'approche des examens. A ces griefs s'ajoutait le fait que certains nouveaux directeurs (persans), ignorant des traditions et habitudes religieuses de leurs élèves, faisaient preuve d'une attitude blessante, certains même prenant des

sanctions contre des élèves coupables seulement de suivre leurs règles religieuses et, dans les cas de protestation, faisant fermer les écoles.

Dans son télégramme, l'archevêque rappelle qu'en juillet 1982 déjà, les évêques des trois diocèses arméniens du pays, s'adressant au président du parlement, Hodjatoleslam Rasfandjani, lui avaient rappelé que l'enseignement religieux de l'église arménienne dans une langue autre que l'arménien était en contradiction avec les règles de ladite église, et qu'en conséquence contraindre les élèves à étudier leur religion et à passer des examens sur cette matière dans une langue autre que l'arménien équivalait à violer les règles de leur vie religieuse.

Le 9 mai, nouveau télégramme de l'archevêque à l'Ayatollah Montazeri lui rappelant la mesure précédente de fermeture de six écoles prise par la direction de l'enseignement et lui annonçant que sept autres établissements (les quatre écoles Sahakian, les deux Rostom et

Alik) venaient d'être fermés « pour la seule raison que les élèves s'en tenaient aux principes de leur église en ce qui concerne l'instruction religieuse ».

Le prélat poursuit en se plaignant de ces mesures oppressives à l'égard de la minorité arménienne et demande l'intervention de l'ayatollah pour obtenir le retour à une situation normale.

Le 13 mai, on apprenait le licenciement de quatre directrices d'établissement, s'ajoutant à trois licenciements précédents de directeurs et à la fermeture de treize écoles.

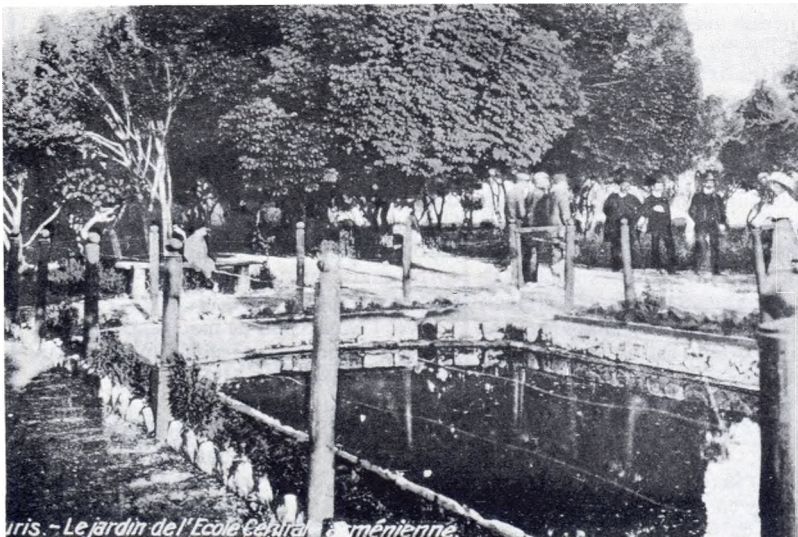
Tout a pour origine la décision du conseil supérieur de l'Education en date du 9 mai 1982 selon laquelle l'enseignement religieux des minorités devait désormais se faire en persan, décision qui est en contradiction flagrante avec l'article 13 de la Loi fondamentale de l'Etat qui accorde aux minorités le droit de procéder à l'instruction religieuse suivant leurs règles propres. De multiples démarches et protestations ont eu lieu, et tant les enseignants que les élèves ont refusé de se servir des manuels d'instruction religieuse chrétienne en persan et, lors des examens, refusé de répondre aux feuilles d'interrogation rédigées en persan.

Le 16 mai, on apprenait la fermeture de trois autres écoles (l'école Kouchèche et les deux écoles Alichan) ; deux jours auparavant, leurs directeurs avaient été démis de leurs fonctions.

Le 17, une nouvelle école a été fermée et encore trois directrices amenées à cesser leurs fonctions. Le même jour, l'archevêque Artak s'adresse par lettre au président de la République, Hodjatoleslam Valmoslemine Seyed Ali Khameneï, et lui rappelle qu'il lui est impossible, en sa qualité de prélat de l'Eglise arménienne, d'admettre les nouvelles dispositions arbitrairement prises par le ministère de l'Education et sollicite l'intervention du chef de l'Etat afin de résoudre la difficile situation ainsi créée pour la communauté arménienne, dont « les fils, rappelle-t-il, luttent dans la guerre contre l'Irak aux côtés des musulmans iraniens pour l'intégrité et l'indépendance de l'Iran ».

Selon les commentateurs arméniens de la capitale, « seuls pourront se réjouir de cette triste situation l'ennemi du peuple arménien, c'est-à-dire la Turquie, et les ennemis de la République islamique d'Iran ».

Le 15 juin, lors de la réunion de prière du vendredi, le président du Parlement, Rasfandjani, a prononcé un ser-



Tabriz :
le jardin
de l'école
centrale
(photo
C.R.D.A.)

iris - Le jardin de l'école centrale arménienne.

L'article consacré à la situation des Arméniens d'Iran faisait état de 17 écoles fermées à Teheran. Nous donnons ci-dessous un tableau indiquant le nombre d'écoles et d'élèves au début de l'année scolaire 1983-1984. Une étude comparative avec la France peut être faite...

TYPE	ECOLES	GARÇONS	FILLES	TOTAL
2 ^e cycle	6	1410	1942	3352
1 ^{er} cycle	13	1928	1829	3757
Elémentaire	15	3252	3037	6289
TOTAL	34	6590	6808	13398

mon dans lequel il a parlé des droits de l'homme et affirmé que les minorités religieuses du pays jouissaient des mêmes droits que la majorité. Puis il a abordé la question scolaire arménienne. « La constitution, a-t-il dit, que les Arméniens ont votée, prévoit que les

matières du programme doivent être enseignées en persan et que seuls des cours donnés en dehors du programme peuvent l'être dans leur langue. Actuellement, les Arméniens font des difficultés (...) Or, d'après la Loi fondamentale, aucune matière du programme

officiel ne peut être enseignée dans leur langue. Nous ne pouvons pas, le ministre de l'Education ne peut pas y consentir sans risque de procès. Les minorités sont libres d'enseigner dans leur langue en se servant de leurs livres propres, mais en dehors des heures de cours officielles ou aux heures de leur choix dans leurs lieux de culte. Ce qu'elles attendent de ce pays a augmenté hors de proportion et cependant nous n'avons fait preuve envers elles d'aucune rudesse ».

Puis Rasfandjani a accusé les grandes puissances de se servir de la question scolaire arménienne en parlant de la question des droits des minorités dans leurs émissions radio et « d'exploiter à leurs fins propres un délicat problème concernant une minorité religieuse ».

Il a conclu en disant que « les responsables de l'Etat doivent faire preuve de largeur d'esprit et de délicatesse dans des questions de ce genre, et cela à partir des objectifs de la révolution et des dispositions de la Loi fondamentale ».

P.T.S.

ETE 1984 EN ARMENIE

- du 4 au 18 août 1984
- du 18 août au 1^{er} septembre 1984
- du 1^{er} au 15 septembre 1984

PRIX PARIS/PARIS : 6 410 F

- du 6 au 20 octobre 1984

PRIX PARIS/PARIS : 5 430 F

Voyage culturel conduit par le R.P. KESSEKIAN du 18 Août au 1^{er} septembre 1984
(avec 3 jours à TBILISSI)

PRIX PARIS/PARIS : 6 410 F

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

OPTIMA TOURS
Sonia COUNRYANTZ
12, rue Vignon
75009 PARIS
Tél. 742.10.35

L'EDUCATION ARMENIENNE EN FRANCE :

LE TEBROTZASSERE



Ecole Tbrotzassere

Nos grands-parents seront-ils les seuls à préserver la langue arménienne auprès de leurs petits-enfants ?

Ce ne peut être qu'occasionnel et la communauté arménienne doit pouvoir assurer autrement la survie de sa propre langue. Et cela ne peut se faire que dans un cadre institutionnel, les familles à elles seules ne pouvant y réussir. Comment concilier la survie de la culture arménienne chez nos enfants avec le respect des lois scolaires françaises ?

Un élément de réponse intéressant est apporté par Sylvia Karagulian, directrice, depuis deux ans, de l'école arménienne du Tebrotzassere.

Preuve de son succès : en deux ans, le nombre d'élèves est passé de 16 à 95. On peut donc espérer que les effectifs

atteindront rapidement 150 élèves que pourraient facilement accueillir les locaux.

Fondé en 1879, à Constantinople, par une intellectuelle féministe, Serpouï Dussapé, le Tebrotzassere avait pour vocation de former des puéricultrices afin qu'elles aillent enseigner l'arménien dans les provinces orientales. L'école, suivant l'exode des victimes du génocide, a changé plusieurs fois de pays. Accompagnées d'orphelins, ces femmes sont d'abord allées à Salonique, puis ce fut Marseille et enfin Paris en 1927.

C'est en 1946 que Dickran Kelekian leur a offert ce pavillon de chasse datant du début du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, l'école est mixte avec une proportion qui tend à devenir égale de filles et de garçons. Cependant, les filles sont encore fortement majoritaires dans le secondaire (aucun garçon en cinquième, un seul en sixième !)

Date de la rentrée : 10 septembre 1984

Nombre d'élèves : 95

Prix des cours : 6000 F/an pour les externes, cantine et ramassage scolaire compris.

14 000 F/an pour les internes.

Durée des cours : dix mois 6 heures/jour (sauf sam. et dim.)

Matières enseignées :

— programme de l'Etat
— programme arménien (langue, histoire, géographie, religion, chant et danse).

Nombre de professeurs : huit professeurs arméniens, cinq professeurs français.

- deux personnes de langue arménienne, deux institutrices à la maternelle, deux institutrices dans le primaire forment le corps enseignant permanent ;

- les professeurs de français, histoire, géographie mathématiques, dessin, chant, gymnastique sont vacataires.

Six enfants venus du Liban à Noël ont accru le nombre des élèves qui jusqu'alors étaient tous francophones. Ils ont suivi des cours de rattrapage. La fermeture des écoles arméniennes en Iran sera peut-être la cause d'un nouvel afflux d'enfants non francophones.

Avec une proportion sensiblement égale des matières françaises et arméniennes, les enseignants ont pris soin de respecter une réelle parité entre le français et l'arménien. Il s'agit de faire de l'arménien une langue vivante, intégrée dans un ensemble qui permette d'appréhender le monde extérieur par les deux langues, et non de pratiquer une langue marginalisée. C'est ce que le Tebrotzassere s'efforce de réaliser, dans la limite du cycle (de la maternelle à la cinquième).

L'école commence à se doter de techniques audiovisuelles. Certains instituteurs ont suivi un stage à New York afin d'acquérir une toute récente méthode d'apprentissage à l'usage des non-arméniophones.

Le Tebrotzassere ne reçoit pas de subventions de l'Etat. L'école doit entièrement s'autogérer et s'autofinancer. Sylvia Karagulian multiplie les efforts afin de faciliter l'accès à l'école : le ramassage scolaire fait une boucle reliant Arnouville-les-Gonesse, Villiers-le-Bel, Goussainville, Sevran, Aulnay-sous-Bois, Livry-Gargan, le vingtième arrondissement de Paris, Romainville, Drancy, Gagny-Montfermeil, Bondy, Villemomble, Le Raincy.

La Fête de fin d'année, le 24 juin dernier, a été l'occasion pour les huit cents personnes présentes, de renouer avec l'école.

Tout Arménien soucieux de préserver sa culture ne peut que s'associer à ces efforts et encourager les succès de cette initiative.

Tout parent, à cet égard, doit assumer sa responsabilité et permettre au mieux à ses enfants de s'intégrer véritablement à notre communauté.

L. KARAYAN

Boulangerie - Pâtisserie Orientale



"SO ME PAIN"

TOUS LES JOURS CHAUD

Pain Oriental • Manakiche au Thym • Lahme Biajine
Pâtisserie Orientale • Produits Orientaux

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE

6, bd de Maillane - 13008 Marseille
Tél. (91) 80.03.00 - Télex 430.879 F

**SILVY
et
FLORENCE**

client Roi



chausseurs

43 et 57, cours Mirabeau
13100 AIX-EN-PROVENCE. Tél. (42) 27.54.77

PERTUIS-EN-PROVENCE

Mapotel Sévan***

En plein cœur de la Provence, à 18 km d'Aix-en-Provence,
un COMPLEXE HÔTELIER de tout premier ordre,
dans une oasis de verdure (30.000 m²).

40 chambres Grand Confort

- Restaurant raffiné
- Club privé - Discothèque le « Christopher Club »
- Piscine
- Equipement moderne pour organisation dde séminaires
- 4 courts de tennis dont 2 en terre battue

A l'Hôtel SÉVAN,
on retrouve le sens du mot « vacances »,
détente et loisir.

84120 PERTUIS-EN-PROVENCE. Tél. (90) 79.19.30. Télex 431.470



Magasin de CANNES à Mougin.

AUTOBAN

POUR VOITURES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

ARAKEL et NURAN

BALYOZYAN

Frères

Echappements — Freins — Embrayages — Amortisseurs — Filtres
Moteurs — Boîtes à vitesses — Radiateurs — Courroies — Cardans
Batteries — Pompes — Pièces moteurs — Démarreurs — Alternateurs
Outillage — Produits d'entretien — Accessoires automobiles

NICE

41, bd François-Grosso. Tél. 44.44.59

CANNES

444, ch. de Carimail. 06250 MOUGINS. Tél. 69.10.69



**RESTAURANT
L'ARARAT**



GRILL
SPÉCIALITÉS ARMÉNIENNES

MENU VIN COMPRIS : 95 F

25, rue Henri-Tasso
13002 MARSEILLE

Place de Lenche (Panier)
au bas des escaliers

POUR RÉSERVER : 91.24.99
(FERMÉ LE DIMANCHE ET LE LUNDI MATIN)



**photo couleur
1 heure.***

189, rue de Rome
13006 MARSEILLE (près place Castellane)

* (Suivant charge de travail
et quantité demandée).

QUETZAL

15 % DE REMISE SUR VOS PHOTOS COULEUR SUR PRESENTATION DE CETTE ANNONCE

Dans La Presse Française

Dans son article de première page intitulé « L'Irak dans le piège de la guerre », *Le Monde* du 4 avril dernier faisait largement allusion aux pertes arméniennes dans l'interminable conflit irano-irakien : « La petite communauté arménienne d'Irak paie un lourd tribut à la guerre. Dans le cimetière arménien de Bagdad, des inscriptions en arabe indiquent sur fond noir que tel ou tel « martyr » – le plus souvent un jeune de vingt ans – a sacrifié sa vie. Les inscriptions sont les mêmes que celles que l'on trouve sur les calicots de deuil affichés dans les quartiers chiïtes et sunites de Bagdad, et commencent invariablement par la formule : « En vérité, les martyrs sont plus nobles que nous. » Les Arméniens d'Irak, qui sont environ vingt mille, dont quatorze mille dans la capitale, ont eu jusqu'à présent, sur les divers fronts irakiens, près d'une quarantaine de tués et un nombre équivalent de disparus ou de prisonniers. »

Le Monde aujourd'hui des 10/11 juin 1984 consacre trois pages pleines à un entretien de Michel Castaing avec Charles Aznavour. On y trouve bien des assertions connues, telles que : « La question arménienne est le refus de reconnaître un fait historique ». Mais il y a aussi des jugements plus intéressants. Pourquoi la Turquie proteste-t-elle chaque fois qu'on évoque le génocide ? « Parce que, dit notre chanteur, je pense que la Turquie actuelle est encore trop fière, trop orgueilleuse, trop « vieille manière », pour accepter une chose que le monde entier a accepté pour d'autres races ». Et de citer le cas des Allemands, et celui des Canadiens qui paient encore des dommages aux Indiens du pays. Ce phénomène d'orgueilleux entêtement turc, dont on pourrait aussi signaler le caractère « oriental », le chanteur a raison de le souli-

gner alors qu'il est généralement ignoré. Et il a raison aussi d'affirmer : « La Turquie a prouvé que ses dirigeants étaient des gens intelligents. On ne peut pas dire qu'ils se soient mal débrouillés, depuis des décennies. » Ils se sont en effet fort bien « débrouillés » surtout en politique étrangère...

Aznavour proteste de son attachement à son origine arménienne. « Je suis, dit-il, engagé dans une seule et unique cause, la cause arménienne. » Et il donne à cet attachement un caractère religieux : « Il me faut une religion, la mienne, c'est l'Arménie. »

Il rappelle sa chanson « Ils sont tombés » et sa lettre au président de la cour d'assises qui jugeait les quatre jeunes de l'Opération Van. Et aussi, « il ne faut pas que cette nation disparaisse ». Il annonce en outre qu'il va « se pencher beaucoup plus sur le cas des écoles arméniennes ». Voilà qui est réconfortant, l'école étant sans doute le seul moyen de sauver, dans la mesure où elle peut encore l'être en diaspora occidentale, la langue arménienne. A ce propos, on se rappellera peut-être l'affiche apposée il y a quelques années sur les murs de Paris et qui disait : « Si un jour la langue française disparaît, nous serons tous des assassins ». Elle était signée Charles Aznavour. Comme on ne risque guère de se tromper en disant que la langue arménienne court tout de même plus de risques que la française, soyons rassurés : le chanteur proportionnera certainement ses efforts à l'importance des risques courus. Du reste, ne dit-il pas : « J'ai fait de l'arménien ma religion » ? Cela n'empêche pas, il est vrai, que ses enfants, dont les prénoms sont russes, soient élevés « dans une culture totalement française » et que si on leur apprend des langues, ce n'est pas l'arménien (cela semble réservé

aux écoles dont Aznavour veut s'occuper) mais « l'anglais, l'espagnol et l'allemand », qui sont certes, beaucoup plus que l'arménien, les composantes d'un « bagage optimal ».

En tout état de cause, les protestations d'attachement à l'arménité n'empêchent pas toute une série d'affirmations sur l'appartenance française : « Mon pays, c'est la France », je me considère « comme un Français tout court, d'origine arménienne » (Ce n'est donc pas tellement « tout court »). Et puis il s'affirme « tricolore, patriote, profondément français ». Bref, son enthousiasme français est tel que l'interviewer nous avoue : « La question de savoir pourquoi il ne réside pas en France vient naturellement à l'esprit. La réponse va de soi ». Quelle est donc cette réponse qui va de soi ? On la cherchera en vain. Peut-être *Le Monde* l'a-t-il tronquée ? En tout cas, tout ce qu'on peut lire, en guise de réponse, c'est qu'Aznavour nous parle de l'argent qu'il aime gagner, de ses ennuis fiscaux et « du « non-lieu complet obtenu après transaction ». Et d'ajouter : « Vous voyez, je vous dis tout. Non, ce qui me tracasse vraiment, c'est ceci : on ne s'occupe pas assez de la France et des Français ». Mais alors, pourquoi, quand on a une telle passion, aller vivre en Suisse ? On ne le sait toujours pas.

Dernier élément qui, dans ce long entretien, est digne de retenir l'attention : c'est le rappel du désir exprimé par le chanteur de servir de « médiateur ». On croit communément (mais peut-être s'abuse-t-on ?) qu'un médiateur se situe entre deux parties, et qu'il n'appartient donc ni à l'une ni à l'autre. Comment un Arménien – ou un Turc – pourrait-il exercer une médiation entre Arméniens et Turcs ? Ne serait-il pas à la fois juge et partie ? Mais, ignorant l'entorse que cette hypothétique situation fait subir à la logique, le chanteur va plus loin encore : il imagine, il rêve d'un petit parti turc, écolo-giste par exemple, qui nous dirait : « On a envie que tout ça cesse. Dans les deux sens : une réparation historique pour vous (les Arméniens) en forme de déclaration, et pour nous (les Turcs) qu'on n'en parle plus, car on parle un peu trop de nous. » On appréciera ce que le chanteur appelle de ses vœux : qu'un organisme turc quelconque nous octroie une « déclaration » qui constituerait une « réparation historique » (Ne soyons pas exigeants...) Bref, nous aurions une déclaration et les Turcs auraient la paix



C. Aznavour

dans des territoires que leurs dirigeants d'hier ont arrosé du sang de centaines de milliers d'Arméniens.

On croit rêver. Mais il doit y avoir un malentendu quelque part car il n'est pas possible que notre chanteur se soit laissé abuser à ce point sur le sens des termes qu'il a employés.

Enfin... Retenons surtout qu'il a annoncé un sérieux soutien à l'Eglise et aux écoles.

Dans son numéro du 20 juin, *Le Monde* revient sur cette « affaire Aznavour » avec deux articles, l'un de Michel Castaing qui nous apprend que le chanteur a reçu sur leur demande deux journalistes turcs, Ragip Duran, correspondant de la BBC à Paris, et Erol Ozkora, « responsable à Istanbul des « dossiers » de *Nokta*, hebdomadaire lu par l'intelligentsia turque.»

« Pendant trois heures, à bâtons rompus et dans une atmosphère très détendue », le chanteur a repris les thèmes de son interview au *Monde aujourd'hui*, rendant de nouveau hommage à l'intelligence des dirigeants turcs et précisant en substance : il faut être intelligent

jusqu'au bout et ne pas laisser de « points d'ombre dans la véritable histoire de son pays ».

Révéland, poursuit Michel Castaing, que M. Ara Toranian, leader du Mouvement National Arménien, avait demandé à le rencontrer, Charles Aznavour a dit qu'il avait accepté de le recevoir prochainement, précisant que son but était exclusivement de « mettre des gens de bonne volonté autour d'une table ».

L'autre article que publie *Le Monde* est dû au correspondant de ce journal à Ankara, Artun Unsal. Celui-ci nous apprend que l'offre de « médiation » d'Aznavour n'a guère trouvé d'écho en Turquie, ni dans la presse ni dans les milieux officiels. Les sources proches du ministère turc des Affaires étrangères ont cependant déclaré : « Nous ne sommes pas l'interlocuteur d'Aznavour, et de ce fait sa proposition n'a aucune valeur pratique.»

Une personnalité, s'exprimant « uniquement à titre personnel », a toutefois remarqué : « Dire que la cause arménienne est une cause sans espoir est une

prise de position courageuse qui ne va sûrement pas plaire aux militants durs de cette cause ».

Si d'aucuns espèrent que les Turcs d'aujourd'hui désavoueraient ceux d'hier, ils se trompent. Témoins cette déclaration du professeur Mumtaz Soysal, « intellectuel de gauche » : « Nous sommes très sensibles à la vérité ottomane. Nous n'avons aucune intention de renier nos ancêtres. La question ne consiste pas à opposer les Ottomans aux Turcs. Si nous le faisons, nous admettrions que les Ottomans se sont montrés coupables.» Nous voilà donc avertis, et M. Aznavour aussi. Et M. Soysal d'ajouter : « Pourquoi ne pas avoir de discussion davantage axée sur l'avenir que sur le passé ? » Eh bien, voyons ! comme cela tout est réglé : les Arméniens de l'Empire ottoman se sont envolés, évanouis, et ainsi les Turcs d'aujourd'hui sont tranquilles, puisqu'ils n'ont rien de plus à se reprocher que ceux d'hier.

Artun Unsal nous apprend aussi que « Charles Aznavour est un chanteur très populaire en Turquie, où il est venu, à plusieurs reprises, donner des récitals ». Voilà donc encore un motif de satisfaction.

Le Monde encore, le jeudi 14 juin, se faisait l'écho d'une intervention de l'association Solidarité franco-arménienne auprès des chefs de file des listes de candidats aux élections européennes, leur adressant un questionnaire sur le génocide. « Les réponses reçues, lit-on dans *Le Monde*, confirment la solidarité de la gauche française vis-à-vis de la cause arménienne(...) M. Lionel Jospin s'engageant notamment à agir pour que l'Assemblée européenne reprenne l'examen de la proposition de résolution déposée à ce sujet par le groupe socialiste en septembre 1983 ».

M. Marchais juge, quant à lui, que « l'Etat turc doit en assumer toutes les responsabilités (du génocide) et ne saurait se soustraire à la voie de la négociation, qui doit permettre de trouver une solution ». D'autre part, « Solidarité franco-arménienne, remarque *Le Monde*, souligne que, pour la première fois, par la voix de Mme Simone Veil, un responsable de l'opposition se prononce pour la reconnaissance du génocide et pour « la recherche d'un dialogue entre les Arméniens et les autorités turques, afin de parvenir à une solution politique de ce problème.»

P.T.S.

LES KURDES ET LA QUESTION KURDE

(Fin)

3. EN IRAK

Dans nos numéros 82 et 83, nous avons analysé la situation du peuple kurde en Turquie et en Iran. Ces deux pays, qui ont dominé une vaste partie du Moyen-Orient au cours du deuxième millénaire de notre ère, n'ont toujours pas réussi à se défaire d'une minorité qui ne cesse de leur poser des problèmes. Aux côtés de ces deux républiques, un pays plus jeune, l'Irak, a une attitude toute différente.



Agra : Foyer très actif de la résistance kurde



L'Irak moderne

Si le peuple kurde a très tôt eu affaire aux autorités – turques dans l'Empire ottoman et persanes dans l'Empire d'Iran – il n'en a pas été de même en Irak. En effet, avant la Première Guerre mondiale, l'Irak n'existait pas et les Arabes formaient une minorité dans

l'immense Empire ottoman. Mais les peuples, c'est bien connu, ont la mémoire courte... L'Irak arabe d'aujourd'hui ne reconnaît pas encore assez le peuple kurde pour lui octroyer une certaine indépendance.

C'est le 15 juillet 1915 que l'histoire contemporaine de l'Irak commence. Ce jour-là, le Cherif Hussein de la Mecque réclame aux Britanniques les deux vilayets de Bassorah et de Bagdad. Dès 1919, un mouvement mobilisé par un chef local, Mahmoud Berezendji, sera réprimé par l'armée britannique. C'est que, pour avoir accès au pétrole de l'Irak du Nord (Kurdistan méridional) la Grande-Bretagne de l'époque ne faisait pas grand cas des aspirations du peuple kurde. Au mois d'avril 1919, Arnold Wilson recommande à son gouvernement à Londres de rattacher à



Groupes de partisans kurdes en Iraq

l'Irak toutes les portions du Kurdistan alors comprises dans le vilayet de Mossoul. Ainsi, Londres ne devait prendre aucun engagement en faveur des Kurdes. A la suite d'un référendum truqué, le 23 août 1921, l'émir Fayçal devient roi d'Irak. Au cours des années qui suivent, le gouvernement de Bagdad, sous mandat britannique, donnera une légère

autonomie aux kurdes essentiellement pour conjurer le danger qui venait du nord : la Turquie Kémaliste. Ce n'est qu'en 1943, quand Mustapha Barzani se révolte à Barzan (nord-est de l'Irak) que le mouvement kurde s'amplifie et s'étend jusqu'en Iran. En juin 1947, Barzani se retire en Union Soviétique. La révolte était matée.

Politiques

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale, trois partis de gauche clandestins voient ce jour en Irak : le Parti Communiste Irakien (PCI), le Parti Démocrate du Kurdistan en Irak (PDK fondé sur l'exemple du PDK d'Iran) et le Parti National Démocratique (PND).

Tous trois se livrent à une compétition sans merci et ce n'est qu'en 1956 que le PCI prend des résolutions importantes envers le peuple kurde. Le 14 juillet 1958, lorsque Abdul Karim Kassen renverse la monarchie et proclame la république, voit s'ouvrir une période faste pour le peuple kurde, avec le retour de Barzani d'URSS et la création de journaux. Mais cela sera de courte durée. En effet, Abdul Karim Kassem se transformera vite en dictateur et le 13 septembre 1961, l'insurrection kurde se transformera rapidement en une guerre de libération. Le PDK, Barzani à sa tête, constituera l'armée révolutionnaire du Kurdistan. Armée de 20 000 hommes en 1961, elle en aura plus de 50 000 en 1975. Mouvement solidement structuré sur le plan politique, militaire et administratif, il contrôlera et libérera un territoire d'environ 40 000 km² dans les années 60. Le 11 mars 1970, le Parti Baas au pouvoir, voyant le danger du mouvement, conclut avec le PDK un accord qui comprend entre autre la reconnaissance de leur langue dans les régions où les Kurdes sont en majorité, l'association de Kurdes au pouvoir central, — l'un des vices-présidents de la République sera kurde — et surtout reconnaît les droits nationaux du peuple kurde. Ces propositions, comme tant d'autres, ne seront pas appliquées. Malgré la situation très tendue, le PDK multiplie les démarches auprès du Parti Baas pour un accord sur l'autonomie du Kurdistan — Le 11 mars 1974, la CCR



Général
Mustapha
Barzani
(1904-
1979)

(Conseil du Commandement de la Révolution) du Baas adopte sa « loi sur l'autonomie du Kurdistan ». Loi ambiguë qui donne au Parti Baas le contrôle absolu des affaires. Le PDK refusera et reprendra la guerre. Le gouvernement de Téhéran, qui avait prêté main forte aux partisans de Barzani, abandonne les Kurdes et obtient en échange une modification de la frontière du Golfe persique. Le 6 mars 1975, l'accord d'Alger est signé : c'est le traité irano-irakien. Toujours à cette époque, Saddam Hussein assure la Turquie qu'elle continuera à recevoir du pétrole irakien. C'est l'alliance tri-partie avec une situation très instable pour la région autonome. En 1980, lorsque l'Ayatollah Khomeyni prend le pouvoir, les relations irano-irakiennes se détériorent sérieusement et la politique intérieure envers les minorités se révèle très oppressive : d'une part l'iranisation et l'islamisation forcées en Iran, d'autre part, l'arabisation en Irak. En ce qui concerne le troisième « colonialiste », nous savons ce qui s'est passé en 1983, lorsque l'aviation militaire turque a attaqué des bases de partisans kurdes dans le nord de l'Irak sous les yeux des autorités de ce pays.

représente que la moitié du Kurdistan irakien. Si 55 % de la population est composée de paysans, le reste se répartit dans les grandes villes de la région en particulier Arbil et Suleimani. Villes entièrement kurdes avec une université, des écoles et une industrie, elles subsistent une arabisation forcée de la part des autorités. La raison — très simple — est la richesse du sol du Kurdistan irakien qui renferme la plus grande partie du pétrole du pays. Ce n'est pas pour rien que le parti Baas a décidé la nationalisation des parts détenues par les Etats-Unis, la Hollande et le Groupe Gulbenkian en 1973, contrôlant ainsi 88 % de la production. Exploitation économique, absence de développement et oppression nationale, telle est la politique de l'Irak moderne dans cette région « autonome ».

On voit à nouveau que si même sur le plan « moral », le droit du peuple kurde à l'auto-détermination est incontestable, il n'en va pas de même au niveau économique-politique où l'intérêt des Etats passe avant tout le reste et surtout avant des choses qui, pour certains, sont aussi légitimes qu'évidentes.

H.H.

Social

La population kurde de la « région autonome », qui comprend les départements de Suleimani, Arbil et Dehok représente environ 1 400 000 personnes. La province de Kirkouk, qui n'est pas comprise dans la région autonome, abrite à elle seule 600 000 Kurdes. Avec ses 37 000 km², la région autonome ne

Dans cette série d'articles, la dénomination « Kurdistan » a été utilisée comme désignant un territoire sur lequel vivent la majorité des Kurdes d'aujourd'hui. Ce terme ne désigne en aucun cas le territoire historique du peuple kurde, qui a varié très légèrement il est vrai, au cours des temps.

RADIOS ARMENIENNES

REGION PARISIENNE

- Radio ASK 98,5 Mhz

LYON

sur Radio Trait d'Union
89,7 Mhz

VIENNE

sur Radio Harmonie
97,05 Mhz

- Radio Sévan : vendredi de 19 H à 20 H

VALENCE

- Radio A 104 Mhz

ETABLISSEMENTS

topal



SIÈGE :
540, avenue
du Général-de-Gaulle

ATELIER :
10, rue
du Commandant-Duval

92140 CLAMART

**FABRIQUE
DE
TRICOTS**

☎ **631.05.30**



92 bis, avenue Henri-Barbusse
92140 CLAMART - Tél. 645.37.57

**OPTIQUE PHOTO CINÉ
LE CONFORT VISUEL**



12, av. Marcel-Cachin
92320
CHÂTILLON-sous-BAGNEUX
Tél. 657.39.31

JENNY'K

S.A.R.L. au capital de 21.000 Francs

Un style... Un pull

★ TRICOTS ★
HOMMES - FEMMES - ENFANTS

140, rue d'Estienne-d'Orves
92140 CLAMART

☎ **645.36.45**

FABRICANT PULLS TOUS GENRES

TRICOTS

Jean-Marc

S.a.r.l. au capital de 20.000 F

10, rue du Commandant-Duval
92140 CLAMART

☎ **631.14.74**



**CREATIONS
JESSY**

Fabrication
de
Pulls-Overs

22, avenue Victor-Hugo . 92140 CLAMART . Tél. 736.84.85



**Lidrey
pull**

Fabricant

95, rue Marie-Fichet
92140 CLAMART . ☎ (1) 632.74.81

A Travers La Presse Arménienne

titure démocrate pour les prochaines élections présidentielles américaines, a préconisé l'ouverture d'un dialogue arméno-turc. M. Jackson, qui s'exprimait au cours d'une réunion publique organisée par le comité chargé de sa campagne, a également affirmé que le peuple arménien avait subi le premier génocide du XXème siècle.

ALIK

Téhéran, 29 mai

Le 5 mai, Radio-Ankara a consacré sa revue de presse à des articles traitant du « terrorisme » arménien, aux relations franco-turques et à l'attentat d'Alfortville.

Milliyet affirme que, « selon des sources étrangères dignes de foi, il n'existe aucune possibilité que cet attentat soit d'origine turque ».

Le même journal affirme aussi que le chef du gouvernement, M. Turgut Ozal, ne se laisse pas influencer par le terrorisme, qu'il poursuit une politique de sang-froid, et ajoute que les « observateurs politiques » qui évoquent les mobiles de l'attentat s'arrêtent aux quatre hypothèses suivantes :

1. La compétition, les tiraillements et les différends entre les organisations « terroristes » arméniennes.
2. Les milieux fanatiques, voyant que grâce à la politique de Turgut Ozal, ils n'ont pu provoquer la rupture complète des relations franco-turques, ont eu recours à cette action pour parvenir à ce but.
3. C'est une tentative, de la part des « terroristes » arméniens, pour relancer et intensifier leur « propagande mensongère et calomnieuse envers la Turquie ».
4. C'est une tentative en vue de créer de nouveaux prétextes afin de justifier la poursuite « des attaques et des crimes anti-turcs ».

Le journal de Téhéran voit dans cette énumération d'« hypothèses fallacieuses » une opération de « propagande à la Goebbels » en vue de « mettre à l'abri des soupçons le responsable réel : l'Etat fasciste turc ».

Alik rappelle à ce propos un fait des plus éloquentes : la veille même de l'attentat, M. Turgut Ozal avait tenu des propos menaçants, annonçant que la Turquie allait prendre des mesures sévères contre « l'Etat protecteur du terrorisme ».

THE ARMENIAN REPORTER

New York, 17 mai

Un écrivain turc connu, Mithat Sirmen, vient de publier dans un journal influent, *Gunes*, un article où il préconise l'ouverture d'un dialogue avec des « Arméniens non-violents » afin de bien faire ressortir la différence entre les extrémistes et la grande majorité des Arméniens, celle qui n'approuve pas la violence. L'auteur révèle aussi que la nécessité d'un dialogue a été largement discutée au cours d'un conseil de cabinet quelques jours avant l'attentat d'Alfortville.

M. Sirmen suggère que le dialogue pourrait commencer sous la forme d'une collaboration étroite avec des entreprises dispersées dans le monde entier et qui soit appartiennent à des Arméniens soit sont dirigées par eux. Il évoque également la possibilité d'inviter des hommes d'affaires arméniens à investir dans diverses installations industrielles en Turquie en leur offrant des facilités particulières. M. Sirmen estime que la perspective de profit pourrait empêcher ces hommes d'affaires de tomber sous l'influence des extrémistes. Sans qu'on puisse faire état d'une grande finesse psychologique, il faut avouer que l'hypothèse de l'écrivain turc n'est pas absurde...

Citant des sources qu'il n'identifie pas, celui-ci nous apprend aussi qu'on examine actuellement un projet consistant à inviter périodiquement des savants, des artistes et des journalistes arméniens à venir en Turquie « constater qu'il n'existe pas d'hostilité entre les deux peuples ».

THE ARMENIAN REPORTER

New York, 24 mai

Le journal apprend d'Istanbul qu'un certain M. Karnig Kechichian a décidé de faire don à l'armée turque d'un

immeuble de sept étages qu'il possède dans le quartier de Gaiyeret Tepe et dont la valeur est estimée à 100 millions de livres turques, soit l'équivalent d'environ 30 millions de francs.

La cérémonie de remise de l'immeuble au général Turan Olajitu, commandant en chef de l'armée de terre, a eu lieu récemment. M. Kechichian aurait déclaré dans son allocution que sa famille, originaire de Kayseri, habitait le pays depuis plus de quatre siècles, que lui-même y avait fait sa fortune et qu'il se sentait une dette morale envers la nation turque.

On aurait tort de se frotter les yeux : il est donc vrai qu'il y a des gens qui se sentent une dette envers la nation turque. Du reste, le journal ajoute que d'autres dons de ce genre ont déjà été faits dans le passé par des Arméniens et ont été salués par la presse turque. Encore une précision qui ne doit pas nous étonner.

THE ARMENIAN REPORTER

New York, 24 mai

On apprend que le gouvernement turc a déchu de la citoyenneté turque M. Mgueriditch Chelefan, ancien député au parlement d'Ankara et membre éminent de la communauté arménienne d'Istanbul.

M. Chelefan, qui réside à Genève depuis des années, est considéré par les autorités d'Ankara comme ayant commis des agissements nuisibles aux intérêts de la Turquie.

Qui sait ? M. Chelefan n'a peut-être pas fait les cadeaux qu'il fallait ?

ASBAREZ

Los Angeles, 26 mai

M. Jessie Jackson, candidat à l'inves-

P.T.S.

frapck mickaël

tricots

32, RUE DU SENTIER . 75002 PARIS
TÉL. 261.53.92 + - TÉLEX 211 215 F



*Cotillons
Farces et attrapes
Location de Costumes
Maquillage de théâtre
Feux d'artifices*

Jarou
40, avenue Victor-Cresson
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. 644.40.60



Pour toutes vos Assurances
Auto - Incendie
Risques divers - Vie
CONSULTEZ-LE

CABINET KARAKOZIAN

Toutes Compagnies

Tél. (1) 644.32.28
Lignes groupées

132, av. Henri-Barbusse
92140 CLAMART

prêt-à-porter en maille
tricots - confection

JAC' SERVAL

S.A.R.L. au capital de 220.000 F

Fabricant

642.73.10
645.13.36

124, av. Henri-Barbusse
93140 CLAMART

PULL • TEE-SHIRT • SWEET

Micha Felicia

Fabricant

2, rue Chenier
75002 PARIS

Tél. 236.30.07

Fannella

PRÊT-A-PORTER

PULLS • JUPES • ROBES
CHEMISIERS • PANTALONS

Centre Commercial Joli Mai - 10, rue de la Station
92360 MEUDON-LA-FORÊT ☎ 632.72.65

ECLAIR REPASS

Sur machine Panoram

Sté MITILDJIAN

S.A.R.L. au capital de 20.000 F

7, rue du Docteur-Arnaudet . 92190 MEUDON
Tél. 626.92.20

Nouvelles d'Arménie Soviétique

HAKOP KODJOIAN

On a célébré le centenaire de la naissance d'Hakop Kodjoian (1883-1959), grand artiste du peuple de la République.

Peintre, dessinateur, grand connaisseur de l'art appliqué, Kodjoian s'adressait à différents thèmes et genres et reflétait dans ses œuvres la nature de l'Arménie, la vie et le travail des gens, le passé historique de son peuple.

L'épopée populaire fut toujours pour lui source d'inspiration poétique. La composition graphique David de Sassoun se distingue par la complexité des moyens d'expression qui permet de représenter la lutte, la force et la beauté spirituelle du peuple arménien.

Le rôle de cet artiste est particulièrement important dans le développement de l'illustration, qui chez lui se distingue par la diversité des conceptions picturales. Le thème historico-révolutionnaire est souvent présent dans son œuvre, par exemple dans sa toile « La fusillade des communistes à Tatev ».



Une œuvre de Kodjoian

POUR QU'IL Y AIT L'ABONDANCE D'EAU...

par Alexandre Khrimian

En Arménie on peut rencontrer aujourd'hui encore, près des rivières coupées de rapides et de rares lacs, des vichaps (dragons) taillés dans la pierre qui datent de l'époque païenne. Ces énormes statues, hautes de cinq mètres, représentaient dans l'antiquité les divinités de la fertilité et de l'eau. En leur offrant d'abondants sacrifices, les lointains ancêtres leur demandaient de l'eau. De nombreuses légendes sont également liées à l'eau. Un seul et

même sujet s'y répète : un héros protecteur féérique arrête les grandes crues dans les montagnes, donnant l'eau aux champs.

L'eau a toujours eu une valeur particulière dans la vie des Arméniens. Car presque toute l'Arménie (près de 90 % du territoire) est située à plus de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Des siècles durant, l'agriculture y a été menacée : les semi-déserts pierreux, avec de rares oasis, faisaient le

paysage habituel du pays. Ni les vichaps, ni les héros féériques n'y pouvaient rien...

Les hommes eux-mêmes se sont mis à résoudre le problème. Cette possibilité n'est apparue que grâce aux changements sociaux et économiques radicaux intervenus après l'établissement en Arménie, en 1920, du pouvoir soviétique. Cela a permis d'aborder la réalisation d'un important programme d'irrigation artificielle.

Aujourd'hui, la république possède tous les ouvrages hydrotechniques connus : retenues d'eau, barrages, canaux, tunnels et autres, dit Levon Davoian, le principal spécialiste de l'économie de la RSSA. La superficie des terres irriguées a atteint 300 000 hectares, soit plus de 10 % du territoire de la République. La longueur des canaux d'irrigation atteint 15 000 kilomètres et le volume des retenues d'eau 950 millions de mètres cubes.

Mais cela ne suffit déjà plus. L'agriculture intensive exige toujours plus d'eau : de nouveaux champs apparaissent, y compris sur l'emplacement des anciens marais salants. Les entreprises des jeunes villes et cités ouvrières, apparues récemment sur la carte, ont besoin d'eau, elles aussi. C'est pourquoi la tâche s'impose : il faut irriguer artificiellement le plus possible de terres labourables.

A cet égard, il a été décidé de construire, de 1976 à 1990, 16 nouvelles retenues d'eau, ce qui fournira encore plus de 500 millions de mètres cubes. Il est vrai qu'on doit les construire souvent à plus de 2 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, dans la zone d'activité sismique élevée. Cependant, les calculs ont montré que la création de nouvelles régions agricoles, l'élévation du rendement des champs, des vignobles et des vergers couvriront assez vite les dépenses. La construction de plusieurs lacs artificiels est déjà achevée, y compris celui d'Akhourian, — la deuxième, après le lac Sévan, retenue d'eau en Arménie — qui a surgi sur le plateau de Chirak, très aride dans le passé.

L'apparition de nouvelles retenues d'eau influe, bien entendu, sur le développement de l'économie de régions entières, change l'aspect du pays, influe favorablement sur son écologie. La flore et la faune de l'Arménie deviennent plus riches.

La création de nouvelles retenues permettra de résoudre prochainement le problème du Sévan. Il est vrai que cette importante réserve d'eau douce a été pendant longtemps source de production d'énergie électrique et d'irrigation. Le Sévan a aidé en fait l'Arménie à devenir un pays industriel et agraire hautement développé, mais s'est ensa-

blé visiblement lui-même. Le tunnel de 48 kilomètres, construit récemment, permet de dériver dans le lac les eaux de la rivière de montagne Arpa, à la suite de quoi le niveau du Sévan s'est stabilisé. Mais il doit être relevé encore

de cinq ou six mètres. Pour le moment il est impossible de le faire à cause de la dérivation de ses eaux pour l'irrigation. Mais grâce à la construction de nouvelles retenues, cette dérivation des eaux du Sévan cessera.

POUR LE 80^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE D'ARAM KHATCHATOURIAN

Pour le 80^e anniversaire du grand musicien Aram Khatchatourian (1903-1978), plusieurs maisons d'éditions soviétiques ont fait paraître des livres consacrés à sa vie et à son œuvre, dont le livre de G. Tigranian, *Aram Khatchatourian*, paru aux Editions Mouzyka (en russe) et aux Editions Sovetakan grokh (en arménien). L'auteur y reproduit les principales étapes de la vie et de l'activité du compositeur.

Les Editions Sovetakan grokh ont fait paraître un recueil de lettres d'Aram Khatchatourian qui couvrent un demi-siècle (1928-1978). Elles reflètent bien sa position dans la vie, ses intérêts, ses principes artistiques et son caractère, elles relatent ses impressions de voyage en Arménie et son amour pour la patrie ressuscitée qu'il chanta toute sa vie.

Fin janvier, une réunion solennelle consacrée au 80^e anniversaire de la naissance du compositeur a eu lieu au Théâtre d'opéra et de ballet Spendiarov. Les orateurs qui sont intervenus ont souligné que la vie de Khatchatourian était inséparable des importantes étapes de la vie de l'URSS. Son âme d'artiste a répondu à l'enthousiasme des premiers quinquennats des années 30, il a connu toutes les épreuves des années de guerre et toute la joie de la victoire ainsi que la fierté devant les succès dans l'édification de la société nouvelle. Ses œuvres, incarnant les plus



importants événements de la vie du pays, sont des documents vivants.

Khatchatourian est un éminent représentant de la culture de son peuple. Les œuvres du compositeur sont, au fond, la voix triomphante de l'Arménie après de longs siècles de douleur et de tragédie.

Le peuple arménien a su rendre hommage au grand artiste. Pour les festivités consacrées à Khatchatourian, une « Maison-musée » du compositeur a été ouverte ; la reconstruction de la salle de Philharmonie arménienne, qui porte son nom, a été achevée ; le prix Khatchatourian a été décerné pour la première fois : il est allé au compositeur Edgar Oganessian.

SUR LA TERRE DU DON

Nor-Nakhitchévan (aujourd'hui un arrondissement de Rostov-sur-le Don) et cinq villages du voisinage... Cette colonie arménienne, installée sur le Don au XVIII^e siècle, a joué un rôle considérable dans l'histoire de l'amitié russo-arménienne. Il suffit de dire que c'est là que naquirent Rafael et Gabriel Patkarian, Mikhaél Nalbandian, Alexandre Miasnikian, Martiros Sarian et Mariette Chaguinian. La communauté a une riche histoire, de profondes et solides racines nationales. On peut s'en convaincre en visitant le Musée de l'amitié russo-arménienne à Rostov, dans

l'église de l'ancien monastère de la Sainte-Croix.

Rostov voisine avec le district de Miasnikian où sont situés les villages arméniens fondés par les colons de Crimée : Tchaltry, Topti, Metz Sala, Pokr Sala, Nesvita.

Aujourd'hui, la communauté arménienne participe activement à tous les domaines de l'activité. Parmi ses membres il y a beaucoup d'ouvriers qualifiés, d'artisans, de médecins, d'ingénieurs, d'architectes, de sculpteurs, de peintres et d'écrivains de talent.

SUR LES TRACES DES EXPLORATEURS

Les découvertes archéologiques montrent que l'utilisation du cuivre dans le nord de l'Arménie date du troisième millénaire avant notre ère. De nombreuses traces de mines, des scories métallurgiques, découvertes sur la montagne Katchal-Kond, le confirment.

Les mines d'abattage anciennes sont représentées par des pentes peu profondes, exploitées depuis la surface, suivant les têtes du filon de cuivre. Il est curieux que les prospecteurs découvrent sur les emplacements des mines anciennes des gisements de cuivre inconnus jusqu'à présent. A l'heure actuelle, l'expédition de Lori procède au creusement d'une galerie de prospection depuis la gorge de Kharaba. Il est certain qu'elle permettra de découvrir de nouveaux gisements de cuivre.

Entre les gisements de Chamlog et d'Alaverdi, on trouve de nombreuses traces de mines anciennes. Cela signifie que les dépôts souterrains de cuivre ne sont pas épuisés.

(APN)

*La Mer
Le Soleil
Les Calanques*

BOULOURIS

VACANCES

JAF 1984

JEUNESSE ARMENIENNE
DE FRANCE

du 5 au 26 août

RENSEIGNEMENTS

PARIS JAF

6, Cité de Wauxhall - 75010 PARIS -
Tél. 208.76.49 (les mercredis après
20 h)

LYON JAF

215-217, Avenue Félix Faure - 69003
LYON - Tél. (7) 874.50.13.

VALENCE JAF

M. Minas Gasparian - 48, Boulevard
Vauban - 26000 VALENCE -
Tél. (75) 43.10.16.

MARSEILLE JAF

65, Allées Léon Gambetta - 13001
MARSEILLE Tél. (91) 08.10.38 (les
mardis après 20 h).

APRES L'EXPOSITION DES FLEURS DE SARIAN

De mars à juin a eu lieu à Paris une remarquable exposition du grand peintre. Il semble cependant qu'un manque fâcheux d'organisation ait empêché cette manifestation de qualité de connaître tout le succès qu'elle méritait.

« Sarian a toujours peint des fleurs, en période de joie comme dans les jours sombres. Annonçant le réveil de la nature, les fleurs des champs n'ont cessé de tenir leur place dans son œuvre. Pour lui, peindre des fleurs, c'était vivre des moments où il se sentait renforcé, sûr de lui. Peut-être faut-il chercher là la raison qui fait ressentir ses « fleurs », plus que tout autre sujet, comme une communion directe avec la nature(...) Les fleurs de Sarian constituent un monde de beauté très spécial. Les couleurs, le chant des rythmes linéaires, les formes présentent une telle diversité que le spectateur, soudain plongé dans ce monde, ne peut s'empêcher de voir réunies toutes ces natures mortes afin de découvrir le jardin fleuri de Sarian.»

C'est Chahène Khatchatrian, le conservateur du musée Sarian d'Erevan, qui écrivait ces lignes dans sa préface à l'album *Martiros Sarian*, publié en 1980 à Erevan à l'occasion du centenaire de la naissance du « patriarche de la peinture arménienne ». L'année même où il montait au Centre Pompidou une exposition Sarian, la seconde à Paris, plus d'un demi-siècle après celle que l'artiste lui-même avait donnée en 1928 à la Galerie Gérard avant de perdre tragiquement la plupart des œuvres exposées, qui furent détruites dans l'incendie du bateau qui les remportait en Arménie.

D'Erevan à Paris

Chahène est opiniâtre quand il s'agit de faire connaître la peinture armé-

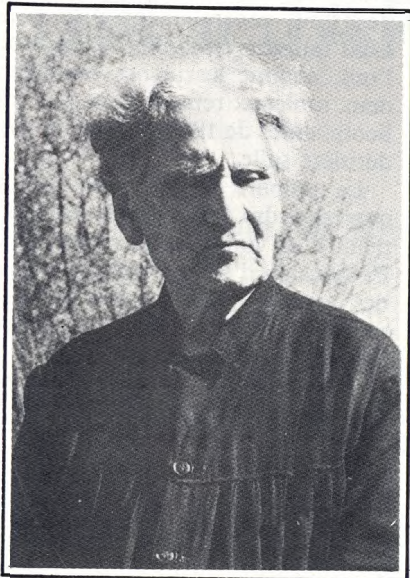
nienne ; il n'allait pas tarder à réaliser son vœu. Tout d'abord à Erevan, où une grande exposition de fleurs de Sarian fut organisée l'an dernier. Dans le désir de la voir voyager, il s'adresse à Moscou, au ministère de la Culture de l'Union : quarante fleurs de Sarian pour le quarantième anniversaire de la Libération, ne serait-ce pas symbolique pour la France, qui découvrirait là l'âme d'un peuple martyr encore assez optimiste pour chanter la joie ?

La décision est prise, en octobre dernier, d'exposer à Paris une partie des œuvres montrées à Erevan. On utilise pour cela le Centre d'Art International, une spacieuse galerie du boulevard Raspail qui avait appartenu successivement à Max Kaganovitch, à Fernand Léger puis à sa femme Nadia qui l'a laissée au peintre G. Banquier, lequel la prête souvent pour des expositions soviétiques.

Le vernissage eut lieu le jeudi 15 mars, avec la précieuse collaboration de G. Basmadjian, directeur de la galerie Gorky, située juste en face, qui prit en charge l'impression des affiches et des catalogues. Une quarantaine de tableaux étaient exposés, répartis en trois salles et provenant tous d'URSS, soit de collections privées soit de divers musées (une dizaine environ). Car Chahène consacre une partie de son temps à la « chasse aux Sarians » dispersés aux quatre coins du pays. Ce n'est un secret pour personne que les Sarians les meilleurs, et les plus cotés, sont ceux qui datent du début du siècle. Or le musée Sarian d'Erevan en a peu et il s'efforce d'en acquérir en proposant des échanges à d'autres musées. Opération délicate, on s'en doute, mais valable quand il s'agit de musées de villes « hors circuits » où quasiment personne ne va, si bien que sans ce genre d'opération, les œuvres en question resteraient inconnues.

« Nature morte »
(1913)





M. Sarian, 1960

PROPOS DE SARIAN

Je ne sais pas quand naquit en moi l'artiste. Peut-être en ces jours où j'écoutais le récit de mes parents sur notre patrie rocheuse et féérique, lorsque enfant je courais autour de notre maison, m'émerveillant de la polychromie des papillons et des insectes. Couleurs, lumière, rêve – voilà ce qui m'emflammait.

Chaque jour est un jour de fête. Le soleil se lève solennel et découvre tout sur la terre chaque fois différemment, il la spiritualise, tout se réveille et tout commence à se mouvoir... un miracle se réalise.

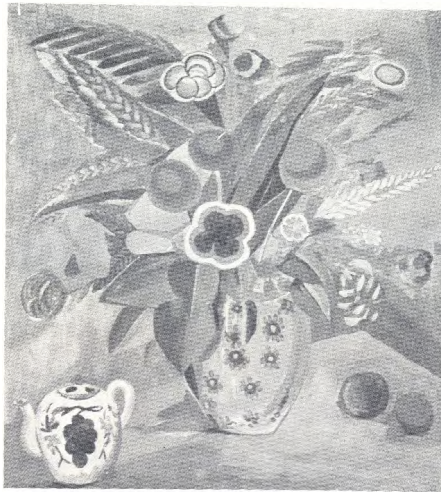
Le pouvoir de s'étonner est un des grands dons de la nature. Souvent un détail insignifiant fait naître dans notre imagination tout un monde de ravissement devant la réalité féérique. Ce sont des émotions heureuses. Comment ne pas dire que l'étonnement mène à la découverte de la vérité. A mon avis chaque œuvre doit être une combinaison d'admiration et d'étonnement de l'artiste devant la vie, la nature.

La terre est comme un être vivant : elle a une âme. Sans liens étroits avec sa patrie il est impossible de se trouver, de découvrir son âme. Je suis persuadé qu'il ne peut y avoir de peintre sans la terre. Le cœur de la terre est le cœur de l'Homme. Tout prend naissance dans ce cœur.

La nature est belle partout et toujours parce qu'elle est pure. Les peuples de notre planète se complètent l'un l'autre et forment un tout. Plus distinctes et plus pures sont les particularités nationales, plus riche et plus intéressant est le tout. Autrement dit, plus elles sont nationales, plus elles en deviennent universelles.

Sur la quantité de tableaux exposés, il y a avait là quinze peintures a tempera, toutes de la première période ; après 1923, en effet, il n'y a plus que des peintures à l'huile. Comme il se doit, la première salle, celle qu'on voit de la rue, était la plus riche. A part une toile de 1946, elle ne contenait que des œuvres antérieures à 1915. Parmi celles-ci, deux « perles » nouvellement retrouvées, exposées face à face dans un angle. L'une d'elle, appelée « Nature morte », date de 1913 et a été prêtée par le musée de Saratov. C'est à l'occasion du centenaire que le conservateur de ce musée, accédant à la demande formulée par Erevan à tous les musées soviétiques, fit connaître ce chef d'œuvre : sur le côté droit, une de ces femmes orientales dont Sarian a le secret, qui a l'air poussée au bord du tableau par un fourmillement multicolore de fleurs, toutes vues de haut. (Ce tableau est reproduit sous le numéro 56 dans l'album en russe et en anglais publié sur Sarian à Moscou en 1983).

L'autre révélation – a tempera aussi – est une découverte plus récente encore : c'est « Le lotus », exécuté en 1911 et appartenant au musée d'Ivanovo. D'une conception très originale, même dans l'œuvre de Sarian, ce tableau de petit format représente un lotus blanc, au centre, dans un environnement assez abstrait aux couleurs flamboyantes. C'est très légitimement que



« Nature morte orientale » (1916)



« Nature morte. Fleurs » (1928)

« Le lotus » a été choisi pour l'affiche et la couverture du catalogue.

Sarian a découvert Matisse et les Fauves à Moscou en 1909. On ne pouvait s'empêcher, dans cette première salle, d'évoquer certains noms souvent cités à propos de son art, Cézanne et Matisse notamment. Mais Sarian n'aimait pas qu'on parle d'influence. « Certains, disait-il, trouvent des ressemblances entre mes toiles et celles de Matisse. C'est possible. Mais il ne m'a rien appris et ne m'a pas influencé ; pourquoi en serait-il ainsi alors que j'avais vu en Arménie même cette lumière et ces couleurs qui y abondent (...) Pourquoi alors mes toiles ne rappellent-elles pas Renoir ou Cézanne ? J'aime beaucoup Renoir. Par son style, son goût, sa finesse, son âme et sa joie de vivre, c'est typiquement un peintre français. » (*Le Musée Martiros Sarian*, Moscou 1973, p. 21).

Un art fidèle à lui-même

Certes, les fleurs ne sont pas une composante essentielle dans l'art de Sarian au même titre que ses tableaux d'Egypte ou de Constantinople, ses paysages d'Arménie ou ses portraits, mais elles restent tout de même un élément constant dans sa carrière. Les sujets orientaux sont surtout du début, les portraits datent essentiellement de la période soviétique, les fleurs, elles, s'échelonnent sur plus d'un demi-siècle.



« Lotus » (1911)

C'est d'ailleurs là qu'était l'un des intérêts de cette exposition à thème unique. Elle nous montrait, sur un sujet bien défini, un art fidèle à lui-même. Le plus ancien des tableaux exposés datait de 1908, le plus récent de 1967. Et à part les premiers tableaux, le style, en gros, se maintient. On pourrait en tenir

rigueur au peintre, en faisant état d'un manque d'évolution. Mais on peut aussi lui savoir gré d'avoir, envers et contre tout, persisté dans une voie qu'il s'était tracée, qui lui convenait, et où il s'est montré inimitable.

Les deux autres salles, correspondant essentiellement à la période soviétique,



« Nature morte » (1910)

présentaient des œuvres en moyenne plus chargées, moins dépouillées, avec des tons généralement plus fondus. Mais toujours quelque chose accrochait l'œil, comme les taches orangées des deux tableaux représentant des coquelicots, datés de 1958 et figurant dans la dernière salle.

La plupart des bouquets semblent correspondre à une vision verticale : le peintre les voit d'en haut, non de côté. Et très peu d'entre eux sont intégrés à des portraits : tout au plus un buste de peintre (1963) et le portrait de sa femme Loussik (1941).

Organisation insuffisante

L'exposition devait se terminer le 19 mai. Elle a été prolongée jusqu'au 3 juin, et la dernière semaine a été marquée par la présence du fils du peintre, Lazare Sarian, compositeur et directeur du Conservatoire d'Erevan depuis vingt-cinq ans. (Il s'agit du fils cadet ; l'aîné Sarkis, né en 1917, a péri en 1962 dans un accident de la route).

La prolongation a été due à une autre raison. Chahène Khatchatrian est rentré en Arménie quelques jours après l'inauguration, et il est revenu au milieu de mai pour la clôture. Entre temps, la galerie était malheureusement fermée la plupart du temps, par défaut d'organisation probablement. Comme, de plus, très peu de publicité avait été faite, on devait avoir le regret de constater qu'une exposition de cette importance était restée quasi-confidentielle, même dans le milieu arménien. Un gros effort a donc été fait dans la seconde quinzaine de mai, qui a vu une certaine affluence de gens venus profiter du travail réalisé à cette occasion depuis Erevan et Moscou jusqu'à Paris.

On peut aussi regretter la carence des organisations arméniennes, qui ne surent pas profiter de la présence à Paris d'importantes personnalités culturelles venues d'Arménie, en l'occurrence Lazare Sarian et Chahène Khatchatrian. Tout au plus le Yan's Club a-t-il improvisé une conférence-projection du second sur Aïvazovski, un peintre auquel il consacre autant d'efforts qu'à Sarian, et auquel il vient en outre de consacrer un album actuellement sous presse à Moscou. Décidée le matin pour le soir même, la conférence, malheureusement, eut lieu devant un public réduit à quelques amis...

Claude MUTAFIAN

UN « JARDIN DES FLEURS » A PARIS

Chahène Khatchatrian, expert en art et organisateur de cette exposition, répond à nos questions.

Armenia : Tout d'abord, pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

C. Khatchatrian : Vous commencez par le plus difficile. J'ai reçu ma formation à l'académie des Beaux-Arts de Léninakan. En 1959, j'ai travaillé au musée d'Etat d'Arménie et en 1967, sur la proposition du maître Sarian, j'ai été nommé conservateur du musée, nouvellement construit, qui porte son nom. Depuis cette époque, je suis membre de l'Union des peintres de la RSS d'Arménie et préside la section d'expertise en Art de cette union. Mes travaux sont nombreux. Cette année, je vais publier à Moscou un ouvrage consacré à Aïvazovski et mon livre intitulé *Les Artistes arméniens de France* sera publié à Erevan. Il permettra de faire connaître aux lecteurs tous les artistes arméniens ayant vécu ou vivant en France.

A. : Y-a-t-il une école (au sens large) de peinture en Arménie ?

C.K. : Si on admet que tout art est le miroir de la vie spirituelle du peuple qui l'a créé, alors cet art est aussi l'école culturelle du peuple en question, école au sens large. Il est bien connu que le peuple arménien et sa culture ont souffert de la cruauté des envahisseurs barbares. Malgré ces désastres historiques, l'art arménien a continué et continue de se développer. Si on en vient à la peinture, il existe en Arménie une union des peintres, avec plus de 700 membres, un institut des Beaux-Arts, des écoles de peinture et des collèges. La peinture arménienne qui est connue pour sa spécificité nationale en Union Soviétique et à l'extérieur de celle-ci, se caractérise par la multitude des créations individuelles.

A. : Quel a été le rôle de Sarian dans la peinture arménienne ?

C.K. : Le rôle de Sarian dans notre peinture est exceptionnel. La nouvelle période de la peinture arménienne commence dans le premier quart du XIX^e

siècle. Aïvazovski, Souréniantz, Bachindjajian, Aghadjanian ayant été formés dans les écoles européennes ont inclus dans l'art national de nouvelles méthodes de peinture. Sarian fut le premier à



Chahène Khatchatrian

avoir recours aux racines nationales, aux miniatures du moyen-âge, aux coloris purs et sonores en tant que source de créativité et a élevé notre peinture au niveau européen. Dans la peinture du XX^e siècle, il se trouve aux côtés des fauvistes, comme une expression particulière du fauvisme. Ce n'est pas un hasard si en 1980, au centre Pompidou à Paris, à l'occasion de son exposition, la presse française l'a qualifié de « fauve bleu ».

A. : Que signifie la série de tableaux de fleurs dans l'œuvre de Sarian ?

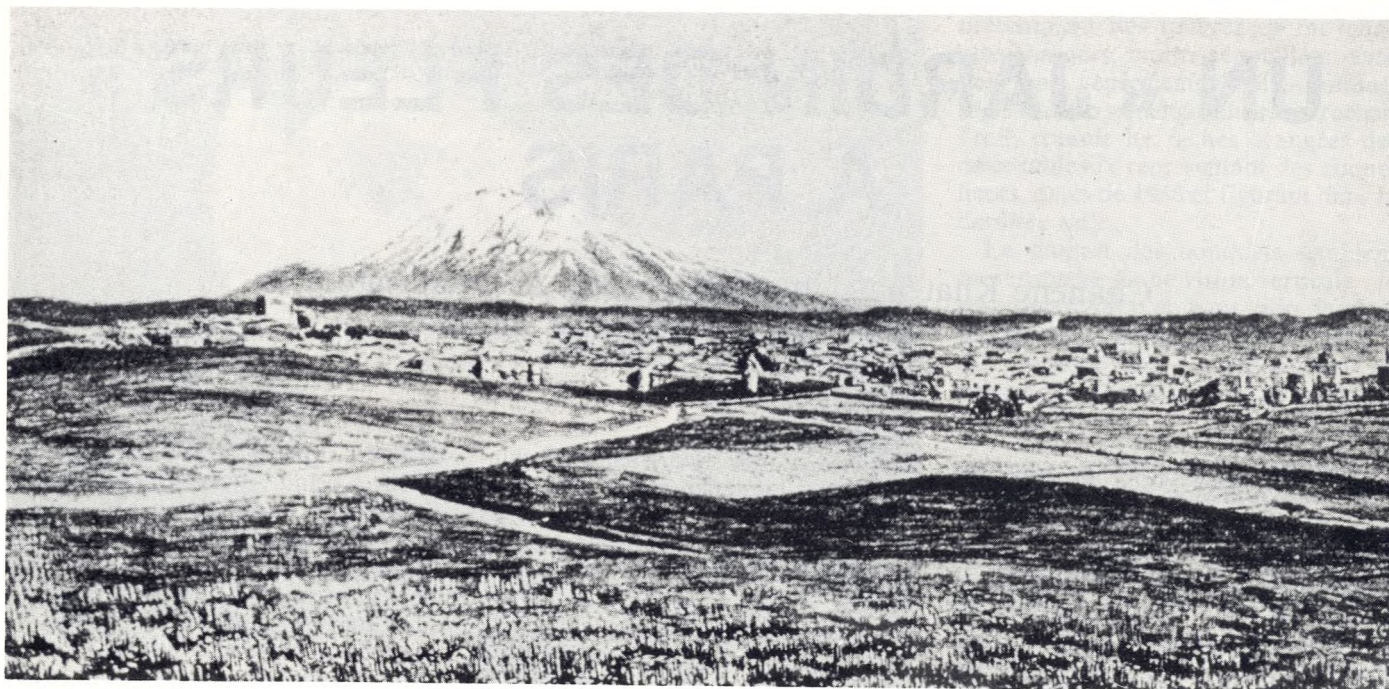
C.K. : Dans le cahier destiné aux visiteurs, l'un d'eux a écrit : « Je vois dans cette peinture un homme prêt à donner à l'humanité la totalité de son âme ». L'art de Sarian est lumineux et plein de vitalité. C'est un art qui chante la vie et le bonheur de vivre, et l'opposition à la mort. Et cette caractéristique est particulièrement évidente dans les tableaux

de fleurs. Mais qu'est-ce qui a poussé Sarian à peindre des fleurs ? En 1915, à trente-cinq ans, il arrive à Etchmiadzine pour aider personnellement les enfants rescapés du génocide. Fortement impressionné, pendant des mois, il ne peut plus peindre. Un an plus tard, il prend son pinceau et peint des fleurs. Dans chacune de ces fleurs, on trouve le mystère de la renaissance des enfants arméniens, le symbole de la bonne nouvelle. Nous pouvons entrevoir à travers cette exposition la renaissance de notre peuple, la base des ses rêves, bénéfiques et lumineux. Pendant toute sa vie, Sarian a peint près de 150 nature-mortes représentant des fleurs.

A. : Quarante d'entre elles se trouvaient à cette exposition. Quelle est votre impression personnelle ?

C.K. : Je suis content, après l'exposition au centre Georges Pompidou en 1980, d'avoir eu la chance d'organiser à nouveau une exposition Sarian à Paris à l'initiative du ministère de la culture d'Union Soviétique et avec l'aide de la Galerie Gorky-Basmadjian. Ceux qui ont eu l'occasion de voir l'exposition en sont sortis très satisfaits comme le prouve le cahier des visiteurs, qui est rempli de louanges. Mais, bien sûr, j'aurais souhaité que des expositions de ce genre remplissent aussi les Arméniens de Paris de fierté et d'enthousiasme. Les œuvres exposées viennent de quatorze musées de notre pays. C'est un travail considérable et il n'est pas facile de mettre en œuvre fréquemment de telles expositions en France. Aussi, l'aide des Arméniens de France pour présenter et diffuser l'art arménien est-elle déterminante. Chacun doit en être conscient, et surtout les jeunes. Se nourrir de notre culture et en être fier est l'expression d'un devoir sacré : celui qui consiste à se connaître soi-même.

H.K.



Manazkert : vue panoramique nord avec le Mont Sipan

MANAZKERT

La ville de Manazkert se trouvait sur l'emplacement de l'actuel village du même nom, presque au centre de la vaste plaine de Manazkert, sur le cours moyen de la rivière Aratsani (Euphrate oriental), sur sa rive gauche. On y voit très bien le mont Sipan et la pointe Kotevan de la chaîne du Tsaghkants. Des sources cristallines jaillissent dans la surface occupée par la ville et ses environs, et vont rejoindre les ruisseaux qui coulent vers l'Aratsani. A proximité de la ville, coule la rivière Padnos ou Manazkert, affluent de l'Aratsani, sur sa rive gauche. La plaine qui s'étend aux environs de Manazkert est couverte de gigantesques pierres plates de couleur noire constituant quelques strates. Selon l'histoire semi-traditionnelle, c'est d'ici que l'on emmena (par le lac de Van) dans les temps les plus reculés, les pierres noires utilisées pour la construction de Van et de quelques autres villes des bords du lac, pierres dont la longueur atteignait quelquefois jusqu'à six mètres.

Dans l'historiographie, la ville de Manazkert a été tantôt qualifiée de village ou de bourg, et tantôt de place forte. Elle existe depuis les temps les

plus reculés de l'histoire du peuple arménien. Selon certains spécialistes, Manazkert était la même ville que la capitale Arzachkoun du premier roi ourartéen, Aramé, ville qui fut fondée dans la première moitié du IX^e siècle avant J.-C. Le point de vue selon lequel le nom de Manazkert est lié au nom du roi ourartéen Ménouas (810-778 av. J.-C.) et que ce dernier a précisément fondé la ville n'est pas contestable. Quelques inscriptions cunéiformes du roi Ménouas qui ont été conservées ont trouvé leur place dans des recueils d'inscription.

Selon les plus anciennes traditions arméniennes Manavaz, fils du patriarche Haïk, fonda Manazkert aux environs de 2020 av. J.-C., et l'appela de son nom, Manavazakert, qui se contracta par la suite en Manazkert.

Depuis les origines de l'historiographie arménienne, Manazkert est citée dans les œuvres des historiographes arméniens (Pavstos Bouzand, Khorenatsi, Stepanos Taronetsi, Lastivertsi, Ourhayetsi, etc.) et chez des auteurs étrangers (Jean Skilitès et d'autres).

Manazkert entra dans la région du « Touroubéran » des Abahouni (Hark,

selon certains) et était considérée comme le centre de cette région. C'est là que se trouvait le siège des princes Manavazian. Manazkert, à l'époque moderne, devint le centre de la contrée du même nom (Kaza) dans la province de Bitlis.

L'historiographe byzantin Jean Skilitès (XI^e siècle) précise que Manazkert était la ville la plus fortifiée et la plus inexpugnable de toute l'Arménie, et qu'à l'époque où il vivait, elle avait une triple rangée de fortifications, de solides ouvrages de défense comprenant de nombreuses tours, soit un complexe qui disposait de cinq portes. Aux XI-XII^e siècles, Manazkert était le second centre du sultanat des Chah-i-Armen et, fait significatif, ne cédait la prépondérance qu'à Khlat, leur siège. L'artisanat et le commerce y étaient florissants. Par les chemins de la plaine de Manazkert et du vallon de l'Aratsani, elle était liée avec toute une série d'autres villes. Le chiffre de sa population dans la seconde moitié du XI^e siècle avait probablement atteint quelques dizaines de milliers d'habitants, mais cela n'avait pas toutefois de rapport avec le chiffre de la population des grandes villes très peuplées du pays.

Les périodes suivantes de l'histoire politique de Manazkert sont dignes d'intérêt. En 968 deux ans après la prise de la vaste principauté du Taron, l'armée byzantine soumit Manazkert. En l'an 1000, l'empereur Basile II l'offrit aux princes Artsrouni. La ville succomba pour la première fois aux assauts seljoukides en 1054. Le sultan Seljoukide Toughril tenta de diverses façons de détruire Manazkert, mais ses assauts furent vains. Les habitants et la garnison de la ville, sous la direction d'un certain prince Vassak, se défendirent vaillamment et en causant de lourdes pertes à l'armée seljoukide, puis la forcèrent à battre en retraite. Ce repli des Seljoukides avait toutefois un caractère

particulier. Ils poursuivaient leur invasion et avançaient progressivement vers l'ouest. Après l'invasion de l'Arménie septentrionale, le sultan Seljoukide Alp-Arslan, fils de Toughril, organisa une nouvelle campagne contre le cœur du pays. Apprenant cela, l'empereur byzantin Romain IV Diogène, à la tête de cent mille hommes, se précipita contre Alp-Arslan. Le 10 août 1071, près de Manazkert, eut lieu une sanglante bataille, au cours de laquelle l'armée byzantine subit un grave revers, et l'empereur tomba aux mains des Seljoukides et ne fut remis en liberté qu'après le paiement d'une importante rançon. Au cours de la bataille, la ville de Manazkert fut pillée et ses habitants

passés au fil de l'épée. Après quoi les Seljoukides arrachèrent aussi à l'Empire byzantin, Erzeroum, Erzindjan et la Petite Arménie.

En fait, avec la bataille de 1071, la ville commença à vivre un déclin constant et certaines renaissances de courte durée n'eurent presque aucune signification durable. Manazkert ne parvenait plus désormais à retrouver sa gloire passée. Et aux XVI-XVIII^e siècles elle fut réduite au niveau d'un bourg ordinaire, et après la Première Guerre mondiale, ce n'était plus qu'un misérable village.

De même qu'en ce qui concerne Khat, il n'existe pas d'informations crédibles sur le chiffre de la population de Manazkert. Selon certains elle aurait eu 6 000 maisons au début de son existence (soit 35 000 habitants environ). Selon d'autres sources, la bourgade avait en 1915 5 000 habitants, Arméniens en majorité.

A l'époque moderne, les habitants de Manazkert se consacraient à l'agriculture, particulièrement aux céréales, et aussi au commerce et à l'artisanat. On y trouvait aussi des boutiques de petit commerce.

Deux conciles siégèrent à Manazkert. L'un d'eux, un congrès arméno-syriaque, eut lieu en 726, l'autre fut un concile uniquement arménien qui se tint sept ans auparavant, en 719, sous la direction de Hovhan Odznetsi.

Les monuments anciens de la ville ont été relativement bien conservés. Les ouvrages de défense de la vieille citadelle se trouvant à l'extrémité de la partie est ont subsisté, de même que d'autres ruines de monuments.

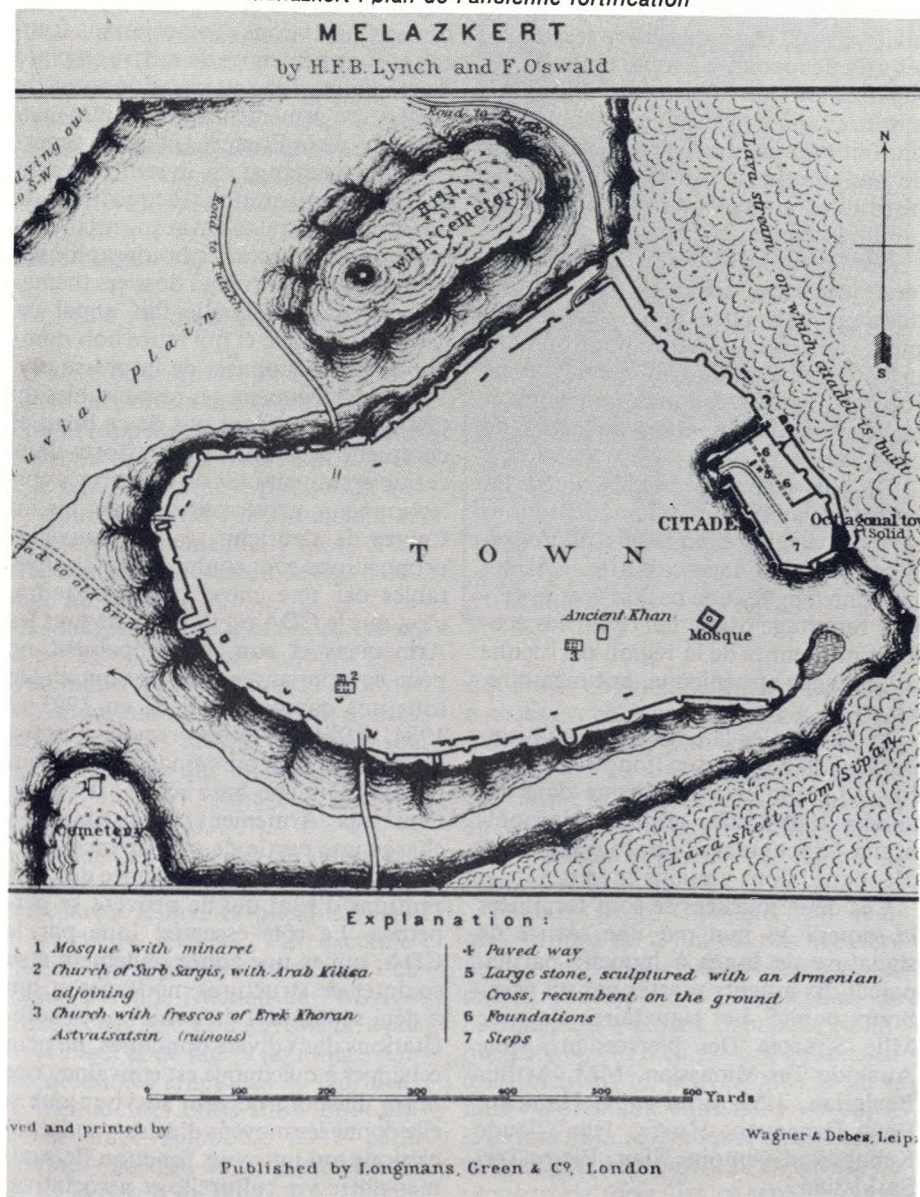
L'ancienne Manazkert était entièrement construite en pierre noire locale. La plus grande tour de la citadelle est particulièrement bien conservée ; sa construction date du XI^e siècle.

La ville avait deux églises, dont l'une, celle de la Sainte-Mère-de-Dieu, était dotée de trois autels, l'autre était l'église Saint-Sarkis. Jusqu'à la première guerre mondiale, une école arménienne fonctionnait dans la ville.

C'est à Manazkert que naquit, au IV^e siècle, Chahak, l'un des catholicos arméniens (373-377), qui évinça le catholicos Nersès sous le nom de Chahak Manazkertsi.

Sovetakan Haiastan, mensuel, organe du Comité pour les liens culturels avec les Arméniens de l'étranger, Erevan, 1980, n° 4, pp. 28-30.

Manazkert : plan de l'ancienne fortification



LE CRDA A SOUFFLE SA PRE- MIERE BOUGIE

Pour fêter son premier anniversaire, le CDA a donné le 14 juin un cocktail en présence d'une soixantaine de personnes dont M. Louis Mexandeu, ministre des P.T.T., M. Dominique Bocquet, représentant le ministère de la Culture, Mgr Kud Nakkachian, archevêque de Paris, Mme Meliné Manouchian. Etaient aussi représentés divers départements techniques des ministères qui ont participé au financement du Centre et les responsables des associations, centres culturels, écoles et journaux arméniens.

Lors de la soirée, ont pris la parole Michel Pazoumian, qui a dressé le bilan d'une année d'activité, M. Dominique Bocquet, qui a souligné la valeur du tra-

vail accompli qui a permis au Centre d'atteindre le niveau d'une institution nationale, Mgr Kud Nakkachian qui a fait part du soutien de l'Eglise et de S.S. Vazken 1^{er}. Puis, dans des termes très amicaux, qui traduisaient l'ambiance de la soirée, M. Louis Mexandeu a évoqué d'une manière pittoresque ses liens avec la communauté arménienne, ne ménageant pas ses encouragements, invitant le CDA à poursuivre ses activités afin de répondre à toute tentative de falsification de l'histoire. Plusieurs ministres, qui n'avaient pu être présents, ont fait part par écrit de leur soutien et de leur volonté de voir se renforcer une institution au service d'un nombreux public arménien et français.

Les deux journées suivantes, intitulées journées « Portes ouvertes », devaient permettre à un nombreux public de venir au Centre pour prendre un premier contact ou revenir pour constater la progression des capacités et les nouveautés apparues au cours de cette année.

De plus étaient présentés, outre les activités habituelles (documentation, services divers, expositions photographiques) deux vidéo-cassettes « Arménie, une langue, une nation » et le dernier reportage d'une heure sur les écoles arméniennes de la région parisienne « La langue arménienne, une mémoire, un enjeu ».

Le public a eu la possibilité de visionner un diaporama en fondu-enchaîné sur « Le contexte historique dans les années 1908-1923 » utilisant de nombreux documents photographiques d'époque, dont certains inédits.

Ces deux journées se sont terminées le samedi 16 juin par une séance de signature de livres à laquelle participaient dix auteurs pressés par un nombreux public. Les signataires étaient : Mlle Sirarpie Der Nersessian, Mme Anahide Ter-Minassian, MM. Arthur Beylerian, J.M. Brun et A. Hamelin, René Dzagoyan, Hoviv, Jean-Claude Kebabdjian, Antoine Sfeir, Pierre Ter-Sarkissian.

Il est bien difficile en quelques lignes de faire le bilan d'une année d'activité qui s'est clôturée par la parution du bulletin N° 1. Quelques points sont cependant à souligner; d'abord la dimension internationale que prend le Centre avec des contacts dans tous les pays où une communauté arménienne est présente. Plus encore par des missions effectuées à Erevan et aux Etats-Unis : archevêché de New York, Boston, Washington, Los Angeles, San Francisco, Detroit. Liens qui ont été confortés par la visite au CDA entre autres de Mgr Torkom Manoogian, archevêque de New York et de M. Hamazaspian, président du Comité pour les liens culturels de l'Arménie soviétique avec la diaspora. Un autre point important est le rôle de prestation de services qui a permis à de nombreuses institutions et associations françaises et arméniennes de mettre en place divers animations et expositions sur la civilisation arménienne et cela aux quatre coins de la France. Un autre aspect tout aussi essentiel est le renforcement de la documentation (acquisition de nombreux livres et revues, enrichissement de la collection photographique, confection de nouveaux dossiers thématiques, etc.) à laquelle fait appel un nombreux public et qui attire bon nombre de professionnels de la presse.

Bien évidemment, les responsables du CDA ne se satisfont pas de ce bilan et comptent accentuer leurs efforts dans ces diverses voies. Si de nombreux collectionneurs privés ont déjà permis au Centre de s'enrichir, toutes nouvelles propositions sont souhaitées et souhaitables car une chose paraît certaine, c'est que le CDA est l'affaire de tous les Arméniens et son développement ne peut se poursuivre sans le soutien de tous nos compatriotes. Si en 1983 et 1984, différents ministères ont permis, grâce à leur concours financier, d'assurer au CDA une base solide, il appartient aux Arméniens de prendre en charge une partie de son financement, prenant le relais dès cette année des subventions d'Etat qui ne peuvent se perpétuer. Le rôle essentiel joué par le CDA, qui en une année seulement a su se doter de structures modernes et qui a déjà répondu à de nombreuses sollicitations dans divers domaines, ne peut échapper à quiconque est convaincu que notre diaspora ne peut survivre que si elle donne les moyens d'exister aux associations qui ont pour fonction de ranimer notre vie culturelle et associative.

LIVRES ANCIENS
ET MODERNES
SUR L'ORIENT

LIBRAIRIE ORIENTALE
H. SAMUELIAN

ACHAT PERMANENT
DE LIVRES
D'ORIENTALISME

51, rue Monsieur-le-Prince

75006 PARIS

☎ 326.88.65

(Fermé le samedi après-midi)

RC Paris 581 233 350

...LA REVUE « ESPRIT » PRIVILEGIE LA QUESTION ARMENIENNE

Avec cinquante pages dans son numéro d'avril...

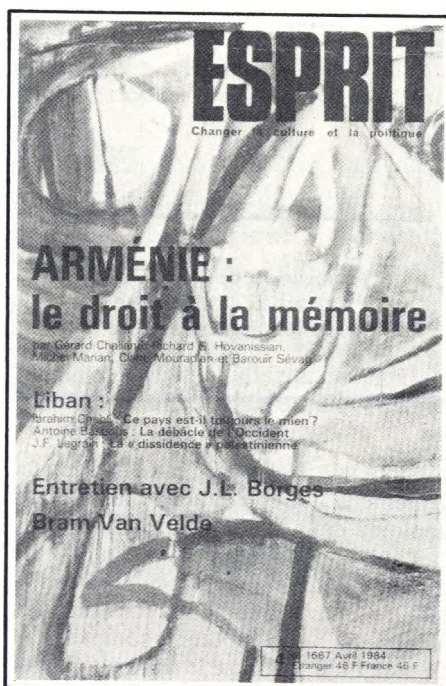
Sur la couverture du numéro d'avril d'*Esprit*, on peut lire en gros caractères – nettement plus gros que pour les trois autres sujets sur lesquels on veut également attirer l'attention du lecteur – : « Arménie : le droit à la mémoire ». Suivent les noms des cinq auteurs – Gérard Chaliand, Richard Hovannissian, Michel Marian, Claire Mouradian, Parouïr Sévak – dont ce numéro publie des textes qui occupent en tout cinquante pages.

« Arménie : le droit à la mémoire »

C'est précisément le titre de l'article d'introduction signé Gérard Chaliand. Celui-ci rappelle d'abord qu'il y a plus de quinze ans (en avril 1967), *Esprit* a été le seul périodique à publier un article, celui d'Anahid Ter-Minassian, sur la question arménienne, « alors considérée comme appartenant de façon définitive au passé ».

Il souligne ensuite le fait que l'ensemble de textes que publie aujourd'hui la revue montre, en suscitant la réflexion et en apportant un complément d'informations que les médias de masse sont loin de fournir, que la question arménienne n'est pas l'apanage de quelques groupes terroristes.

Suivent une série de considérations devenues – pour nous – classiques, mais parmi lesquelles quelques lignes valent d'être relevées. Par exemple : « Rien ne peut justifier ou excuser l'utilisation par une fraction de l'ASALA (groupe Orly, etc.) du terrorisme aveugle. Il s'agit là de fautes politiques doublées de crimes crapuleux ». Ou bien : « L'attitude des Etats-Unis – qui pratiquent une *realpolitik* à la petite semaine – est loin de ce qu'elle devrait être de la part d'un Etat qui se réclame



des droits de l'homme mais à tendance à ne les évoquer que pour les avantages politiques qu'il peut en tirer ». Ou encore : « Il est attristant de voir la gauche turque se débarrasser de la question en expliquant que les Arméniens étaient des « alliés objectifs de l'impérialisme » ».

Et puis Gérard Chaliand tient quelques propos dont il n'est pas aventuré de dire qu'ils sont passablement pessimistes. Exemple : « La question de l'Arménie n'a pas de débouché politique clair ». Ou bien : « Les nationalistes arméniens ne peuvent pas le satisfaire (le préalable consistant à occuper le terrain pour revendiquer un territoire) ni démographiquement ni en termes de rapports de force. En ce sens, la ques-

tion arménienne est – à moins d'une guerre mondiale – pratiquement classée ». Il reste toutefois un domaine que l'on ne saurait négliger : « C'est aux communautés arméniennes d'agir pour que la mémoire culturelle dont elles ont le dépôt se transmette. »

« Le point de vue turc sur le génocide »

Le titre de cet article de Michel Marian frappe en ce qu'il unit en somme deux faits actuellement inconciliables : le point de vue turc écarte précisément l'incontestable fait historique que constitue le génocide.

Là encore, l'article contient de nombreux faits devenus classiques tant il est vrai que les Turcs, après une longue période de conspiration du silence, contraints de réagir, ont décidé de parler, et d'imprimer, et que l'on sait maintenant fort bien ce qu'ils disent.

Marian n'en souligne pas moins les omissions, les interversions chronologiques grossières qui constituent une des caractéristiques des arguments officiels turcs, l'évidence de la préméditation, l'hypocrisie qui s'étale dans cette argumentation, la négation des faits les plus latents s'accompagnant d'une véritable « apologie du massacre » fondée sur une affirmation aussi scandaleuse que dérisoire d'une prétendue « légitime défense ».

« L'intermédiaire de l'indépendance nationale »

Tel est le titre de l'article du Pr. Richard G. Hovannissian, directeur du Centre du Proche-Orient de l'Université de Californie, Los Angeles, auteur notamment de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la République.

Comme toujours chez cet historien, on trouve ici des vues sûres, appuyées sur une documentation et des arguments solides.

R. Hovannissian remarque tout d'abord que si la Géorgie et l'Azerbaïdjan pouvaient constituer des Etats viables et indépendants dans leurs frontières de 1919, il n'en allait pas de même pour l'Arménie qui, pour exister vraiment, aurait dû nécessairement incorporer les provinces arméniennes de Turquie et disposer d'un accès à la mer. Autre fait connu, qui explique la réticence des dirigeants de l'époque, même dachnaks, devant l'idée d'indépendance : les centres d'activité culturelle et économique, et peut-être même la

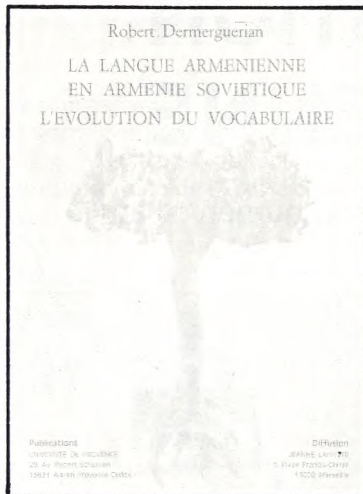
LA LANGUE ARMÉNIENNE EN RSSA

L'évolution du vocabulaire

Le vocabulaire de la langue arménienne est le miroir fidèle de l'histoire vécue de son peuple. La transformation profonde de la société arménienne et la révolution industrielle furent à l'origine de la mutation profonde du lexique : le quart du vocabulaire de la langue est constitué de néologismes formés au cours du XX^e siècle. Quels sont les moyens de formation des termes nouveaux, quels sont les facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans l'élaboration du vocabulaire, quel est la corrélation entre ces deux aspects ?

L'étude de l'évolution du vocabulaire arménien au cours des six dernières décennies montre bien que le langage et la culture, le vocabulaire et l'environnement dans lequel évoluent ses locuteurs se trouvent dans des relations de co-détermination.

Robert DERMERGUERIAN



Publication de
L'Université de Provence
Diffusion Jeanne Laffite

majorité du peuple arménien, étaient en dehors de la région arménienne, restée sous-développée pendant toute la durée du régime tsariste.

Cette indépendance donc, qui survient dans la plus terrible des périodes historiques, ne paraît pas du tout opportune. Du reste, la situation politique, économique et morale, tourne au cauchemar. On est, comme dit le président du Conseil Katchaznoui, dans un « chaos informe ».

Le Pr. Hovannisian traite ensuite des « Espérances de paix » et des amères déceptions qui les suivirent.

Dans un autre chapitre, intitulé « Etat et parti dans la démocratie dachnak », il souligne en particulier la différence radicale entre le point de vue d'Alexandre Khatissian, nommé président du conseil en août 1919, selon qui le parti devait soutenir le gouvernement sans intervenir dans sa gestion, et celui de Rouben Ter-Minassian, lequel soutenait, au congrès du Dachnaktstoution, que le parti devait contrôler le gouvernement pour mener le pays à travers les périls.

Viennent ensuite « Les réformes et la

survie » et « Des écoles et des tribunaux arméniens » qui retracent les efforts déployés dans une situation effroyable. Les autres chapitres sont intitulés « Le marteau kémaliste et l'enclume bolchévique », « L'agitation des communistes arméniens » qui évoque le soulèvement de mai 1920, « Entre le traité de Sèvres et l'accord soviéto-turc » qui amorce en fait la liquidation de l'indépendance, et enfin, pour terminer, « La prise de Kars par les kémalistes et la soviétisation », avec la série d'épisodes dramatiques qui

mettent un terme aux espoirs de justice que le peuple arménien avait pu nourrir. Terminant sur un rappel du traité de Lausanne, l'auteur remarque que, seule parmi les vaincus, la Turquie s'étendait au lendemain de la guerre au delà de ses frontières de 1914, mais seulement du côté arménien. Ailleurs, elle avait en effet partout reculé.

Un point de détail : il ne semble pas que le traducteur de l'article ait cherché à vérifier les noms de personnes et de lieux, tant abondent les coquilles, les fautes de transcription et d'orthographe des noms propres.

« Poèmes »

Un choix de poèmes de Parouir Sévak précédés d'une bonne introduction de Vahé Godel. Comme le dit celui-ci, Sévak (1924-1972) « contribua de manière décisive au renouveau que connaît, depuis 1965 environ, la poésie de l'Arménie soviétique. Il fut et demeure un exemple pour tous les jeunes poètes non-conformistes qui s'aventurent sur les chemins de la poésie critique, néo-symboliste et surréalisante. »

On remarquera l'excellence des traductions de plusieurs poèmes – dans toute la mesure possible dans cette gageure qu'est la traduction de la poésie – et notamment du premier, « L'hymne du milieu du siècle ».

(Mais pourquoi diable appeler « Barouir Sévak » un Arménien oriental qui s'appelle Parouir Sévak ? C'est un peu comme si on appelait LedoK quelqu'un qui s'appelle Ledog.)

« Les relations soviéto-turques et la question arménienne depuis 1945 »

Le premier chapitre de cet article de Claire Mouradian est consacré à « L'ère des bonnes relations », 1921-1939.

KALEIDOSCOPE DE LIVRES

Récemment, les éditions « Sovietski pissatel » ont fait paraître quelques livres d'écrivains arméniens contemporains, dont :

S. Aivasian, *Présage de l'aurore*. Ce roman historique est consacré à la vie et à l'œuvre de Khatchatour Abovian, le fondateur de la nouvelle littérature arménienne. B. Oloubabian a écrit la postface de ce livre.

A. Barséghian, *Mosaïque de l'amour*. Les pièces de ce dramaturge et critique d'art montées en Arménie et dans d'autres républiques sont réunies dans ce recueil. Il s'agit du drame historique révolutionnaire *Kamo*, de la pièce *Naissance* qui traite de l'avenir des rapports socialistes à la campagne, du drame héroïque *Pylypougui*, de la comédie *Mosaïque de l'amour* et autres œuvres.

« L'ALTERNATIVE »

mai-août 1984

n° 27-28

L'auteur y rappelle la double injustice fondamentale : celle du traité de Moscou qui contraint les Arméniens à entériner la situation créée par le génocide et à renoncer à leurs territoires occupés par les Turcs ; celle des Soviétiques qui, plus soucieux de ménager le nationalisme des Géorgiens et des Azéris que de satisfaire, même partiellement, les aspirations arméniennes les plus légitimes, attribuent aux premiers Akhalkalak peuplé à 72 % d'Arméniens, et aux seconds le Karabakh, vieille terre historique arménienne, peuplé à 92 % d'Arméniens alors que la province arménienne du Nakhitchevan, sous prétexte qu'elle est peuplée en majorité d'Azéris, est attribuée à l'Azerbaïdjan.

Le deuxième chapitre, intitulé « La crise de l'après-guerre », traite notamment des revendications soviétiques de 1945 et de leur abandon. « Le dégel » retrace l'évolution des rapports turco-soviétiques à partir des années 50. « Nos terres ! » évoque les manifestations monstres du 24 avril 1965, la vanité des espérances arméniennes périodiquement renouvelées, la naissance du terrorisme et l'apparition dans les publications soviétiques de nombreux textes relatifs au génocide et aux droits historiques des Arméniens, phénomène qui était impensable dans les périodes antérieures. Dans ce dernier chapitre, Claire Mouradian s'en tient néanmoins à une position résolument critique de l'attitude des dirigeants soviétiques, rappelant par exemple que le coup d'Etat des militaires turcs de septembre 1980 n'a pas empêché Brejnev d'adresser au général Evren un « message d'amitié » à l'occasion du soixantenaire du traité de Moscou (mars 1921) par lequel l'URSS renonçait non seulement à tous les territoires arméniens de l'Empire ottoman mais encore à Kars, à Ardahan et même à la région de Sourmalou de la province d'Erevan, avec le mont Ararat.

L'auteur rappelle également que Moscou reste résolument fermé à toute solution équitable de la question des régions à majorité arménienne de Géorgie et surtout d'Azerbaïdjan, répondant à toute allusion à ce problème par le « refrain rituel » sur l'« internationalisme prolétarien » et l'« amitié entre les peuples », amitié qui jusqu'ici a assurément profité à la Géorgie et à l'Azerbaïdjan mais certainement pas à l'Arménie en ce qui concerne les questions territoriales.

P.T.S.

La revue *L'ALTERNATIVE* consacre son dernier numéro (mai-août) à l'Ukraine. Ce dossier important est suivi d'une analyse générale des rapports entre les Russes et les autres nationalités de l'URSS, à travers quatre articles. Mais, pourquoi l'Ukraine dans un numéro d'*Armenia* ? Comme l'Arménie, cette république est une des composantes de l'Union Soviétique et les analogies entre les deux cas sont nombreuses. Il est donc nécessaire de ne pas négliger cette ouverture pour pouvoir comprendre et analyser la politique pluri-nationale de l'URSS.

L'Ukraine

En guise d'introduction, on trouve un tableau géo-politique : Territoire 603 700 km² (France : 551 255, Arménie : 29 740), population 50 460 700 habitants (en 1983) dont 73,6 % d'Ukrainiens. Principales productions : céréales, électricité, minerai de fer. Dans l'article intitulé, « Mais qu'est-ce que les Français savent de l'Ukraine ? » l'auteur (Frank Sysin, historien ukrainien enseignant aux Etats-Unis) affirme à juste titre «...Comment pourrait-elle (la France) aider à concevoir que le fait d'avoir dans son passeport soviétique la mention « Ukrainien » est perçu comme une grande victoire par la nation ukrainienne, quelques mineurs que puissent être les avantages que cela apporte à sa culture et à sa souveraineté ? Comment une nation et une culture qui ont toujours été reconnus au niveau international et dont la position dans le monde n'a jamais subi de recul pourraient-elles comprendre ? » Suivent une série de considérations historiques du X^e siècle, date de la création de l'état kiévien, au XX^e siècle. Bohdan Kravchenko, dans « Nationalité et classes sociales en Ukraine soviétique », montre l'évolution sociale de cette république. 58 % des Ukrainiens en 1959 contre 37 % en 1970 travaillaient dans des fermes collectives. La structure de classe de la population, divisée en trois grandes parties, donne 47 % pour la classe ouvrière, 16 % pour les « cols blancs » et 37 % pour les kolkhoziens en 1970. L'auteur fait remarquer ensuite

la sous-représentation des Ukrainiens dans l'intelligentsia, c'est-à-dire le groupe social dirigeant. En 1970, ils ne forment que 54 % de cette intelligentsia dans leur propre république. Cette disproportion résulte du fait de l'arrivée de spécialistes russes qui a obligé l'intelligentsia ukrainienne à chercher des emplois ailleurs (en Asie centrale et en Sibérie). Mais comme le précise Myroslav Shkandrij, à côté de « ce scientisme dogmatique et de ce rationalisme... » il se développe dans cette intelligentsia « étroitement liée aux dispositions du public et sous l'influence immédiate des sentiments de la population », une nouvelle sensibilité artistique. Celle-ci s'appuie « sur la mythologie ukrainienne préchrétienne et les traditions paysannes anciennes ». C'est donc une nouvelle forme d'état d'esprit « centré sur l'idée d'une histoire et d'une culture indépendante » pour représenter la culture ukrainienne au même niveau que les cultures européennes.

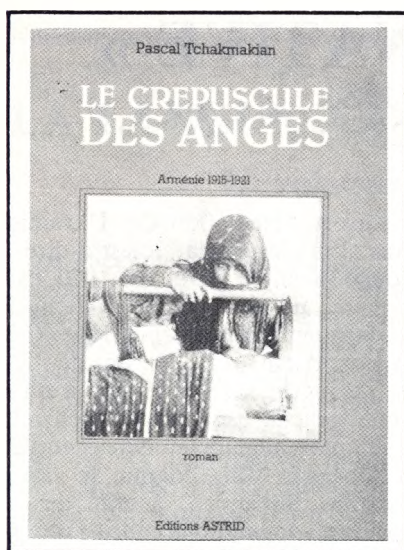
La langue en URSS

Si Ivan Myhul, dans son analyse de « la politique des nationalités en URSS de Brejnev à Tchernenko » cite les efforts entrepris par les non-assimilationnistes (parmi eux un grand nombre d'Arméniens) pour le développement des particularismes nationaux, Anaïs B. quant à elle, dans son article « la Grande langue russe ou l'anti-Babel » semble donner un coup percutant non seulement à l'école assimilationniste mais aussi à bon nombre d'Arméniens de la diaspora et tout particulièrement de France.

En effet si les peuples allophones sont censés avoir accès à la littérature mondiale en russe uniquement « on ne voit cependant pas bien pourquoi des Arméniens de France ne pourraient pas traduire directement de l'arménien en français » ou pourquoi « la littérature mondiale ne pourrait pas être traduite directement en tadjik sans passer par l'intermédiaire du russe ».

Voilà donc encore un avis que les Arméniens feraient bien méditer...

H.H.



« LE CREPUSCULE DES ANGES »

Un futur succès de librairie de Pascal Tchakmakian

d'un déracinement sous toutes ses formes, y compris les plus horribles et les plus insupportables.

La saga arménienne que constitue *Le Crépuscule des Anges* se fonde sur des faits historiques amplement vérifiés. Comme l'a remarqué l'hebdomadaire *Réforme*, « l'auteur a marié heureusement dans son ouvrage l'historique et l'anecdotique ». Il est vrai que, pour suivre la trame de la tragédie, Tchakmakian a puisé à toutes les sources d'information disponibles dans divers pays, compulsant près de trois mille ouvrages tant français qu'allemands, anglais et arméniens.

Le deuxième tome (268 pages), qui vient de paraître et porte le sous-titre « La Diaspora 1922-1980 », évoque l'installation des rescapés dans les refuges du Proche-Orient et en particulier à Beyrouth. Puis ceux qui ont survécu aux atrocités et aux combats héroïques de Cilicie et de Grande Arménie se dispersent à travers le monde.

Pour la famille de Haïk, victime de la barbarie turque à Marache, la première étape est la France : Marseille d'abord, puis la vallée du Rhône ; ensuite des départs individuels vers les Etats-Unis où vivent déjà de nombreux

compatriotes. On suivra avec passion les destins parfois divergents de protagonistes aux caractères fortement marqués.

Cette deuxième partie complète, avec la même force que la première, une fresque qui couvre une réalité complexe. Aucun auteur avant Tchakmakian n'avait osé englober dans un même récit une période aussi proche de la nôtre — celle des générations actuelles. Grâce à la continuité des deux parties de l'œuvre, le lecteur sera transporté au cœur du problème arménien, tel que l'ont vécu les générations d'hier et tel que le vivent celles d'aujourd'hui.

Le deuxième et dernier volume qui achève la saga du *Crépuscule des Anges* est, pour Pascal Tchakmakian, l'occasion de confirmer ses qualités de romancier narrateur, la solidité de sa documentation et surtout sa sensibilité devant des drames atroces encore trop ignorés du reste du monde. Comme l'a écrit Alain Rey : « Le récit de Pascal Tchakmakian se lit avec l'intérêt d'un témoignage historique et le plaisir d'une création romanesque. Leçon d'histoire et de morale, l'œuvre de P. Tchakmakian est un passionnant roman, écrit de façon claire et évocatrice, rempli de chaleur et de ferveur. »

BON DE COMMANDE

à retourner aux Editions Astrid, 47, rue de Cléry - 75002 PARIS

- Je désire recevoir dès à présent le tome I, sous-titré « *Arménie 1915-1922* », déjà paru, au prix de 80 F franco de port.
- Je désire commander le tome II sous-titré « *La Diaspora, 1922-1980* », exemplaire numéroté qui sera spécialement dédié par l'auteur, au prix de 80 F franco de port.
- Ou les deux tomes pour le prix exceptionnel de 140 F franco de port.

Je joins mon règlement de 80 F ou de 140 F à ce bon.

Nom

Adresse

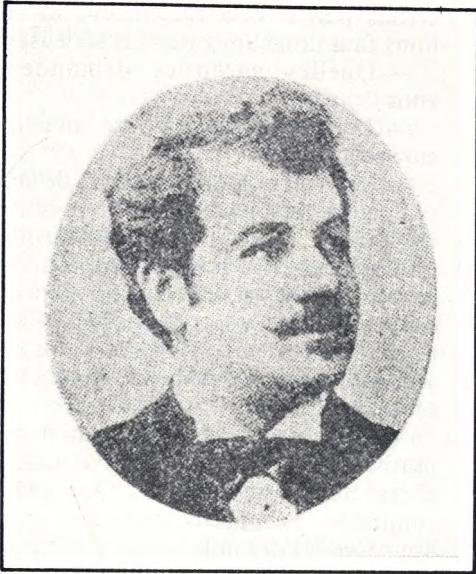
.....

LES MÉMOIRES D'ARMEN GARO

L'AFFAIRE DE LA BANQUE OTTOMANE

(4)

Traduit du texte original arménien
publié dans Haïrenik Amsaguir (Boston)
en juillet, août et septembre 1923



— J'ai été sur le toit jusqu'à maintenant. C'est après ton départ que nous avons décidé que deux hommes et moi allions y monter pour défendre le bâtiment par le toit. Où est Babken ?

— Babken a été tué. Son corps est en bas, sur l'escalier.

— Et Achot et l'Égyptien ?

— Ils ne sont pas dans la Banque.

— Achot ! Ah le misérable ! Je savais qu'il était perfide. Il a menti au pauvre Égyptien, il l'a emmené avec lui et trois autres garçons, soi-disant pour aller chercher des bombes...

Je racontai à Heratch ce qui s'était passé en bas, et quand je lui dis que nous avions solidement fermé le portail et qu'il n'y avait plus de danger de l'extérieur, il fut ravi et m'embrassa. Lorsqu'il était sur le toit, il avait vu et entendu que la fusillade avait cessé, mais soupçonnant que les soldats pouvaient être entrés de notre côté, il s'était mis à descendre prudemment pour vérifier la situation. Questionnant ça et là, il avait trouvé où j'étais.

Après cette brève conversation, je retournai à ma table et continuai à signer les lettres, les passant à Heratch pour qu'il les signe aussi.

A cinq heures et demie, les papiers étaient prêts. Nous trouvâmes une échelle pour faire descendre de la fenêtre du premier étage nos deux délégués, le Français et un Turc nommé Hakke

Bey, lequel devait aller au palais impérial de Yildiz.

J'ouvre ici une parenthèse. Quand je me trouvais dans le cabinet du directeur et que je parlais avec les fonctionnaires, je remarquai, assis près de la fenêtre, un inconnu coiffé d'un fez. Je demandai au caissier italien qui était ce monsieur. A ces mots, l'homme se leva et commença un long discours en français, expliquant qu'il était un Turc libéral, qu'il avait toujours été contre les massacres d'Arméniens etc. etc. Je vis qu'il en disait trop et je lui coupai la parole : "Pas de discours, asseyez-vous".

L'Italien prit la parole pour m'adresser une prière : "Monsieur Garo, bien que Hakke Bey soit turc, c'est un homme estimable. Pour l'amour de Dieu, ne le tuez pas !" Surpris, je regardai le Turc qui était pâle de frayeur. Il se leva aussitôt. "Asseyez-vous, je vous en prie", et me tournant vers l'Italien, j'ajoutai : "Pour qui nous prenez-vous ? Nous ne sommes pas des assassins, monsieur. Les Turcs, bons ou mauvais, n'ont rien à craindre de nous à condition d'exécuter nos ordres tant que nous sommes les maîtres de ce bâtiment".

Encouragé par mes paroles, l'Italien m'expliqua que Hakke bey était un des interprètes du Palais, qu'il était venu à la Banque pour les affaires personnelles du sultan et qu'il serait bon, dans

l'intérêt général, que je lui permette à lui de sortir avec Hakke bey, lui allant voir les ambassadeurs et le fonctionnaire turc allant au Palais afin d'exposer la situation désespérée des employés retenus dans le bâtiment.

J'acceptai cette proposition et, profitant de l'occasion, exigeai que Hakke bey entre aussitôt en contact avec le commandant des troupes et le persuade de ne plus tenter de prendre le bâtiment d'assaut afin d'éviter que nous épuisions nos munitions.

Tous deux y consentirent tout de suite et l'Italien, Hakke bey et moi approchâmes de la fenêtre d'angle. Un drapeau blanc en main, je fis des signaux et la fusillade cessa complètement. Hakke bey s'approcha à son tour et s'adressa au chef du détachement. Celui-ci consentit à ne plus tenter l'assaut mais menaça de nous faire fusiller si nous essayions de sortir.

Hakke bey lui annonça ensuite que, dans une demi-heure, le directeur de la Banque et lui-même allaient sortir comme parlementaires et le pria de prendre toutes les mesures nécessaires pour ne pas provoquer de malentendu.

Puis nous fîmes le bilan de ce dont nous disposions. Nous étions vingt-six en entrant, à dix heures nous avions quatre tués et cinq blessés graves. Des cent-vingt-cinq bombes, il ne nous en restait que dix-huit. Nous avions des

balles en quantité suffisante mais, en cas d'assaut sérieux, que pouvions-nous faire à dix-sept avec dix-huit bombes ?

Nous continuâmes à discuter ainsi en marchant de long en large sur les marbres de la Banque ottomane jusqu'à une heure du matin.

La quantité de dynamite dont nous disposions était insuffisante pour faire sauter le bâtiment. Cela était dû à ceux de nos camarades qui, pensant que nous n'aurions pas à recourir à ce moyen désespéré, avaient décidé de consacrer à la confection des bombes toute notre provision de dynamite ; il en restait à peine trois livres dans le sac de Heratch.

Nous étions forts préoccupés par ces questions quand, à une heure exactement, on entendit des coups de sifflet dans la rue. Quelqu'un nous appelait en turc : "Hé ! les Arméniens ! Il y a des gens qui viennent vous parler de la part des ambassadeurs".

Heratch et moi recommandâmes aux nôtres de ne pas tirer et nous nous approchâmes de la fenêtre d'angle. Là-bas, devant les rangs des soldats, un petit groupe de cinq personnes s'avancait. L'une d'entre elles tenait une lanterne, une autre le drapeau blanc. Ces deux-là portaient des uniformes turcs, les autres étaient des Européens.

— Approchez de la fenêtre, ne craignez rien, leur dis-je en français, nous ne tirerons pas.

— Parler d'ici n'est pas commode, me répondit quelqu'un. Descendez, nous parlerons dans la rue.

— Nous ne sortirons pas. Si vous voulez, nous allons mettre une échelle et vous pourrez monter vous-même près de nous.

Après s'être consultés un instant, ils approchèrent de la fenêtre.

— Bien. Puisque vous ne voulez pas sortir, parlons d'ici.

— Monsieur Garo, commença M. Auboyneau, notre parlementaire, en s'adressant à moi, j'ai l'honneur de vous présenter M. Maximoff, qui a reçu les pleins pouvoirs de tous les ambassadeurs pour négocier avec vous. Cet autre monsieur est Sir Edgar Vincent, le gouverneur de la Banque. Celui qui a la lanterne est le gouverneur militaire de Péra, et celui qui tient le drapeau blanc est un garde du corps de Sa Majesté Impériale.

— J'arrive à l'instant du Palais, commença à son tour M. Maximoff. Sa Majesté m'a autorisé à vous conduire à bord d'un des navires européens qui sont au port afin que vous puissiez dès

demain quitter Constantinople. Faites vites, rassemblez-vous et ne perdons pas de temps.

— Mais, monsieur Maximoff, fis-je sur un ton ironique, nous ne sommes pas entrés ici pour que vous vous donniez la peine de chercher le moyen de nous en faire sortir. N'avez-vous pas reçu notre lettre ? Qu'avez-vous à nous dire sur nos revendications ?

Il baissa la tête et se mit à réfléchir. Heratch avait peine à se dominer. Il voulait dire quelque chose, mais je lui fis un clin d'œil pour qu'il se taise et il se mit à grommeler.

— Quelles sont vos exigences ? demanda Maximoff, et quand je lui eus



A. Vramian

rappelé tout ce que nous avions demandé par écrit, il répondit : les deux premières conditions sont déjà remplies, il n'y a plus de massacres en ville et les assauts armés contre la Banque ont cessé à sept heures. N'est-ce pas, Excellence ? fit-il en s'adressant au pacha turc qui se trouvait à côté de lui et qui répondit par un signe affirmatif. Quant à votre troisième demande concernant l'application des réformes, nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour vous satisfaire. Votre quatrième exigence, celle relative aux révolutionnaires arrêtés, nous l'exécuterons très volontiers.

— Il n'y a peut-être pas de massacre maintenant, mais demain, dès que nous serons partis, cela recommencera. Il nous faut donc des garanties sérieuses.

— Quelles garanties demandez-vous ?

— Le débarquement de marins européens.

— Mes chers amis, en dépit de ma sympathie personnelle pour votre cause en tant que représentant de la Russie, j'ai le devoir de vous informer que notre gouvernement est absolument opposé toute intervention armée dans les affaires intérieures de la Turquie. Par conséquent, votre exigence ne peut être satisfaite.

— Dans ce cas, cette conversation est inutile. Nous allons être contraints d'exécuter notre menace. Que cent-cinquante Européens périssent avec nous sous les décombres de ce bâtiment, peut-être alors changerez-vous d'avis et comprendrez-vous notre situation. Le sang de nos trois cent mille martyrs n'est pas encore séché et vous êtes contre une intervention armée dans les affaires intérieures de la Turquie !

— Mais tout cela est exagéré ! coupa le pacha turc qui était près de Maximoff.

— Monsieur, fis-je brutalement, ce n'est pas à vous que je parle.

— Je sais, dit Maximoff après un instant de réflexion, que votre but est très sympathique et j'ai un profond respect pour vous et pour votre cause. Vous voulez, au prix de votre vie, contraindre les grandes puissances à changer leur politique envers la Turquie. Or, je suis convaincu que votre action aboutira au résultat contraire. La sympathie dont vous jouissez auprès de l'opinion publique européenne se changera immédiatement en hostilité quand on apprendra que vous avez tué cent-cinquante innocents pour obliger les gouvernements européens à intervenir dans les affaires votre pays.

— Mais, monsieur, les Arméniens massacrés n'étaient-ils pas innocents ?

— Oui, eux aussi étaient innocents, mais cela n'est pas une raison suffisante pour que les parents et les compatriotes de ces cent-cinquante personnes excusent votre crime.

Notre discussion se poursuivit sur ce ton pendant un heure. Il m'est difficile de me rappeler aujourd'hui tous les arguments échangés. Je sais seulement que, de ma vie, je n'ai jamais été aussi éloquent. A toutes les objections de Maximoff, je donnais la réponse appro-

priée et mon ami Heratch était très satisfait de mes réponses.

Finalement, les propositions de Maximoff furent les suivantes :

1. Si nous quittions la Banque avant l'aube, il nous promettait sur l'honneur de recourir à tous les moyens possibles pour que le jour suivant, il ne soit fait aucun mal à aucun Arménien de Constantinople.

2. Si nous renoncions à notre attitude menaçante, il faisait serment de nous remettre dès le lendemain, à bord d'un bâtiment européen, un document signé par les ambassadeurs des grandes puissances et dans lequel ceux-ci nous promettaient de mettre à exécution le projet de réformes dans un délai de six mois.

Il motivait cette proposition de la façon suivante :

a) Il était matériellement impossible de trouver en pleine nuit tous les ambassadeurs et de recueillir leurs signatures.

b) S'il voulait nous tromper, il pouvait nous donner ce texte le lendemain puis, lorsque nous serions sortis de la Banque, nous désarmer sur le navire de guerre et nous reprendre le document. De plus, si nous nous obstinions à rester dans la Banque jusqu'au lendemain, il ne pouvait nous garantir que les massacres ne recommenceraient pas, et cela pour la simple raison que notre présence dans la ville exciterait la populace turque.

c) Lui-même se chargeait des soins à donner à nos camarades blessés et, après leur guérison, de leur envoi à l'étranger. Les dépouilles de nos camarades tués seraient remises au Patriarcat. Enfin, il allait faire en sorte que nous puissions sortir librement de Turquie.

Heratch et moi nous retirâmes à l'intérieur pour délibérer sur ces propositions. Lui insistait pour que nous ne sortions pas tant que nous n'aurions pas le document signé, et moi j'objectais : "Si demain ils lancent l'assaut et reprennent la Banque en nous abattant comme des malfaiteurs, comment pourrait-on justifier la sottise que nous aurions commise ?

Nous descendîmes pour compter encore une fois les bombes et les balles : dix-huit bombes en tout et cinquante balles pour chacun des dix-sept combattants.

Pour en finir, nous arrivâmes à la



H. Davtian

conclusion qu'il valait mieux nous fier à la parole de Maximoff et sortir honorablement de cette situation pénible plutôt que mettre en danger toute notre action en attendant un nouvel assaut et en prenant ainsi la responsabilité du massacre des jours suivants.

Il était deux heures et demie lorsque je revins à la fenêtre d'angle et annonçai à Maximoff : "Nous consentons à sortir cette nuit aux conditions que vous avez proposées, mais étant bien entendu que vous-même et les deux fonctionnaires européens qui vous accompagnent serez garant par vos personnes de notre liberté. Nous ne livrons pas nos armes avant d'avoir quitté Constantinople. Vous viendrez avec nous jusqu'au navire et vous paierez de votre vie la moindre tentative faite pour nous arrêter et nous désarmer".

Maximoff se déclara très satisfait de cette déclaration, se répandit en paroles flatteuses à notre égard, mais il nous pria de ne pas prendre de grenades avec nous mais seulement les pistolets. Nous donnâmes notre accord et décidâmes de faire immédiatement transporter nos camarades blessés à l'hôpital russe sous la surveillance de garde fournis par Maximoff.

Le sac de grenades et de dynamite fut remis aux employés de la Banque. Nos gars prirent les pistolets de nos cama-

rades morts ou blessés, nous embrassâmes les blessés et les confiâmes aux gardes russes. Je sortis le premier dans la rue et m'approchai du groupe des parlementaires. M. Auboyneau me serra la main, nous remercia pour la noblesse de notre comportement et me présenta à Maximoff. "Monsieur Garo, me dit celui-ci, permettez-moi de vous serrer la main et de vous exprimer mon admiration pour votre acte héroïque". Puis il me présenta au gouverneur anglais, qui à son tour me remercia et me serra la main. Mais quand on me nomma les deux pachas turcs, je saluai simplement d'un signe de tête sans m'approcher d'eux.

A ce moment, Heratch sortit et s'avança vers nous. Je le présentai à Maximoff et aux autres : "Mon camarade Heratch Andréassian." Après Heratch, les quinze camarades restants sortirent en groupe et se rangèrent près de nous.

Maximoff était très impatient. "Mais où sont les autres ? me demanda-t-il. Donnez l'ordre qu'ils sortent rapidement pour que nous puissions nous mettre en route vers le port. Il est tard. Déjà trois heures". Je regardai ma montre. Il était effectivement trois heures cinq. Je me fis la réflexion que nous étions restés quatorze heures dans la Banque, puis je me tournai vers Maximoff :

— Nous sommes tous là et prêts à partir.

— Mais où sont les autres ?

— Les autres ? Quels autres ?

— Vos camarades.

— Nous avons laissé à l'intérieur quatre tués et cinq blessés graves. Pour le reste, les dix-sept autres, nous sommes tous là.

— Vous ne plaisantez pas, monsieur Garo ?

— Je ne crois pas que ce soit le moment de plaisanter.

— Vous donnez votre parole d'honneur ?

— Certainement, monsieur.

Stupéfait, il regardait successivement les pachas turcs et moi.

— Permettez-moi, me dit-il, de vous serrer encore la main, le coup a été admirablement monté. Puis s'adressant aux deux pachas qui baissaient la tête, un peu honteux : Ne me disiez-vous pas qu'ils étaient deux cents ?

— C'est ce qu'on nous avait dit, fit enfin l'un d'eux.

(à suivre)

UN CONCERT DE LA CHORALE SAHAK-MESROP DE MARSEILLE

le 10 juin dernier à la salle Gaveau en présence de S.S. Vazken I^{er}

Le 10 juin dernier a eu lieu à la salle Gaveau à Paris un concert de la chorale Sahak-Mesrop de Marseille organisé sous l'égide des associations d'anciens élèves des Collèges Guétronagan et Sourp Khatch Tebrevank.

Cette manifestation exceptionnelle était destinée à rendre hommage au catholicos de tous les Arméniens, alors en visite à Paris. le patriarche suprême était entouré notamment de Mgr Kud Nakkachian et de Mgr Krikor Gabroïan, exarque arménien catholique de France.

La chorale Sahak-Mesrop, qui comprend 70 membres, était placée sous la direction de Khatchik Yilmazian. Elle a d'abord fait entendre, en hommage au catholicos, l'*Hymne à sa Sainteté*. Ont ensuite été exécutées une longue série d'œuvres parmi lesquelles *Ma patrie lointaine* d'Alemchach, *l'Ode à la langue maternelle* et *Garoun a* de Komitas, un extrait d'*Anouche* de Tigranian avec la soliste Eva Artinian, *Loussavortchi Kantegh* de Berberian avec Vartouhi Minassian, *Alakiaz* de Kara Mourza et *Irigoun* d'Ara Bartevean. Ces diverses

Dans son numéro du 29 juin, *Le Méridional* consacre un long article aux adieux du cardinal Etchegaray à la communauté de Marseille.

L'église du Prado, annonce le quotidien marseillais, a organisé une réception en l'honneur du cardinal Etchegaray, qui vient de quitter la cité phocéenne dont il était l'archevêque pour prendre au Vatican ses nouvelles fonctions de président de la Commission pontificale Justice et Paix.

Le cardinal a été reçu par Mgr Vartanian entouré de son clergé et d'un groupe de représentants de la communauté. Le Dr Khazinedjian a prononcé une allocution au cours de laquelle il a notamment déclaré que le prélat avait « le premier su établir des passerelles entre nos deux églises », et il a conclu en disant : « Monseigneur, les Armé-

niens de Marseille ne vous oublieront jamais et vous témoigneront toujours le même respect qu'à leur évêque. Que Dieu vous vienne en aide. »

Puis Mgr Vartanian a remis à Mgr Etchegaray une croix arménienne et un album de vues du mont Ararat. « A propos du mont Ararat, a remarqué le cardinal dans sa réponse, c'est un nom que j'ai appris tout enfant, sur les genoux de ma pauvre maman. Car il est admis que le peuple basque viendrait de cette région où l'Arche de Noé s'est posée. En basque, *ararat* signifie « Voilà, voilà ». Et le cardinal a conclu en s'écriant en arménien : « Vive le peuple arménien ! »

L'exécution de trois chants par la chorale Sahak-Mesrop sous la direction de Khatchik Yilmazian a clôturé ces émouvants adieux.

œuvres ont remporté un vif succès, mais ont été également très appréciés *Erebouni* d'E. Hovhannessian, *Hairenikis*

het d'A. Haroutounian et *Hairenikis kenats* de Bartevean.

Ce concert a permis d'apprécier le haut degré de qualité et de sensibilité d'une formation qui le doit essentiellement au dévouement de ses choristes, à son chef Khatchik Yilmazian et aussi à l'accompagnement au piano assuré par son épouse Juliette Yilmazian.

Après la fin du programme, le catholicos a prononcé une brève allocution pour féliciter Yilmazian et sa chorale, assurant que toutes les créations de notre peuple sont inspirées par l'Esprit Saint et que la musique est en fait la continuation de la langue nationale, le chant en étant l'illustration éclatante. Le patriarche a terminé en assurant que « tous les musiciens d'aujourd'hui et de demain doivent laisser éclairer leurs œuvres par un rayon de lumière de la musique de Komitas. »

Nous avons le plaisir de vous informer de la réalisation d'un spectacle exceptionnel de danses arméniennes, enregistré en **Cassette Video VHS**, interprété par :

L'ENSEMBLE DE DANSES D'ARMENIE

dirigé par Vanouch KHANAMITRIAN

En retour à votre adhésion à l'association « ARMENIE VIVANTE » pour une cotisation de 400 francs, nous vous adresserons par courrier un exemplaire de cette *production unique* qui, pour la

première fois, pénétrera enfin le cœur des foyers arméniens.

Nous souhaitons vivement que chacun soutienne et contribue à l'œuvre commune entreprise par l'association « ARMENIE VIVANTE ».

REGLEMENT : par chèque bancaire ou postal

ORDRE : Association « ARMENIE VIVANTE »

ADRESSE : 7, avenue de Toulouse - 34100 MONTPELLIER

à l'attention de M. J. YEGHIAZARIAN Tél. : (16.67) 84.17.68

Nos lecteurs

nous écrivent

Je reçois Armenia depuis cinq ans régulièrement et je le lis fidèlement, surtout parce que je m'intéresse aux nouvelles de notre communauté. Mais je ne vous cacherai pas que je suis un peu déçu par la tournure qu'a prise votre magazine ces dix derniers mois. En effet, si le contenu s'est nettement amélioré, l'envoi s'est carrément détérioré, au point que j'ai reçu le numéro de mars au mois d'avril... Un mensuel comme le vôtre se doit de respecter les règles les plus élémentaires du journalisme, et avant tout la régularité des informations et la ponctualité de l'envoi. Ce n'est pas parce que nos compatriotes ont tendance à prendre les plus grandes libertés avec les horaires dans tous les domaines (voir le début de chaque concert...) qu'on peut accepter cela de la part des journaux.

Si nous voulons nous placer à un niveau international, commençons par être à l'heure.

E. PAPA ZIAN
Bordeaux

Nouvellement abonné à Armenia, je trouve votre mensuel fort intéressant dans son ensemble. Mais, étant militant dachnaksakan de longue date, j'aimerais qu'Armenia, qui est a priori apolitique, donne plus d'informations sur les efforts que notre parti déploie pour le maintien de l'arménité dans des pays comme l'Iran et le Liban. La FRA-Dachnaksoutioun, qui se trouve être une des composantes principales de la politique arménienne depuis près d'un siècle, doit avoir sa place dans votre mensuel. L'article sur le CDCA et le parlement européen était très correct.

A. AGOPIAN,
Lyon

Ayant connu Armenia grâce à vos envois gratuits, je me suis abonnée tout récemment. J'ai oui dire que le numéro de janvier avait été consacré spécialement à la langue arménienne. J'aimerais savoir si ce numéro est encore disponible, et si vous pourriez me le faire parvenir. Je vous remercie à l'avance.

K. SEVAN,
Paris

ECHO...

Le prochain concert de Quatuor Razumowsky aura lieu à Romans le 19 septembre 1984 dans le cadre du Festival de Musique Contemporaine.

ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ
ԵՐ ԱՇԽԱՏՅՈՒՆԻ
ՓՈՒԿՏՈՒՆ

BULLETIN D'INSCRIPTION du VIII^e FESTIVAL D'ART & DE CULTURE 1984

les 1^{er}, 2, 3 et 4 novembre - PARIS

NOM Prénom

Date de naissance Profession

Adresse

Discipline choisie

Instrument Genre

individuel groupe de moins de 15 personnes
 groupe de plus de 15 personnes (1).
(1) Cocher la case correspondante.

Envoyez ce bulletin dûment rempli à la
JEUNESSE ARMÉNIENNE DE FRANCE
JAF - 6, cité du Wauxhall - 75010 PARIS

• VOUS POUVEZ CONCOURIR DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- I — MUSIQUE (classique, folklorique, variétés)
Chant - Ensemble vocal - Instrument solo - Ensemble instrumental.
- II — DANSE (classique, folklorique) - Soliste - Groupe.
- III — ART DRAMATIQUE - Mime - Déclamation - Théâtre.
- IV — ARTS PLASTIQUES - Peinture - Dessin - Sculpture.
- V — ARTS APPLIQUES
Photographie - Céramique - Broderie - Orfèvrerie.
- VI — AUDIO-VISUEL - Films 16 mm documentaire ou à scénario - Montages diapositives - Film super 8.

• CONDITIONS DE PARTICIPATION

Etre âgé de 15 à 35 ans (pas de limite d'âge pour les groupes ou ensembles) - Etre amateur.
Eliminatoires : Lyon, 16 juin - Marseille, 17 juin - Paris, 23 et 24 juin.

- Droits d'inscription : Individuel : 100 F
Groupe de moins de 20 personnes : 300 F
Groupe de Plus de 20 personnes : 500 F
(chèque à joindre au bulletin d'inscription)
- Date limite d'inscription : 7 septembre 1984

L'ARMENIE A L'EDF

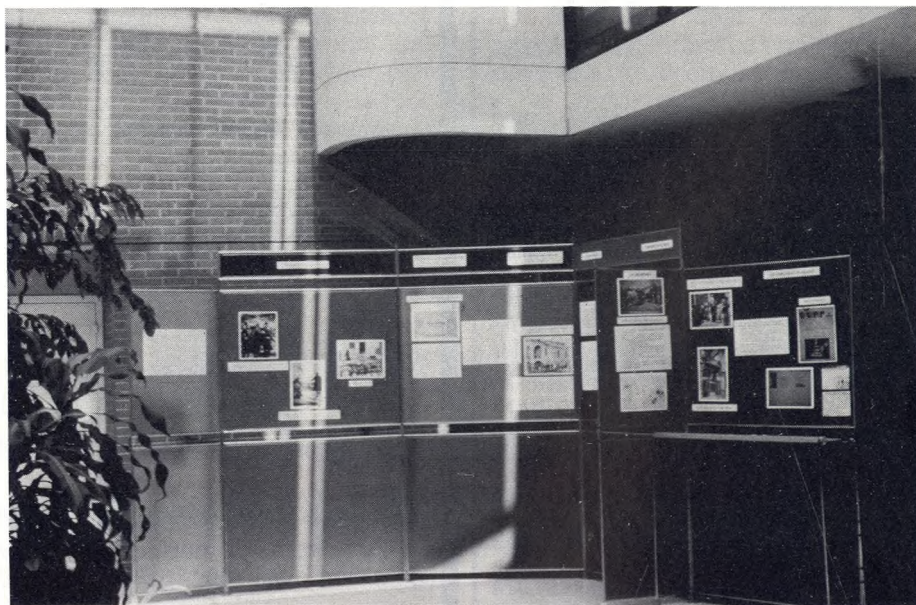
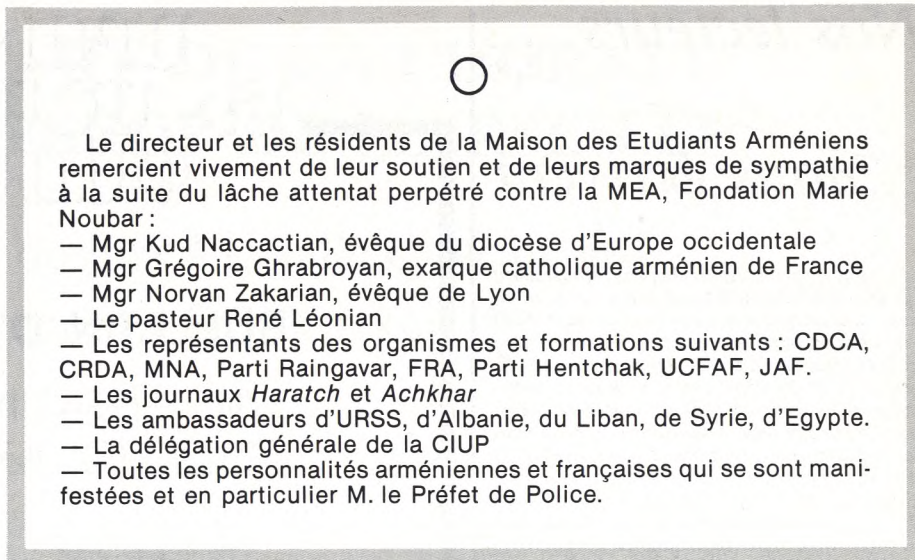
*Une expérience originale
qui doit être renouvelée.*

Du 24 au 30 avril 1984, une exposition intitulée « Arménie : une histoire, une nation » s'est déroulée au centre de formation d'EDF-GDF (17, rue Albert Thomas 78135 Les Mureaux). Elle avait été organisée par le personnel de l'EDF en collaboration avec le C.R.D.A. (Centre de Recherche sur la diaspora arménienne).

L'exposition, composée de photos et de textes, comportait des rubriques telles que préhistoire, Ourartou alphabet période médiévale, Cilicie, Mekhitaristes, guerre et génocide, République arménienne, foyer national de Cilicie, Arménie soviétique. En démonstration continue, deux vidéos, « Arménie, une langue, une nation » (production CRDA) et une de dix minutes présentant le Centre de Documentation arménien et ses activités (tournage réalisé par les soins de l'E.D.F.) complétaient cette exposition audiovisuelle.

Ce type de manifestation très importante, car en collaboration avec des institutions occidentales, permet non seulement une ouverture vers le public français en vue d'augmenter sa connaissance du problème arménien, mais aussi la reconnaissance, par des organismes d'État, du fait arménien, de son histoire, de sa culture, en un mot de sa volonté et de sa place.

ARMENIA



*L'exposition
à E.D.F.
(photo
C.R.D.A.)*



SUGAR

PRODUCTS

41, bd de la Fédération
13004 MARSEILLE

Tél. (91) 49.59.98
Télex 401088



Centre Bonneveine
MARSEILLE. ☎ (91) 72.41.32

MAHIKIAN Henri

votre agent général

TARIF AUTO

Réduction 25 % en sus de votre Bonus actuel
sous certaines conditions

NOUVEAU

Remboursement Indemnité Journalière
pour couvrir toutes vos dépenses hospitalières
qui restent à votre charge

205, av. du 24-Avril-1915. 13012 MARSEILLE. Tél. (91) 93.50.85

Automobiles
MAZDA



2 L Diesel 6 CV
5 vitesses
Prix clés en main :
73.047 F



Garage Express
22, av. d'Aix. Tél. (42) 58.33.67. GARDANNE

Au XVIII^e



S.A. MILORD
7 et 9, pl. Général-de-Gaulle
13001 MARSEILLE
Tél. (91) 33.60.32

Garage Jacques COURIANT

13, bd de la République - 13100 AIX-EN-PROVENCE. Tél. 27.97.40

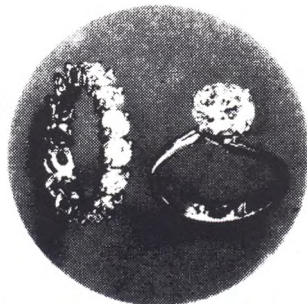
STANZA 1800
Berline 5 portes
Boîte 5 vitesses
P.A. : 7 CV
Radio PO/GO
FM + K7 stéréo
70.900 F TTC



DATSUN NISSAN EBRO

Grégoire

Joillier - Horloger



MARSEILLE
5, rue de la République - 13002 - Tél. (91) 91.12.16
LE LAVANDOU
Av. Général-de-Gaulle - 83980 - Tél. (94) 71.00.16

LE CAUCASE

restaurant arménien



Tous les vendredis soir : SOU-BEUREK
62, cours Julien - Marseille (6^e) - Tél. : (91) 48.36.30

**TOUT LE MENAGER...
Radio-Télévision (N.B./Couleur)
Chaines HIFI
Spécialiste MagnétoSCOPE**

**C TÉLÉ
CONDORCET
APIGUIAN**

Dépositaire des Grandes Marques



**ALLO
642-56-17**

**175, Ave JEAN JAURES
CLAMART**